

UNIVERSITE GALATASARAY
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES
DEPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

LA PERCEPTION DE LA REVOLUTION JEUNE-TURQUE
PAR LA PRESSE FRANÇAISE
(JUILLET-SEPTEMBRE 1908)

THESE DE MASTER RECHERCHE

Yasin KARA

Directeur de recherche : Doç. Dr. Ahmet KUYAŞ

FEVRIER 2018

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je voudrais remercier mon directeur de recherche Ahmet Kuyaş pour son acceptation de diriger cette recherche et ses commentaires qui m'ont aidé bien. Puis, je remercie tous mes professeurs dont j'ai suivi les cours. Grâce à eux, j'ai pu rédiger une telle recherche.

Dans la préparation de ce travail présent, j'ai utilisé plutôt les journaux et les revues français de l'époque que j'avais étudiée. J'ai pu arriver à tous ces documents par le service de Gallica de la Bibliothèque nationale de la France. Il faut remercier toutes les personnes qui ont travaillé pour cet accès si facile à une immense archive. Ensuite, j'ai passé beaucoup de temps dans deux bibliothèques. Je remercie tout le personnel de la bibliothèque d'İSAM et de la bibliothèque Suna Kıraç de l'Université Galatasaray.

Spécialement, je remercie ma femme Özge Bilge Kara. Sans elle, je n'aurais peut-être pas pu compléter la recherche présente. Quand j'avais besoin de son soutien, elle m'a encouragé pour toujours.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	ii
Table des matières	iii
Résumé	iv
Abstract	v
Özet	vi
Introduction	1

PREMIÈRE PARTIE

LES ÉVÉNEMENTS ET LEURS PROMOTEURS

I- À la veille de la révolution	9
II- La suite de la révolution	24
A) Le sens de la révolution	26
B) Les événements principaux au fil de la révolution	27
1. Le plan intérieur	28
2. Le plan extérieur	33
C) La position du sultan Abdülhamid à l'égard de la révolution	35
III- Le mouvement jeune-turc et le Comité Union et Progrès	41
A) La structure de l'organisation	42
B) Le point de vue politique du Comité Union et Progrès	44
C) Les frictions entre le Comité et le gouvernement	48

DEUXIÈME PARTIE

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE FRANÇAISE

I- Définir la révolution	52
A) « Une révolution inattendue »	52
B) « Une révolution pacifique »	54
C) « Une révolution nationaliste »	59
II- La révolution du point de vue des relations franco-ottomanes	67
A) Les sympathies réciproques des Jeunes-Turcs et de la France	67
B) L'impact éventuel sur les musulmans des colonies françaises	77
Conclusion	80
Bibliographie	85
Curriculum Vitae	90

RÉSUMÉ

Dans ce travail, nous tentons d'expliquer comment la presse française a perçu la Révolution jeune-turque dans la période immédiatement après l'éclatement. Alors qu'il existe des analyses sur l'influence des idées de liberté issues de la Révolution française sur les Jeunes-Turcs, il n'y a pas assez de recherche sur la perception du mouvement et la Révolution jeune-turcs depuis la France. Nous avons visé à faire une contribution pour combler cette lacune. Pour réaliser la recherche présente, nous avons examiné les numéros concernant la période de trois mois (juillet, août et septembre 1908) de trois journaux et deux revues français.

Nous sommes arrivés à ces résultats : premièrement, la Révolution est définie comme « inattendue », « pacifique » et « nationaliste ». Les auteurs français trouvent admirable cette révolution inattendue et pacifique mais ils sont prudents à propos de son caractère nationaliste ottoman. Deuxièmement, la presse française défend que la Révolution jeune-turque pourrait animer les relations franco-ottomanes, plus ou moins glacées pendant la période d'Abdülhamid. C'est le côté bienveillant. Mais la prudence vient tout de suite : le régime constitutionnel dans un pays musulman pourrait constituer un « mauvais exemple » pour les colonies françaises qui contenaient beaucoup de musulmans. Nous voyons ainsi que l'approche générale de la presse française va et vient toujours entre la bienveillance et la prudence.

ABSTRACT

In this research, we try to explain how the French press perceived the Young-Turk Revolution in period immediately after the outbreak. While there are analyses about influence of ideas derived from the French Revolution on Young-Turks there are not enough research on perception of the Young-Turk movement and revolution from France. We aimed to make a contribution to fill the lack. To realize this research, we examined issues regarding the period of three months (July, August and September 1908) of three newspapers and two magazines.

We achieved these results: Firstly, the Revolution is defined as “unanticipated”, “peaceful” and “nationalist”. French authors find admirable this revolution unanticipated and peaceful but they are prudent about its nationalist nature. Secondly, the French press defends that the Young-Turk Revolution could animate French-Ottoman relations which were more or less frozen during the period of Abdülhamid. It is gracious side. But prudence comes immediately: the constitutional regime in a Muslim country could constitute a “bad example” for French colonies which hold a lot of Muslims. Thus we see a back and forth between graciousness and prudence in the general approach of the French press.

ÖZET

Bu çalışma, patlak vermesini takip eden dönemde Jön-Türk Devriminin Fransız basını tarafından nasıl algılandığını araştırmaktadır. Fransız Devriminin gündeme getirdiği özgürlük fikirlerinin Jön-Türkler üzerindeki tesirini araştıran çalışmalar bulunmasına rağmen Jön-Türk Devriminin Fransa'dan nasıl görüldüğü üzerine yeterli sayıda araştırma bulunmamaktadır. Biz işbu eksikliği kapatmak için bir katkı yapmayı amaçladık. Çalışmayı gerçekleştirebilmek için Fransız basınından üç gazete ve iki derginin, ele aldığımız üç aylık dönemi (Temmuz, Ağustos ve Eylül 1908) kapsayan tüm sayılarını inceledik.

Ulaştığımız sonuçlara gelince, ilk olarak, devrim üç değişik şekilde tanımlanmıştır: “Beklenmedik”, “barışçıl” ve “millî”. Fransız yazarlar bu beklenmedik ve barışçıl devrime hayranlıklarını belirtirken devrimin Osmanlılığına karşı ihtiyadı elden bırakmamıştır. İkinci olarak, Fransız basınına göre bu devrim, Abdülhamid döneminde oldukça donuk olan Fransız-Osmanlı ilişkilerini canlandırabilirdi. Bu devrimin hoş karşılanan yönüdür. Fakat diğer yandan ihtiyat hemen kendini gösteriyor: Müslüman bir ülkede anayasal rejimin kurulması, çok sayıda Müslümanın yaşadığı Fransız kolonileri için “kötü örnek” teşkil edebilirdi. Sonuç olarak Fransız basının genel görüşünün, hoş karşılama ve ihtiyat arasında sürekli gidip geldiğini görmekteyiz.

INTRODUCTION

Pour comprendre bien la perception de la Révolution jeune-turque par la presse française, il faut voir la position de la France envers l'Empire ottoman à cette époque. Les relations franco-ottomanes ont une assez longue histoire.¹ Pour une évaluation générale, nous pouvons dire qu'elles étaient bonnes jusqu'au XIX^e siècle. De sorte que les hommes d'État ottomans appelaient la France « l'ami de longue date ».² À la suite d'une alliance dans la guerre de Crimée en 1853-1856, les relations se détériorent de plus en plus. Surtout après la guerre franco-allemande en 1870, la France cherche une alliance éventuelle avec la Russie contre « l'ennemi allemand ». Afin de s'approcher de la Russie, elle doit s'éloigner de la Turquie. Car les intérêts de ces derniers sont opposés. De plus, la France existe économiquement dans le territoire ottoman. Elle investit dans quelques projets mais elle joue un rôle important particulièrement dans le secteur financier. Les Français se trouvent dans l'Administration de la dette publique (*Düyük-u Umûmiye*) et la Banque ottomane.³

Sur le plan politico-intellectuel, la France est un modèle aux yeux des Ottomans. Le gouvernement voit la technologie militaire et la puissance économique de la France. Dans le processus de la modernisation, ce pays a été pris comme l'exemple à suivre. Les élèves des écoles modernes fondées dans la deuxième moitié du XIX^e siècle suivent la France de près. Les Jeunes-Turcs sont, si on peut dire, des « produits » d'une éducation de ce type. La Révolution française influence la Turquie, comme le reste du monde. Contre les gouvernements autoritaires de Constantinople, l'opposition dont le groupe principal est les Jeunes-Turcs, est nourrie des idées de liberté issues de la Révolution française. Pour cette raison l'entrée des Jeunes-Turcs dans la scène politique est assez importante pour la France. Parce que ces « jeunes » parlent avec la langue de la Révolution française. Quand nous prenons

¹ Pour une chronologie générale, voir : Deniz Akagül, « Chronologie des rapports turco-européens », *CEMOTI*, Vol. 8, n° 1, 1989, p. 165-175

² « *Kadim dost* », en turc.

³ Pour aller plus loin sur ce sujet, voir : Jacques Thobie, *Intérêts et impérialisme français dans l'Empire ottoman (1895-1914)*, Paris : Publications de la Sorbonne, 1977

en considération les relations franco-ottomanes froides pendant la période du sultan Abdülhamid, ce changement de pouvoir en Turquie a un autre sens pour la France. Dans ce contexte, la perception de la révolution en 1908, dont les promoteurs sont ces Jeunes-Turcs, depuis la France, par la presse française en particulier, devient importante.

L'objectif et la méthode du travail

Cette recherche ne vise pas à analyser ni le mouvement jeune-turc ni la Révolution jeune-turque au total. C'est pourquoi, le travail présent exige une connaissance de base sur les Jeunes-Turcs et leur mouvement, ainsi que la révolution en 1908.⁴ De plus, ce travail ne prétend pas faire un survol général sur les relations franco-ottomanes ni expliquer comment la Révolution jeune-turque influence ces relations.

L'objectif principal de cette recherche est de montrer comment la presse française perçoit la Révolution jeune-turque au moment où cette dernière éclate. Dans la littérature, on parle de la relation entre la Révolution jeune-turque et celle française.⁵ On pose souvent les questions suivantes : Comment les Jeunes-Turcs apprécient la Révolution française, est-ce qu'ils l'imitent ou pas, est-ce qu'ils sont tout-à-fait pour l'Europe ou bien est-ce qu'il y a des interrogations, etc. Nous considérons ces questions comme celles incluses dans l'approche de l'Empire ottoman vers l'Europe, la France en particulier par l'aspect de la Révolution française. Mais il n'y a pas assez de recherches sur l'approche de l'Europe vers

⁴ Nous pouvons citer ici les auteurs les plus recommandés dans la littérature de l'histoire de la dernière période de l'Empire ottoman, incluant le mouvement jeune-turc : Aykut Kansu, **1908 Devrimi**, Istanbul : İletişim Yayınları, 1995 et **İttihadçıların Rejim ve İktidar Mücadelesi, 1908-1913**, Istanbul : İletişim Yayınları, 2016. Feroz Ahmad, « The Young Turk Revolution », Feroz Ahmad, **From Empire to Republic. Essays on the late Ottoman Empire and modern Turkey**, Vol. 1 (Articles recueillis), Istanbul: Istanbul Bilgi Üniversitesi Yayınları, 2008, p. 1-21. Feroz Ahmad, **İttihat ve Terakki. Jön Türkler (1908-1914)**, Istanbul: Sander Yayınları, 1971. Şükrü Hanioglu, **Preparation for a Revolution : the Young Turks, 1902-1908**, Oxford : Oxford University Press, 2001. Tarık Zafer Tunaya, **Türkiye'de Siyasal Partiler**, Vol. III: **İttihat ve Terakki**, Istanbul: Hürriyet Vakfı Yayınları, 1989. Şerif Mardin, **Jön Türklerin Siyasî Fikirleri 1895-1908**, Istanbul: İletişim Yayınları, 2014. İsmail Hakkı Uzunçarşılı, "1908 Yılında İkinci Meşrutiyetin Ne Suretle İlan Edildiğine Dair Vesikalar", **Belleten**, vol. XX, n° 77, 1956, p. 103-174.

Pour une bibliographie critique, voir : Erik J. Zürcher, « The Historiography of the Constitutional Revolution : Broad Consensus, Some Disagreement, and a Missed Opportunity », François Georgeon, « *L'ivresse de la liberté* ». **La révolution de 1908 dans l'Empire ottoman**, Louvain : Peeters, Collection Turcica Vol. XVII, 2012, p. 91-106, et Vassiliki Papadimitriou, « The Young Turk Revolution : Historiographical and Political Approaches », **Yüzüncü Yılında İkinci Meşrutiyet Milletlerarası Kongre Tebliğleri**, Istanbul: IRCICA, 2012, p. 407-418

⁵ Par exemple, voir : Hamit Bozarslan, « Révolution française et Jeunes Turcs (1908-1914) », **Revue du monde musulman et de la Méditerranée**, n° 52-53, 1989, p. 160-172

l'Empire ottoman. Comment l'Europe, surtout la France, le berceau de la Révolution française, perçoivent le développement et le déroulement de la Révolution jeune-turque, quel sens attribuent-elles à cet événement ? C'est la question de départ pour notre recherche. Comme nous pensons que cet aspect constitue un manque dans la littérature, nous avons décidé de rechercher la perception de cette révolution par les Européens, et plus particulièrement les Français.

Il existe quelques travaux sur la perception de certains événements se déroulant en Turquie par, ou depuis, la France ou bien par les Français. Premièrement, Sabri Esat Siyavuşgil a traité des effets des *Tanzimat* dans l'opinion publique française. Il profite des journaux de l'époque pour comprendre l'opinion publique en France à propos du projet de réforme en Turquie.⁶ En utilisant des documents des archives du Ministère des affaires étrangères de la France, Odile Moreau a analysé la Révolution jeune-turque par l'aspect des réformes militaires.⁷ Salih Tunç a rédigé un article basé des écrits de Jean Rodes envoyé à Constantinople par *Le Temps* en collaboration avec le gouvernement français. M. Rodes envoie depuis la capitale ottomane ses observations dans l'Empire ottoman après la Révolution jeune-turque.⁸ Ses critiques analysées dans l'article de M. Tunç sont écrites en automne 1909. Alors à peu près un an après la période que nous analysons. Et l'auteur se contente d'examiner seulement les écrits de Jean Rodes. Donc il est loin de faire une évaluation générale. Yahya Akyüz a rédigé deux travaux sur la perception des événements en Turquie dans la période de la guerre d'indépendance au début des années 1920. L'un de ces deux examine l'opinion publique française envers la Turquie lors de la conférence de Lausanne.⁹ L'autre recherche, ayant un plus vaste contenu, est sur l'opinion publique française pendant toute la période de la guerre d'indépendance de 1919 à 1922. Cet ouvrage offre aux lecteurs une composition des documents de presse et d'autres écrits de l'époque.¹⁰

⁶ Sabri Esat Siyavuşgil, « Tanzimat'ın Fransız Efkârı Umumiyesinde Uyandırdığı Akisler », *Tanzimat I*, İstanbul: Maarif Matbaası, 1940, p. 747-756

⁷ Odile Moreau, « Fransız Belgelerinin Işığında 1908 Jön Türk Devrimi ve Askerî Reformları », *XII. Türk Tarih Kongresi Bildirileri*, Ankara: Türk Tarih Kurumu Basımevi, 1999, p. 1203-1208

⁸ Salih Tunç, « Bir Fransız Gazetecinin Jön Türk Devrimi Sonrası Osmanlı Siyasal Ortamına İlişkin Gözlem ve Değerlendirmeleri », *100. Yılında II. Meşrutiyet. Gelenek ve Değişim Ekseninde Türk Modernleşmesi Uluslararası Sempozyumu Bildirileri*, İstanbul: Marmara Üniversitesi Yayınları, 2009, p. 527-548

⁹ Yahya Akyüz, « Lausanne Konferansı Başlarken Fransız Kamuoyu », *Belleten*, Vol. XLV/1, n° 177, 1981, p. 257-285

¹⁰ Yahya Akyüz, *Türk Kurtuluş Savaşı ve Fransız Kamuoyu (1919-1922)*, Ankara: Türk Tarih Kurumu Basımevi, 1988

En supplément de ces travaux, il y en a deux autres qui sont plus proches de notre sujet de recherche. Le premier est rédigé par Orhan Koloğlu¹¹. L'auteur étudie comment l'Europe perçoit la Révolution jeune-turque, ou bien, avec son terme utilisé, la Seconde Monarchie constitutionnelle.¹² M. Koloğlu utilise plusieurs types de sources comme quelques journaux de l'époque, les archives du Ministère des affaires étrangères de la Grande Bretagne et aussi des ouvrages sur la période du sultan Abdülhamid, ainsi que sur les Jeunes-Turcs. Mais, selon nous, la place consacrée ne correspond pas tout à fait à la grandeur du contenu.

Le deuxième travail¹³ a quasiment le même titre avec notre recherche. La différence entre l'ouvrage de Habip Hamza Erdem et notre travail se trouve dans la manière de traiter du sujet et dans les sources utilisées. D'abord, il faut noter que M. Erdem utilise plus de sources de presse par rapport à notre recherche. Parmi ses sources documentaires, il y a huit journaux et une revue français. Et il examine une période de dix ans de 1908 à 1918. Par cet aspect, cet ouvrage n'est pas en fait sur la Révolution jeune-turque, mais sur la Seconde Monarchie constitutionnelle. Puis, comme M. Erdem essaye d'analyser une assez longue période, il ne peut pas étudier suffisamment ce que signifient le mouvement et la Révolution jeune-turcs pour la France et comment la France les perçoit. L'auteur consacre une petite place à la période qui suit la proclamation de la Constitution. Il est donc assez difficile de saisir une approche générale sur la perception de la Révolution jeune-turque par la presse française. Cet ouvrage tente d'expliquer les nouvelles politiques de cette période constitutionnelle et les effets de ces politiques dans la scène internationale. De plus, l'ouvrage prétend traiter d'un autre sujet: la question arménienne. Ce point signale un point de vue différent du nôtre.

Après avoir marqué les recherches similaires, quant à la méthode adoptée par notre recherche, nous visons à montrer seulement la vue de la presse française. Autrement dit, nous allons essayer de ne pas intervenir au déroulement du travail par nous-même. Sauf quelques notes et l'évaluation dans la conclusion. Le but de ce choix est de présenter la perception de la presse française. Nous transférons les

¹¹ Il est l'auteur d'une recherche similaire méthodologiquement à la nôtre : Orhan Koloğlu, *Le Turc dans la presse française. Des origines jusqu'à 1815*, Beyrouth : Al-Hayat, 1971

¹² Orhan Koloğlu, « II. Meşrutiyet'e Avrupa'nın Tepkisi », *Yüzüncü Yılında İkinci Meşrutiyet Milletlerarası Kongre Tebliğleri*, Istanbul: IRCICA, 2012, p. 207-219

¹³ Habip Hamza Erdem, *Fransız Basınında Genç-Türk Devrimi. Ermeni Sorununa Tarihsel Bir Göz Atış*, Istanbul: Kaynak Yayınları, 2016

points de vue des différents organes de presse française. Par cet aspect, notre recherche peut être considérée comme un résumé des opinions déclarées. Ce faisant, nous tentons d'arriver à une approche générale de la presse française à l'égard de la Révolution jeune-turque.

Pour ce faire, nous profitons de trois journaux et de deux revues. Quand nous avons fait la sélection, nous avons visé à arriver à une approche générale de la presse française autant que possible. Nous avons recours au service Gallica de la Bibliothèque nationale de France et choisi les suivants. Parmi nos sources il y a deux revues reconnues comme « *publications prestigieuses* »¹⁴ : *Revue des deux mondes* et *Revue de Paris*. Quant aux journaux, nous en avons choisi trois. Premièrement, *Journal des débats* dont on marque « *la qualité de la rédaction* ».¹⁵ Deuxièmement, *Le Matin* qui a rencontré « *un vif succès à son ton accrocheur et original* »¹⁶ vient. Enfin, nous avons utilisé les numéros du *Temps*. Il était un quotidien très important à l'époque, de sorte que « *sa qualité et son sérieux sont unanimement reconnu.* » Et on ajoute qu'il est « *l'organe officieux de la diplomatie française* ».¹⁷

Toutes nos sources traitent de la révolution et des développements du lendemain dans l'Empire ottoman. Elles publient des critiques, correspondances, chroniques, etc. sur ce qui se passe en Turquie. Mais les points de vue de ces journaux et revues sont assez diversifiés à l'égard de la Révolution jeune-turque. Parmi les journaux, *Le Matin* est le plus enthousiaste à propos de la Révolution turque. Par contre, *Journal des débats* garde sa distance et s'abstient longtemps de définir les événements en Turquie comme une révolution. Quand d'autres journaux déclarent l'éclatement de la révolution, *Journal des débats* insiste à utiliser les titres comme « les événements en Turquie ». Quant au *Temps*, il se trouve entre ces deux. Il consacre beaucoup de places à la révolution, il l'appelle une révolution mais il est, en tout cas, loin d'être enthousiaste.

Les journaux publient les évaluations des auteurs qui se trouvent sur le terrain. *Le Temps* envoie à Constantinople Jean Rodes. Pierre Mille aussi écrit des analyses depuis la capitale ottomane pour ce journal. Ensuite, l'auteur qui signe « B. B. »

¹⁴ « Presse et revues », sur gallica.bnf.fr : <http://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/presse-et-revues>, consulté le 9 septembre 2017

¹⁵ « Les principaux quotidiens », sur gallica.bnf.fr : <http://gallica.bnf.fr/html/presse-et-revues/les-principaux-quotidiens>, consulté le 9 septembre 2017

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Ibid.

communiqué ce qui se passe en Turquie pour *Journal des débats*. *Le Matin* publie plutôt des informations, et Camille Pelletan rédige ses observations dans les colonnes de ce journal.

Les revues font moins de publications sur le sujet par rapport aux journaux. Nous avons profité de deux articles de la *Revue de Paris* sur la Jeune-Turquie. La *Revue des deux mondes* ne publie qu'une analyse assez détaillée et rédigée par un auteur d'expérience à propos de la Turquie, René Pinon. Et la partie intitulée « Chronique de la quinzaine » de cette revue parle plusieurs fois de la révolution en Turquie.

Comme nous avons déjà remarqué, nous visons à comprendre et à montrer comment la presse française perçoit la Révolution jeune-turque. Nous prenons en considération seulement l'éclatement de la révolution, voire sa veille et la période immédiatement après la révolution. Autrement dit, nous ne nous intéressons pas à toute une période des Jeunes-Turcs, c'est-à-dire la Seconde Monarchie constitutionnelle. Afin de comprendre la perception de la Révolution jeune-turque, nous avons fait un calendrier de juillet 1908 à la fin d'avril 1909, après la tentative de contre-révolution, le *31 Mart vakası*. Mais quand nous avons commencé à examiner les documents de presse, nous avons vu que les discussions sur le sens de la Révolution jeune-turque deviennent de plus en plus rares dès le mois de septembre. Et en octobre 1908, une série d'événements graves vient tout de suite. Avec l'annexion de la Bosnie et Herzégovine par l'Autriche-Hongrie, la déclaration d'indépendance de la Bulgarie et l'accession de la Crète à la Grèce, nous les appelons « la crise d'octobre », le point d'attraction de la presse française, comme dans d'autres pays, glisse vers ces événements. À partir de cette période-là, les organes de presse s'intéressent éventuellement aux politiques à suivre par le nouveau régime envers ces développements. Et les affaires au Maroc qui commencent en août 1908 attirent l'attention de la presse française beaucoup plus par rapport au déroulement de la révolution dans l'Empire ottoman. C'est pourquoi, nous avons fait une nouvelle périodisation pour la recherche. Nous avons renoncé à continuer à examiner la période jusqu'au mois d'avril 1909, nous avons décidé d'analyser la période suivant la révolution. Cette dernière finit, selon nous, en septembre 1908, c'est-à-dire avant la crise d'octobre. D'ailleurs, à partir de la fin d'août, les informations et analyses sur la Révolution jeune-turque commencent à devenir rares.

Ce cas est bien visible vers la fin de septembre. Pour ces raisons, notre période de recherche est de juillet à septembre 1908. Pour une périodisation stricte, nous déterminons le 30 septembre 1908 comme la fin de période pour les journaux. Pour les revues, nous allons un peu plus loin, parce que dans ces revues, il y a quelques articles sur la révolution à une date plus tardive.

Enfin, nous voudrions indiquer un point : il y a un débat dans la littérature pour la dénomination de la Révolution jeune-turque. Certains auteurs défendent qu'on ne puisse pas définir les événements en juillet 1908 en Turquie comme une révolution. Parce qu'il n'y a pas un changement de régime, alors le sultan garde sa position. Selon eux, tout ce qui se passe est d'accepter les demandes des rebelles par le sultan. Certains d'autres ajoutent que la déposition d'Abdülhamid et les changements constitutionnels en 1909 se méritent en fait d'être dénommée comme la révolution.¹⁸ Comme nous visons à garder la vue de la presse française, nous utilisons le concept de révolution pour définir les événements en juillet 1908. Parce que l'approche générale des documents de presse examinés est pour une dénomination « révolution ». Les journaux et les revues utilisent quelques noms similaires : « la Révolution jeune-turque », « la Révolution turque », « la Révolution en Turquie », « le mouvement jeune-turc », etc. C'est pourquoi, nous nous conformons à cette approche et dénommons les événements en juillet et août 1908 une révolution.

L'annonce du plan

La thèse est composée de deux parties principales. Toutes les deux sont basées sur les extraits des journaux et des revues sur la Révolution jeune-turque. Comme déjà indiqué, nous n'intervenons pas au déroulement. Les dénominations, les définitions et les accents sont tous pris des documents analysés. Nos évaluations n'apparaissent que dans la conclusion. Ainsi nous tentons d'expliquer entièrement le point de vue de la presse française.

Dans la première partie, nous traitons cette question : comment la presse française voit la Révolution jeune-turque ? Pour ce faire, les points composant la révolution sont marqués. D'abord, nous analysons les journaux à la veille de la révolution, c'est-à-dire au mois de juillet 1908, jusqu'à l'éclatement. Puis, le sens de la révolution et les événements principaux au fil de la révolution au plan intérieur

¹⁸ Pour cette discussion, voir : Erik J. Zürcher, op. cit. et Vassiliki Papadimitriou, op. cit.

ainsi qu'au plan extérieur sont examinés. La position du sultan Abdülhamid à l'égard de la révolution¹⁹ est un des points les plus interrogés par la presse française. Nous expliquons les points de vue sur ce sujet. Ensuite, la manière de voir le mouvement jeune-turc et le Comité Union et Progrès est indiquée. Selon nous, cette manière a autant d'importance que la définition de la révolution. Parce que le Comité constitue l'élément le plus important de l'époque à la fois en tant que promoteur de la révolution et en tant qu'acteur principal dans les périodes suivantes.²⁰

Dans la deuxième partie, nous passons à l'analyse essentielle du travail : nous essayons ici de montrer la perception de la Révolution jeune-turque par la presse française. Cette partie est composée elle-même de deux sections. Premièrement, nous expliquons les définitions de la presse française pour la Révolution jeune-turque. En partant des documents examinés, nous constatons que les organes de presse ont des points communs sur trois types de définition : une révolution « inattendue », « pacifique » et « nationaliste ». Nous précisons les détails de ces définitions. Deuxièmement, comme une part de la perception, nous examinons le sens de la Révolution jeune-turque par l'aspect des relations franco-ottomanes. Sous cette section, il y a deux approches différentes, opposées si on peut dire : l'une positive et l'autre négative.

Enfin, nous faisons une conclusion incluant nos évaluations sur la perception par la presse française. Nous tentons de critiquer l'approche générale de la presse de France.

¹⁹ Pour une analyse détaillée sur cette question, voir : François Georgeon, *Abdülhamid II : le sultan calife (1876-1909)*, Paris : Fayard, 2003. Surtout la section intitulée « De la révolution à la déposition », p. 403-425

²⁰ Dans la littérature, généralement, la période de 1908 à 1918 est marquée comme l'ère des Jeunes-Turcs, du Comité Union et Progrès en particulier. Mais en fait, ces acteurs jouent le rôle central à partir de 1908 jusqu'aux années 1950. Pour un exemple à cette approche, on peut voir Zürcher qui fait une périodisation de 1908 à 1950 pour déterminer « la période des Jeunes-Turcs » dans l'histoire de la Turquie : Erik J. Zürcher, *Modernleşen Türkiye'nin Tarihi*, Istanbul : İletişim Yayınları, 2013

PREMIÈRE PARTIE

LES ÉVÉNEMENTS ET LEURS PROMOTEURS

La Révolution jeune-turque en 1908 est l'un des événements les plus importants dans l'histoire de la Turquie. Elle fait commencer la Seconde Monarchie constitutionnelle dont l'environnement politique est considéré comme un « laboratoire » de la vie politique de la Turquie avec toutes ses diversités et développements importants.²¹ On apprend ce qui s'est passé pendant la révolution grâce aux travaux sur le mouvement jeune-turc et la révolution de 1908 cités en haut. Ici nous essayons de montrer comment la presse française de l'époque communique les événements à ses lecteurs. Donc, comme nous avons marqué dans l'introduction, cette première partie et la deuxième sont rédigées à partir des extraits des journaux et revues français. Dans cette partie, nous verrons comment les organes de presse français traitent des développements avant et après la révolution, de la position du sultan Abdülhamid à l'égard de la révolution et du Comité Union et Progrès en tant que promoteur du mouvement jeune-turc.

I- À la veille de la révolution

On donne le 23 juillet 1908 comme la date de la Révolution jeune-turque dans l'histoire politique de la Turquie et dans la littérature de ce sujet. Pour qu'on puisse décrire la veille de la révolution, on commence à analyser les journaux à partir du début du mois de juillet 1908. Ce point signale en fait une approche rétrospective. Car on sait déjà le déroulement des événements et leur apogée, c'est-à-dire la révolution elle-même. La périodisation exige ce type de clivage dans les analyses. Sinon tout le monde sait bien que le temps découle sans arrêt. C'est nous qui le coupons par période. Pour faciliter l'analyse et aussi la compréhension, nous faisons commencer notre analyse de la veille de la révolution à partir du 1^{er} juillet 1908 et

²¹ Tarık Zafer Tunaya, *Türkiye'nin Siyasî Hayatında Batılılaşma Hareketleri*, İstanbul: İstanbul Bilgi Üniversitesi Yayınları, 2016, p. 83

continuer jusqu'au 22 juillet, autrement dit la veille précise de la Révolution jeune-turque.

L'ordre du jour de cette période courte est caractérisé considérablement par deux points : le premier est le projet anglo-russe à propos de la réforme en Macédoine, ainsi que la note anglaise sur ce sujet. Le deuxième est la question des soulèvements militaires dans plusieurs coins de la Macédoine et l'effort de les réprimer par Constantinople. Ces soulèvements sont appelés soit, directement, le soulèvement militaire, soit l'agitation des Jeunes-Turcs, soit le mouvement jeune-turc ou bien les affaires de Macédoine simplement. Selon nous, ces dénominations sont un indice assez important à propos de l'approche à l'égard du mouvement.

Alors qu'au début du mois, la presse française traite davantage de la question de réforme en Macédoine issue du projet anglo-russe et les points de vue des autres puissances européennes sur le projet, elle commence, avec l'accélération des événements en Macédoine, à consacrer plus de place à ces événements, c'est-à-dire le mouvement jeune-turc. Il faut ajouter tout de suite que le mouvement paralyse la situation en Macédoine et éventuellement le projet de réforme des puissances européennes et c'est pourquoi il devient plus important et il occupe l'ordre du jour beaucoup plus que le projet anglo-russe.

Tout au début du juillet, on signale l'antagonisme entre les officiers jeunes-turcs et ceux proche du Palais en donnant l'exemple de la tension entre le nouveau maréchal İbrahim Pacha, qui est annoncé comme proche du Palais, et l'inspecteur général Hilmi Pacha. Une nouvelle depuis Monastir est annoncée, celle peut être l'un des événements-clés de cette période : on indique une « révolte militaire assez sérieuse » par suite du refus du gouvernement de démobiliser des soldats qui avaient terminé leur service. Contre cette décision gouvernementale, les soldats déclarent refuser de continuer leur service.²²

Le 3 juillet 1908, le projet anglo-russe sur la Macédoine est déclaré. C'est un projet qui est basé sur l'accord de Reval²³ et avec lequel, dit-on, d'autres puissances sont d'accord. Mais l'Allemagne constitue une exception. Parce qu'elle est engagée

²² *Le Temps*, le 1^{er} juillet 1908, p. 2

²³ On signale l'entrevue de Reval entre le roi anglais et le tsar russe le 10 juin 1908. Nous allons remarquer plus tard le sens de cette entrevue chez les Jeunes-Turcs.

du côté turc. Cependant on ne cite pas un discours ou déclaration officiel(le) de la France sur cet accord avec le projet.

Quelques jours plus tard, la presse donne les nouvelles des troubles militaires en Macédoine. Un télégramme depuis Constantinople, daté du 9 juillet, expliquant la situation dans la capitale après la mutinerie de Monastir est communiqué. Il s'agit « *d'une certaine inquiétude (...) à cause de l'état d'esprit de la population de Monastir et des environs qui a fait cause commune avec les officiers et exprimé hautement son mécontentement du régime actuel.* »²⁴. Nous comprenons ici que l'inquiétude de Constantinople n'est pas issue de la mutinerie militaire seulement, mais aussi de la capacité de réveiller une réaction commune des environs de Monastir contre le régime.

Comme un événement à approfondir cette inquiétude, le général Chemsî Pacha qui est envoyé pour rétablir l'ordre par le palais est assassiné par un officier. Cet assassinat produit une impression profonde sur le sultan.²⁵ Comme nous verrons, cela n'est qu'un exemple de ce type d'actions vers la révolution. Par la suite, le Palais publie un *iradé* qui mutait 6000 officiers dans la circonscription militaire de Salonique. Nous pouvons considérer cet *iradé* comme un moyen traditionnel utilisé dans des cas similaires.

D'autre part, dans l'encadrement des efforts de réprimer les événements, la police arrête des manifestants dans les troubles à Monastir : « *Dix manifestants, déchirés par la police, du parti de la « Jeune Turquie » faisaient appel à tous les patriotes et leur demandaient de se réunir pour mettre fin au système actuel de gouvernement, faute de quoi les provinces macédoniennes seraient perdues pour la Turquie.* »²⁶. On communique tout de suite des dépêches consulaires annonçant qu'à Monastir sont affichées les proclamations des Jeunes-Turcs dans lesquelles on réclame une Constitution.²⁷ Nous comprenons ici deux choses considérables : premièrement, la réclamation de la Constitution se trouve aux premiers rangs des points de l'ordre du jour des manifestants. Deuxièmement, on accuse le gouvernement ottoman de ne pas suivre une politique à éviter la perte éventuelle de

²⁴ *Le Temps*, le 10 juillet 1908, p. 1

²⁵ *Le Temps*, le 11 juillet 1908, p. 2

²⁶ *Le Matin*, le 11 juillet 1908, p. 3

²⁷ *Le Temps*, le 11 juillet 1908, p. 2

la Macédoine. Cette réaction est certainement liée au projet anglo-russe sur la réforme en Macédoine.

Après avoir annoncé, et parfois répété, les dernières nouvelles des troubles militaires à Monastir comme les désertions des soldats et officiers turcs, et l'assassinat de Chemsî Pacha, on décrit le mouvement comme la formation « *des bandes musulmanes destinées à combattre les bandes chrétiennes, qu'elles soient serbes ou bulgares* ». ²⁸ Par contre, certains d'autres définissent les événements de cette manière : « *Les provinces européennes de l'Empire ottoman sont actuellement troublées par une agitation révolutionnaire organisée par le parti de la "Jeune-Turquie"* ». ²⁹ On ajoute que selon certaines informations, les chrétiens de la Macédoine sont très inquiets de ces événements. Par suite on consacre une place pour le discours de plusieurs « Jeunes-Turcs » résidant à Paris et affiliés au « Comité ottoman d'union et de progrès », défini comme l'un des groupements turcs aspirant à un régime plus libéral. Ils disent, en résumé, que le mouvement n'est en aucun cas contre les chrétiens, au contraire, en proclamant la Constitution ils ont le but de constituer un régime où tous les sujets de l'Empire auront les droits et devoirs égaux. ³⁰ Et une partie de la presse se contente de résumer les événements de cette manière : les mutineries militaires de Monastir et l'effort de les réprimer du Yildiz-Kiosk. ³¹

Il faut attirer l'attention sur la dénomination utilisée par *Le Matin*. Pour la période que nous analysons, c'est la première fois que le nom du Comité ottoman d'union et de progrès est annoncé. Il est défini comme un groupe parmi d'autres. Les journaux préfèrent plutôt le nom général de Jeunes-Turcs ou le parti de la Jeune-Turquie. Mais nous savons que le mouvement est dominé considérablement par le Comité Union et Progrès. Mais à cette époque, ce point était plus ou moins inconnu.

Le mouvement jeune-turc s'accélère et les bataillons d'Albanais qui devaient être mobilisés contre les troupes révoltées refusent le service. À l'égard de ce refus, la Sublime Porte prend des mesures énergiques et fait venir des bataillons d'Anatolie. Afin de réprimer le mouvement, les arrestations aussi continuent contre les officiers

²⁸ *Le Temps*, le 12 juillet 1908, p. 1-2

²⁹ *Le Matin*, le 12 juillet 1908, p. 2

³⁰ Ibid.

³¹ *Journal des débats*, le 12 juillet 1908, p. 2

du 3^e corps d'armée, connu le centre du mouvement, sous l'inculpation de propagande des idées jeunes-turques.³²

Face à cette continuation, et même accélération, des événements, l'ambassade de Turquie à Paris publie une déclaration à propos de la mutinerie. Selon cette déclaration, il n'y a pas de crise grave ni un soulèvement total de l'armée. C'est seulement l'affaire Niyazi Bey qui a pris la montagne avec ses 80 soldats « séduits par lui ». Sauf cette affaire, les officiers et les soldats de l'armée impériale sont fidèles au sultan comme dans le passé. La presse exagère les événements en donnant les nouvelles sensationnelles.³³ La déclaration signifie l'effort de cacher la capacité du mouvement en le réduisant à une affaire individuelle de Niyazi Bey. Il est normal en cas de crise de publier ce type de déclaration afin de cacher l'importance des événements.

Puis, on revient sur le projet des puissances sur la Macédoine. Nous voyons cette fois un point de vue différent que celui de réaliser le projet immédiatement. « *Les milieux diplomatiques, écrit-on, ne sont pas favorables aux réformes projetées en Macédoine ; ils sont d'avis que les puissances devront mettre en pratique, avec prudence, le nouveau projet, et seront même peut-être obligées d'abandonner le projet à la suite des événements qui ont lieu dans la Turquie d'Europe.* »³⁴ Il n'est pas clair ici qui sont ces milieux diplomatiques mais ce qui est important c'est que l'on croit que le mouvement jeune-turc pourrait changer la situation en Macédoine et qu'on conseille de le prendre en considération pour les réformes envisagées par les puissances. Sur cette même ligne, on publie une interview, accordée au *Berliner Tageblatt*, d'un diplomate de l'ambassade de Turquie à Berlin, qui déclare que « *la Turquie ne tiendra aucun compte du projet de réformes anglo-russe. (...) La Turquie veut être seule maîtresse chez elle.* »³⁵ Cependant, les nouvelles d'acceptation du projet par la France, l'Autriche-Hongrie, etc. continuent. Mais ce sont tous des assertions et il n'y pas de déclarations officielles³⁶.

³² *Le Temps*, le 13 juillet 1908, p. 2

³³ *Journal des débats*, le 13 juillet 1908, p. 1

³⁴ *Le Matin*, le 14 juillet 1908, p. 1908, p. 3

³⁵ *Le Matin*, le 15 juillet 1908, p. 3

³⁶ « Les journaux de Londres publient à ce sujet (le projet de Macédoine) des dépêches prétendant que les puissances sont très généralement favorables à la note anglaise. Jusqu'à présent cependant aucune indication précise ne permet d'affirmer un pareil accord. », *Journal des débats*, le 16 juillet 1908, p. 1

Dans la presse française, on assiste à une discussion sur le rôle de l'Angleterre dans le mouvement jeune-turc. Le 16 juillet, *Journal des débats* indique que « l'agitation jeune-turque s'est réveillée avec une nouvelle violence, et, comptant sans doute sur les sympathies libérales du gouvernement britannique, a sorti à son tour son programme de réformes, qui jusqu'à présent est surtout un programme d'assassinat. »³⁷ Cela veut dire que le mouvement jeune-turc se met à agir en comptant sur l'intérêt éventuel du gouvernement anglais à un mouvement libéral dans l'Empire ottoman. Le journal attire l'attention sur les affaires d'assassinat des Jeunes-Turcs et interroge implicitement la possibilité de changer d'avis de l'Angleterre.

Le jour suivant, *Le Temps* se plaint de l'assertion du *Journal des débats* à propos du rôle de l'Angleterre dans le mouvement jeune-turc. Ce premier pose que la note anglaise (pour le projet de réformes en Macédoine) et le gouvernement de Saint-James sont-ils responsables de cette agitation ? Le journal ajoute qu'on peut être favorable à la Turquie mais il ne faudrait pas cependant être plus royaliste que le roi et plus Turc que les Turcs. Et il conclut : « C'est une mauvaise méthode, au moment où l'Europe a besoin d'être unie, de rendre suspecte la politique d'un pays ami de la France, qui jusqu'ici a fait preuve d'une parfaite modération. »³⁸ Il est clair que *Le Temps* ne veut pas que la France soit contre l'Angleterre à cause de la Turquie et qu'elle garde sa position modératrice, ainsi que sa relation proche avec l'Empire britannique.

Le lendemain, *Journal des débats* répond à l'accusation : il ne faut pas être plus royaliste que le roi et plus Anglais que les Anglais. Le journal explique sa position de cette manière : « Lorsqu'on lit dans les journaux de Londres que l'unique chance de salut est dans la réalisation du programme jeune-turc, et que d'autre part on songe à l'appui opportun que tout affaiblissement de la puissance militaire ottomane peut apporter à la thèse anglaise d'une intervention internationale armée en Macédoine, on ne peut s'empêcher de faire des rapprochements qui s'imposent. »³⁹ Selon le journal, il faut examiner la situation tranquillement en évitant des exagérations. « L'esprit militaire de la Turquie est connu et son armée, l'une des meilleures de l'Europe, ne peut pas être à la merci de quelques agitateurs

³⁷ *Journal des débats*, le 16 juillet 1908, p. 1

³⁸ *Le Temps*, le 17 juillet 1908, p. 1

³⁹ *Journal des débats*, le 18 juillet 1908, p. 1

politiques. »⁴⁰ Le journal, en publiant dans le même jour une déclaration de l'ambassade de Turquie⁴¹ qui dément la révolution totale et la désorganisation militaire complète en Roumélie, apparaît être positionné bien auprès du gouvernement ottoman. Il est significatif, selon nous, de dénommer les Jeunes-Turcs et leur mouvement « quelques agitateurs politiques ». Le journal reproche aussi aux journaux anglais d'exagérer les événements. Ces journaux publient toujours les dépêches les plus alarmistes au sujet de « *l'agitation jeune-turque dont on semble vraiment se préoccuper à Londres beaucoup plus qu'à Constantinople. (...) Et toujours ces nouvelles sont commentées dans un esprit visiblement favorable à la cause jeune-turque, à ce point que ce matin encore le Daily Telegraph écrit que 'le programme politique des jeunes-turcs est devenu l'unique chance de salut'* ».⁴² Nous voyons que *Le Matin* ne s'engage guère dans cette polémique.

Avec l'influence anglaise ou pas, les mutineries militaires, ou les révoltes, continuent sans cesse. On signale que les révoltés albanais favorisent le mouvement jeune-turc et ont la tendance de le rejoindre. Ceci réveille une inquiétude vive à Yildiz-Kiosk.⁴³ Au-delà de cette confusion, les Jeunes-Turcs sont, d'ailleurs, assez nombreux dans la région. Par exemple à Salonique, l'une des villes importantes du mouvement, les deux tiers des habitants musulmans sont favorables à la cause du parti en question.⁴⁴ De plus, on ajoute que « (...) *l'agitation jeune-turc, qui a fait, depuis 1904, d'assez nombreuses recrues parmi les officiers des troupes ottomanes, augmentait avec rapidité.* »⁴⁵ Nous comprenons que la Révolution jeune-turque n'est pas spontanée mais elle a une histoire. Et le mouvement jeune-turc est très populaire parmi les officiers et augmente de plus en plus sa popularité.

Pour arriver à ce point, les Jeunes-Turcs font des efforts pour adhérer les gens au mouvement. Afin de réaliser ce but, les propagandistes, officiers ou civils, font

⁴⁰ Ibid.

⁴¹ Certains journaux propagent « les nouvelles les plus fausses et les plus invraisemblables ; ils vont même jusqu'à déclarer que les provinces de la Roumélie sont en pleine révolution et que l'armée y est complètement désorganisée. (...) Si une mutinerie militaire sans aucune importance comme celle produite à Monastir pouvait désorganiser une armée tout entière, celles de tous les pays de l'Europe seraient aujourd'hui en pleine révolte » On ajoute que l'armée est fidèle au sultan et qu'il n'y a pas une révolution ni une désorganisation militaire dans ces provinces : *Journal des débats*, le 18 juillet 1908, p. 1

⁴² Ibid.

⁴³ *Le Temps*, le 17 juillet 1908, p. 1

⁴⁴ *Le Matin*, le 17 juillet 1908, p. 3

⁴⁵ *Le Temps*, le 17 juillet 1908, p. 1

appel à la population chrétienne, Grecs et Bulgares, et l'invitent à coopérer avec eux contre les abus du régime actuel, qui constituent leurs problèmes communs. Mais selon certains, cette population adressée est méfiante contre les Jeunes-Turcs dont la propagande semble avoir gagné du terrain dans l'armée, comme nous avons déjà indiqué, et parmi les classes instruites.⁴⁶

Le 19 juillet, on publie une chronique du prince Sabahaddin, présenté comme neveu du sultan Abdülhamid, le fondateur de la « Ligue ottomane de décentralisation, Constitution et initiative privée » et l'un des promoteurs du mouvement libéral en Turquie. La chronique est intitulée « La liberté vaincra en Turquie ». Le prince décrit la révolte turque de la Macédoine comme un épisode du grand drame qui se joue actuellement en Turquie entre les partisans du régime représentatif et ceux de l'absolutisme. Il trouve regrettable le recours aux moyens violents de l'opposition libérale, mais il ajoute que *« la responsabilité de ces actes remonte directement au souverain actuel qui a confié le gouvernement du pays aux mains de gens dépourvus de toute notion de moralité. »* M. Sabahaddin, appelant d'autres promoteurs « nos amis du comité "Union et progrès" », espère le soutien des puissances à *« ce mouvement orienté vers un régime constitutionnel qui signifie le salut de la Turquie et, en remédiant la vieille question d'Orient, de la paix universelle. »*⁴⁷

Le jour suivant, une nouvelle importante est publiée, selon laquelle *« (...) un certain nombre d'officiers du 3^e corps d'armée auraient fait savoir aux autorités centrales qu'au cas où les trente-huit officiers récemment arrêtés et conduits à Constantinople pour y être jugés par un conseil de guerre, sous l'inculpation d'encourager l'agitation des "Jeunes-Turcs" ne seraient pas relâchés, tous les généraux, en Macédoine, seraient assassinés et l'armée s'avancerait alors vers Constantinople et réclamerait le respect de la Constitution. »*⁴⁸

Par contre, *Journal des débats* communique un démenti à propos de cette menace des révoltés de marcher vers Constantinople. Le journal conseille aussi de ne pas prendre en considération sérieusement le soulèvement des Albanais. Parce que ces derniers se révoltent de temps en temps et le gouvernement ottoman sait bien

⁴⁶ *Le Matin*, le 18 juillet 1908, p. 3

⁴⁷ *Le Matin*, le 19 juillet 1908, p. 1

⁴⁸ *Le Matin*, le 20 juillet 1908, p. 3

comment arriver à l'apaisement. Mais cette fois, il s'agit d'une nuance seulement : ce mouvement est plus bruyant que les précédents. De plus, il ne faut pas attribuer d'importance à la réclamation de la Constitution par les Albanais. Car ils ne savent pas du tout le sens d'une constitution : *« Les Albanais ne voudront en aucune façon voir changer leur fortune, et, en tous cas, l'octroi d'une Constitution est bien la dernière chose à laquelle ils songeraient. »*⁴⁹

Sur le plan international, nous assistons à une entrevue sur la situation en Macédoine entre l'amiral Touchard, l'ambassadeur de France, et M. Isvolsky, le ministre des affaires étrangères de la Russie. À cette réunion, prétend-on, ils ont reconnu la nécessité d'une intervention des gouvernements intéressés, au cas où la Turquie serait impuissante à étouffer la révolte.⁵⁰ Cette information sera démentie quelques jours plus tard.

On publie une note envoyée par un correspondant particulier de Salonique⁵¹, selon laquelle *« Ce mouvement (...) ayant pour but la formation de bandes musulmanes pour combattre les bandes chrétiennes, soit serbes, soit grecques, soit bulgares, est un mouvement tout à fait nationaliste. »* C'est d'ailleurs déjà dit, mais la dénomination exacte « nationaliste » est nouvelle. L'auteur continue : *« Ce sont des musulmans qui demandent pour leur pays une forme constitutionnelle. Ils demandent des garanties de liberté individuelle, de propriété, d'égalité devant la loi, etc. Dans l'armée, les officiers demandent un avancement copié sur celui existant dans les autres armées européennes(...) »*⁵².

Lorsque certains journaux décrivent le mouvement comme la bande musulmane contre les bandes chrétiennes, d'autres prennent la position différemment : d'après ces journaux, le mouvement est d'origine d'un soulèvement des soldats qui n'ont pas de grade qu'ils méritent, qui ne sont pas démobilisés alors qu'ils ont terminé leur service et qui ne sont pas payés. Ces types de mouvements

⁴⁹ *Journal des débats*, le 20 juillet 1908, p. 2. Nous pouvons, peut-être, critiquer cette approche assez méprisante, mais l'auteur n'est pas tout à fait injuste. Car ce mouvement albanais ne vise pas, consciemment, à rétablir la Constitution. À Firzovik, les Albanais se rassemblent par une autre raison. Galip Bey, un officier qui est membre du Comité Union et Progrès, essaye de canaliser ce rassemblement vers la cause jeune-turque. Et cet effort assure la participation des Albanais rassemblés à Firzovik au mouvement jeune-turc. Pour aller plus loin, voir : Süleyman Külçe, *Firzovik Toplantısı ve Meşrutiyet*, İzmir, 1944

⁵⁰ *Le Matin*, le 20 juillet 1908, p. 3

⁵¹ Datée du 16 juillet, mais la date de publication est le 21 juillet. On ne sait pas pourquoi communiquer tardivement.

⁵² *Le Temps*, le 21 juillet 1908, p. 2

existaient autrefois aussi, mais ils finissaient quand les grades étaient reconnus, les salaires étaient payés ou les soldats étaient renvoyés à leurs maisons. Mais cette fois, les mesures de ce genre ne marchaient pas. *« À l'heure actuelle, c'est un mouvement véritablement nationaliste provoqué par les comités jeunes-turcs. Ils demandent le rétablissement de la Constitution ; des garanties pour la liberté individuelle, pour la possession des propriétés ; l'égalité devant la loi ; l'avancement dans toutes les administrations civiles et militaires réglé, basé sur la valeur intellectuelle, les services rendus et l'ancienneté. »*⁵³

Nous pouvons voir une attitude générale de considérer le mouvement comme nationaliste. Face à cette attitude les Jeunes-Turcs communiquent un mémorandum aux représentants des puissances dans la région. Selon ce document, le but du mouvement est de supprimer les agents actuels du despotisme qui se trouvent autour du sultan. Ils déclarent que *« le comité, qui comprend des membres de toutes les races et toute religion et qui a toute l'armée derrière, veut remplacer le despotisme actuel par la forme constitutionnelle. »*⁵⁴ L'effort de se montrer un mouvement libéral et incluant les différentes religions et ethnicités est bien visible dans le mémorandum.

À côté des puissances, on suit les événements sans intervention : *« Les opérations du parti jeune-turc n'ont pas donné lieu à des négociations entre les puissances. »*⁵⁵ En apparence, elles travaillent encore sur la note anglaise. C'est la Russie qui doit compléter cette note sur le plan financier et judiciaire. Mais le côté des puissances reste silencieux.

Malgré cette situation dans la scène internationale, le mouvement jeune-turc, déclaré très bien organisé, domine complètement la région du 3^e corps d'armée et en partie la région du 2^e corps. Le Comité jeune-turc commence, même, à percevoir les impôts.⁵⁶ Contre ces exercices, *« les autorités officielles sont impuissantes et ne peuvent prendre aucune mesure sérieuse pour combattre les révoltés parce qu'un sentiment de solidarité se manifeste entre les officiers et les soldats. »*⁵⁷ Pour montrer

⁵³ *Le Temps*, le 22 juillet 1908, p. 2

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ *Le Matin*, le 21 juillet 1908, p. 3

⁵⁶ Niyazi Bey, l'un des promoteurs du mouvement jeune-turc, explique ce type de pratique dans ses mémoires : Resneli Niyazi, *Resneli Niyazi Hatıratı (Hâtırat-ı Niyazi)*, Istanbul : Örgün Yayınevi, 2003

⁵⁷ *Le Matin*, le 21 juillet 1908, p. 3

le niveau de cette solidarité, il vaut mieux parler du refus des troupes venues de l'Anatolie. Ces troupes en provenance des villes anatoliennes à combattre contre les révoltés et rétablir l'ordre, refusent de servir quand ces soldats apprennent qu'ils vont lutter contre les soldats ottomans.⁵⁸ Ils le refusent en disant qu'ils ne combattraient pas contre leurs frères.⁵⁹

Une autre sorte de solidarité est assurée par les Albanais. Selon la *Gazette de Cologne*, les Albanais rassemblés à Firzovik ont proclamé leur solidarité avec les Jeunes-Turcs et envoyé à Constantinople un télégramme en ce sens.⁶⁰

Sous ces conditions, on publie une dépêche importante depuis Monastir datée du 21 juillet : « *Le comité des Jeunes-Turcs a remis à Muchir Osman Pacha un memorandum exposant leurs revendications et donnant onze jours, à partir d'hier, pour la réponse du palais. L'attitude du comité dépendra de la réponse.* »⁶¹ D'autre part, le commandant Niyazi Effendi⁶², signataire des proclamations affichées à Monastir, Okhrida et alentours, envoie un ultimatum déclarant qu'il se livrerait à des actes de violence si d'ici à samedi prochain il n'obtient pas du gouvernement ottoman une réponse satisfaisante à ses demandes relatives à l'établissement d'un nouveau régime libéral constitutionnel.⁶³ Ce sont des nouvelles significatives dans la marche vers la révolution.

Le 23 juillet, une chronique tentée d'expliquer le mouvement jeune-turc par différents côtés est publiée. Selon cette chronique, il n'y a pas d'illusion ni d'exagération, mais la gravité du mouvement est réelle. Il s'agit d'une organisation déjà forte qui attendait d'être sûre de ses moyens d'action. Puis, l'auteur met l'accent sur sa puissance au sein de l'armée : « *Les jeunes-turcs, en dirigeant leurs efforts sur l'élément militaire, ont visé droit au cœur. Leur propagande, malgré l'espionnage dont elle était l'objet, a porté des fruits rapides.* » La force militaire est significative. Car jusqu'ici « *malgré un régime pénible de passe-droits en haut, d'irrégularités administratives en bas* » le sultan n'avait pas d'inquiétude pour sa souveraineté, tant

⁵⁸ Selon *Le Temps*, ces soldats étaient trompés et croyaient se battre contre la Bulgarie ; *Le Temps*, le 23 juillet 1908, p. 2

⁵⁹ *Le Matin*, le 14 juillet 1908

⁶⁰ *Le Matin*, le 23 juillet 1908, p. 3

⁶¹ *Le Matin*, le 22 juillet 1908, p. 3. Et aussi : *Journal des débats*, le 23 juillet 1908, p. 2

⁶² On l'appelle parfois Niyazi Bey, parfois Niyazi Effendi.

⁶³ *Le Temps*, le 23 juillet 1908, p. 2

que l'armée restait fidèle.⁶⁴ Mais cette fois le centre du mouvement est un corps d'armée lui-même. Et il s'agit d'une solidarité entre les soldats et officiers de la région et aussi ceux venus d'autres régions. Cependant, même pour les buts les plus légitimes, il est détestable d'avoir recours aux assassinats. « *L'hécatombe d'officiers supérieurs (...) diminuera les sympathies dont les jeunes-turcs jouissaient en Europe, et continue-t-il, leur programme, considéré en lui-même, est digne d'estime.* » Ensuite, l'auteur cite quelques articles du mémorandum adressé aux représentants des puissances en Macédoine. Il trouve affirmatif ce mémorandum et ajoute que « *le despotisme ottoman est un régime indéfendable. (...) Le mécontentement est naturel. Quand les jeunes-turcs exploitent ce mécontentement au profit de leurs aspirations réformistes, ils sont dans leur droit.* » Mais à cause des assassinats et des tentatives de collaboration avec les bandes grecques ou bulgares, « *ils se méprennent gravement sur leurs intérêts et sur la méthode la plus propre à leur assurer la bienveillance de l'Europe.* »⁶⁵ Cette chronique nous montre plus ou moins comment le mouvement jeune-turc est perçu depuis l'Europe.

Le 23 juillet, nous voyons publier un manifeste des « rebelles » aux chrétiens. Ce manifeste adressé aux villages bulgares, grecs et serbes du district d'Okhrida par le commandant Niyazi Effendi. Il s'adresse à ces populations qui travaillaient jusqu'aujourd'hui au nom des États balkaniques. Il les conseille de le renoncer, car ces États n'attribuent d'importance qu'à leurs intérêts, mais non pas à ceux de ces populations-là. Ces États balkaniques et le gouvernement ottoman tentent de semer la discorde entre les populations de cette région. Pour améliorer la situation, il faut travailler en collaboration. « *Ce pays, continue-t-il, nous appartient, et tant qu'un Turc restera vivant nous ne permettrons pas aux autres de nous gouverner.* »⁶⁶ Niyazi définit le mouvement, constitutionnel, réformiste et aussi nationaliste ottoman.⁶⁷

Les journaux du 24 juillet consacrent une place du changement grand-viziriel : le grand-vizir Férid Pacha est remplacé par Saïd Pacha. La presse traite de l'origine albanaise de Férid Pacha comme la raison de ce changement inattendu. Le sultan, dit-

⁶⁴ *Le Temps*, le 23 juillet 1908, p. 1

⁶⁵ Ibid.

⁶⁶ Ibid., p. 3

⁶⁷ Quand Niyazi utilise le mot « Turc », il veut dire Ottoman mais pas Turc par l'aspect ethnique. D'ailleurs Niyazi est d'origine albanaise. L'identité turque indiquée par lui est l'identité commune de l'Empire ottoman : Resneli Niyazi, op. cit., p. 123-124. Nous allons revenir sur ce sujet plus tard.

on, décide de changer son grand-vizir, car ce dernier n'était pas efficace contre les troubles militaires. Et on prétend qu'il peut être influencé par les événements dans son pays natal, l'Albanie. Le grand-vizir est destitué à la suite de son refus d'adhérer aux avis du conseil militaire du palais, conseillant la répression en Macédoine. On ajoute que la cause du choix de Saïd Pacha est de gagner des sympathies personnelles dans les milieux jeunes-turcs qui tiendraient en estime particulière son libéralisme éclairé.⁶⁸

Les événements continuent dans les vilayets de la Macédoine. Même *Journal des débats*, qui parlait des événements, du mouvement en gardant une certaine distance, écrit que « (...) l'importance de l'agitation militaire en Macédoine n'est pas niable, et aujourd'hui les moyens ordinairement employés jusqu'ici ne suffiraient pas à réprimer des désordres qui, à en juger d'après les déclarations mêmes des chefs de l'organisation jeune-turque, prendraient bientôt un caractère général beaucoup plus grave. »⁶⁹ Une dépêche peut montrer la situation : la ville de Monastir est maintenant entièrement acquise au mouvement jeune-turc.⁷⁰ Comme nous avons déjà remarqué, les officiers et soldats des bataillons venus de l'Anatolie rejoignent le mouvement. Les Albanais aussi prennent parti pour le mouvement jeune-turc et ce cas est communiqué à Constantinople.

À l'égard de cette situation si grave, le gouvernement ottoman avait recours à des moyens traditionnels afin de contenir les révoltes : attribuer des grades aux officiers, envoyer les soldats qui ont fini leur temps à leurs maisons, payer les salaires et pardonner les révoltés. Mais aucun de ces actes ne marche, alors qu'autrefois ces mesures pouvaient résoudre les problèmes. Dans ce cas-là, « dans les milieux turcs clairvoyants et dans les autres sphères sérieuses de Constantinople, on pense d'une façon unanime qu'il y a lieu de faire quelque chose pour enrayer le mouvement, mais on exprime l'opinion que la question de savoir s'il faut rétablir la Constitution entièrement, ou avec des modifications, ou avoir recours à de nouvelles décisions, ne peut être résolue qu'après un examen très approfondi de la situation. »⁷¹ Il est important de voir ici qu'enfin on peut parler à Constantinople

⁶⁸ *Journal des débats*, le 24 juillet 1908, p. 1. Il faut indiquer qu'il est un commentaire exagéré de parler d'un « libéralisme éclairé » pour Saïd Pacha. Nous allons voir ultérieurement son attitude envers le nouvel état de choses.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ *Le Matin*, le 24 juillet 1908, p. 1

⁷¹ *Journal des débats*, le 24 juillet 1908, p. 1

d'autres mesures que la répression militaire, quoiqu'il n'y ait plus de temps à réfléchir en détail. *Le Matin* du 23 juillet publie un télégramme significatif de Constantinople, selon lequel « *la marche des troupes macédoniennes vers Constantinople a alarmé le sultan à un tel point qu'il a décidé d'accorder une Constitution aux habitants immédiatement, cette mesure étant la seule pouvant mettre fin au soulèvement.* »⁷² Contre cette idée, les membres du conseil essayent de faire abandonner le sultan. Mais c'est un effort vain. Parce que le sultan « *se contenta de répondre qu'il avait l'intention d'accorder une Constitution, puis de trouver quelque moyen pour l'annuler ensuite.* »⁷³

En conclusion, la veille de la Révolution jeune-turque est résumée par deux questions : la première est le projet anglo-russe de réforme en Macédoine et la note anglaise sur ce projet. On annonce que d'autres puissances, aussi, sont engagées au projet, quoiqu'il n'y ait pas de déclarations officielles de cette manière par ces puissances indiquées. Au début de juillet 1908, cette question apparaît comme un important point de l'ordre du jour mais elle commence à occuper moins de place de jour en jour. La cause de ce changement est sans doute la deuxième question : les troubles ou les révoltes militaires dans cette même région. Au détriment du projet anglo-russe, cette question prend plus de place dans la presse pendant le mois de juillet. Ce qui est significatif c'est qu'on ne parle pas, pour le moment, d'une liaison entre ces deux questions. La révolte militaire est définie comme un mouvement contre le régime actuel, c'est-à-dire le despotisme ottoman.⁷⁴

Le soulèvement au sein du 3^e corps d'armée et celui des Albanais rejoint le mouvement jeune-turc. Au cours du juillet, les événements continuent sans cesse et les Jeunes-Turcs gagnent des soutiens de différents côtés. Ils sont bien organisés dans l'armée et il s'agit d'une solidarité entre les officiers et les soldats qui ont des problèmes communs avec le régime actuel. En supplément du soutien au sein du 3^e

⁷² *Le Matin*, le 23 juillet 1908, p. 3

⁷³ Ibid. *Le Matin* communique ces informations par un télégramme de Constantinople à l'agence *United Press*, Londres, daté du 22 juillet 1908. Cette information très précieuse est annoncée dans la 5^e page du journal. C'est-à-dire, le journal n'attribue pas d'importance. Mais il est clair en fait que l'auteur de ce télégramme savait la décision du sultan dès le 22 juillet. Mais nous savons que cette décision est prise la nuit du 23 au 24 juillet. Alors ce télégramme est plutôt une bonne anticipation qu'une information.

⁷⁴ La liaison entre la révolution et l'intervention éventuelle en Macédoine est bien visible dans les écrits de Niyazi bey. La raison principale du mouvement était le despotisme d'Abdülhamid, mais l'entrevue de Reval accélère le processus : Resneli Niyazi, op. cit., p. 186

corps, les bataillons que le gouvernement ottoman envoie contre les révoltés, refusent de combattre contre leurs frères et eux aussi rejoignent le mouvement.

Dans la presse française, ce mouvement jeune-turc est considéré comme un mouvement nationaliste se mobilisant contre les chrétiens de la région. Les Jeunes-Turcs essayent de démentir cette assertion en déclarant que le mouvement n'est pas contre les chrétiens ni les étrangers, au contraire il est libéral et constitutionnel contre le régime actuel ottoman. Et ils défendent que la proclamation de la Constitution, le but principal du mouvement, profitera à tous sans distinction de religion ni de race/ethnicité.

À propos de l'approche de l'Europe à l'égard du mouvement jeune-turc, la presse française remarque que l'Europe est en fait « bienveillante » face au mouvement. Mais le recours à la violence et les assassinats exercés par les Jeunes-Turcs pourront diminuer les sympathies des Européens. Au-delà de ces affaires violentes, le mouvement jeune-turc est dans le droit de soulever contre un « régime indéfendable » à cause des irrégularités administratives et des passe-droits.

Malgré l'effort du gouvernement ottoman à contenir les soulèvements, le mouvement ne perd pas de force et les mesures du Palais ne marchent pas. Finalement, sous ces conditions et surtout à la suite de la menace de marcher vers Constantinople, si la Constitution n'entrait pas en vigueur, font penser les « milieux clairvoyants » et en particulier le sultan de proposer d'autres mesures que la répression militaire et promotions : c'est la proclamation de la Constitution.

II- La suite de la révolution

Qu'est-ce que la révolution ? Quel ou quels moment(s) ou bien quels événements peuvent être considérés comme la révolution ? Où commence et où finit une révolution ? Ce ne sont pas de questions faciles et les réponses changent d'un exemple à l'autre. Dans notre exemple analysé, on peut voir la proclamation de la Constitution comme la part la plus grande de cette révolution. Alors le jour de la proclamation de la Constitution est considéré comme le jour de la révolution. Mais où se trouve la fin, on ne sait pas. Pour notre analyse, nous prenons une fin afin de faire possible un travail déterminé, mais en réalité il n'est pas possible de constater une fin facilement.⁷⁵

Le début de la révolution est résumé ainsi : « *Le 20 juillet Monastir et Salonique demandent au palais de proclamer la Constitution. Le palais ne répond pas. Le 23 juillet, la Constitution est proclamée par le comité dans toute la Macédoine et des télégrammes sont expédiés au palais lui déclarant que si dans les vingt-quatre heures la Constitution n'est pas proclamée, les 2^e et 3^e corps marcheront sur Constantinople. Le 24 juillet, la Constitution était proclamée.* »⁷⁶. C'est l'histoire très courte et simple de la promulgation de la Constitution, donc un pas essentiel de la révolution.

Comme nous voyons dans la citation, on a proclamé la Constitution en Macédoine avant Constantinople, c'est-à-dire la promulgation officielle. À Monastir, à Salonique, à Serrès, à Gevgeli, plusieurs villes en Macédoine on a proclamé la Constitution. Les troupes militaires rejoignent le mouvement. Les autorités locales, comme les *kaymakams* sont obligées d'être fidèles à la Constitution.⁷⁷ À Monastir, on joue la *Marseillaise*.⁷⁸

Après avoir vu que les efforts de réprimer le mouvement n'ont pas marché, Constantinople est obligé de soumettre à cette menace. Ainsi le 24 juillet après la prière de vendredi, le sultan prend un *iradé* qui ordonne la convocation d'une Chambre des députés dans les formes prévues par la Constitution de 1876. Un

⁷⁵ Une révolution n'est pas un jour ou un moment, c'est plutôt un processus qui peut durer plusieurs années. Mais comme l'approche générale accepte un « jour de la révolution », par exemple la Révolution du 23 juillet 1908, nous gardons ce point de vue. Cependant nous savons que la Révolution jeune-turque a continué plusieurs années après le mois de juillet 1908.

⁷⁶ *Le Temps*, le 18 août 1908, p. 2

⁷⁷ *Le Temps*, le 25 juillet 1908, p. 1

⁷⁸ *Journal des débats*, le 25 juillet 1908, p. 6

télégramme-circulaire a été envoyé ce matin-là à tous les vilayets et mutessarifats, les invitant à faire procéder aux élections suivant les prescriptions constitutionnelles.⁷⁹ Ainsi la demande la plus importante du mouvement jeune-turc est assurée. Alors le reste est de constituer et consolider le nouveau régime et de faire face à une contre-révolution possible.

La presse française salue la Constitution en rappelant tout le processus de modernisation : « *L'histoire de la Turquie constitutionnelle ne date pas du 24 juillet 1908 ; il y a une tradition turque des réformes qui est parallèle à la tradition européenne, et qui s'y oppose.* »⁸⁰. Et on met l'accent surtout sur la Première Monarchie constitutionnelle : les germes jetés à cette époque-là trouvent un terrain favorable. La situation aujourd'hui est bien convenable qu'autrefois. « *En 1876, quelque hommes seulement tentaient de superposer à une nation, qui dans sa grande majorité, y restait indifférente, une Constitution à l'européenne : aujourd'hui, la mentalité nationale a été préparée par souffrance à désirer la liberté et à en comprendre le prix.* »⁸¹ Il ne s'agit peut-être pas d'une demande populaire de la liberté et d'une constitution, mais quand même il y a une grande différence dans les nombres de gens qui font entendre les demandes de ce type par rapport à l'année 1876.

On souhaite une vie plus longue à cette nouvelle période et le succès réel d'un régime constitutionnel. Parce qu'on indique que la réunion de la Chambre en 1877 ne fut qu'une comédie. On appelait les députés *Evet effendim*, ce qui veut dire en turc « Oui, monsieur » et la Chambre cessa de siéger rapidement.⁸²

Mais cette fois le régime semble durer plus longtemps, parce que l'atmosphère est différente : « (...) *on ne croit pas à une nouvelle dissolution du Parlement, car, dans ce cas, le peuple et l'armée seraient prêts à lutter pour la Constitution.* »⁸³ D'ailleurs, le motif de la re-proclamation de la Constitution, elle aussi, est différent

⁷⁹ **Le Temps**, le 25 juillet 1908, p. 6. Nous savons que les journaux dans l'Empire ottoman publient l'iradé qui déclare la proclamation de la Constitution de 1876 et la convocation du parlement dans leurs colonnes de l'annonce officielle (*Tebliğat-ı resmîye*) : Tarik Zafer Tunaya, op. cit., p. 26 et Feroz Ahmad, *İttihat ve Terakki...*, op. cit., p. 35. Mais on n'a pas expliqué en détail les procédures d'élection. La méthode d'élection causera un problème entre le grand-vizir Said pacha et les Jeunes-Turcs. Nous allons l'expliquer ultérieurement.

⁸⁰ René Pinon, « La Turquie nouvelle », **Revue des deux mondes**, 47^e vol., septembre-octobre 1908, p. 136

⁸¹ Ibid., p. 143.

⁸² **Le Temps**, le 25 juillet 1908, p. 6

⁸³ **Le Matin**, le 27 juillet 1908, p. 3

de celui de 1876. Cette fois ce sont l'armée et un peuple affirmatif à l'égard du mouvement, qui apportent la Constitution.

Après avoir comparé la situation actuelle avec celle de 1876, les journaux publient les articles principaux de la Constitution de 1876. La presse française attire l'attention sur « l'esprit extrêmement libéral » de la Constitution. Certains de ses articles, dit-on, semblent extraits de la « Déclaration des Droits de l'Homme ».⁸⁴ Cette ressemblance nous paraît importante. Parce qu'elle annonce l'analogie faite ultérieurement avec l'expérience de la France, c'est-à-dire la Révolution française.

A) Le sens de la révolution

La presse française considère la Constitution comme la part la plus grande de la Révolution jeune-turque. Face à un despotisme, c'est la Constitution qui limite le pouvoir et garantit l'ordre établi. Les organes de presse déclarent une Turquie nouvelle égalitaire : « Elle (la Constitution) crée véritablement une Turquie nouvelle en abolissant toute distinction entre les habitants de l'Empire, quelle que soit la race ou la religion à laquelle ils appartiennent. »⁸⁵ L'inégalité entre les sujets de l'Empire était toujours une question. Et les puissances européennes mettent l'accent sur cette inégalité, en général, entre les sujets musulmans et non musulmans. On suppose que cette Constitution remédiera à cette question ancienne.

Puis, on salue la fin du despotisme hamidien : « Grâce à leur initiative courageuse [des Jeunes-Turcs, évidemment], la Turquie ne reverra plus le régime d'oppression qu'elle a connu ; ils ont balayé pour longtemps la séquelle des mouchards, des voleurs, des derviches et des astrologues qui captaient la confiance du sultan ; ils ont jeté dans le pays un ferment de résurrection et de progrès qui fera tôt ou tard son œuvre. »⁸⁶ Ici nous pouvons apprendre facilement comment voir l'ancien régime et se positionner à l'égard des efforts des Jeunes-Turcs.

La presse française, en général, prend les événements comme une révolution. L'un des journaux interroge ce point : « Le mot de révolution est-il excessif ? Non, sans doute, si, comme l'affirment toutes les dépêches, non seulement celles que nous

⁸⁴ *Journal des débats*, le 26 juillet 1908, p. 2 ; *Le Temps*, le 25 juillet 1908, p. 1

⁸⁵ René Pinon, op. cit., p. 134

⁸⁶ Ibid., p. 158

*publions (...) mais celles aussi de la presse anglaise, de la presse allemande et de la presse autrichienne. »*⁸⁷

D'autre part, il s'agit d'un « soutien conditionnel ». La presse de France est favorable à la révolution et semble contente des futures conséquences mais elle est prudente aussi : *« L'Orient est en pleine révolution. (...) Mais que d'étapes à parcourir avant d'arriver au but que tout le monde désire atteindre ! Pour le moment, on est en pleine féerie. »*⁸⁸ Ces paroles pourraient être dites par une personne qui apparaît avoir déjà complété le parcours et savoir tout le processus.

Un autre auteur prend le même aspect : *« Il est certain que la Turquie fait un admirable effort, auquel toutes les puissances civilisées applaudissent, pour s'élever à "un niveau moral" supérieur ; mais il est non moins certain qu'il ne faut pas se hâter de proclamer qu'elle y a réussi ; elle y travaille. »* C'est encore l'accent sur le début du processus. Il donne la raison du soutien conditionnel : *« En politique, il s'agit des intérêts, et les étrangers n'ont pas à juger des cœurs, mais des actes. »*⁸⁹

Selon nous, dans ces expressions, le positionnement depuis l'Occident à l'égard de l'Orient est bien visible. Autrement dit, il s'agit d'une approche que l'Orient essaye d'entrer dans la voie du développement que l'Occident a déjà finie. Et les étrangers, les pays européens éventuellement, se comportent selon la conformité à cette ligne de développement.

B) Les événements principaux au fil de la révolution

Les événements pendant la période que nous analysons, c'est-à-dire immédiatement après la révolution, de la fin de juillet à la fin de septembre précisément, sont divisés en deux : ce sont des événements intérieurs et extérieurs. Sur le plan intérieur, il s'agit d'un changement gouvernemental, de la démarche vers les élections et des manifestations, presque partout, en Macédoine et à Constantinople. Ensuite, viennent les événements relatifs aux affaires extérieures, en particulier l'affaire macédonienne.

⁸⁷ *Le Temps*, le 25 juillet 1908, p. 1

⁸⁸ *Revue des deux mondes*, 46^e vol., juillet-août 1908, p. 712

⁸⁹ René Pinon, op. cit., p. 156

1. Le plan intérieur

Manifestations : Après la proclamation de la Constitution, les manifestations, célébrations en faveur de la révolution s'organisent dans plusieurs coins de l'Empire ottoman, surtout dans la région macédonienne, le « berceau de la liberté », et à Constantinople.⁹⁰ Les gens de toutes races, religions et sexes, ayant tous plein d'enthousiasme, envahissent les rues. Ils fraternisent. Ils applaudissent en criant, même en français : « Vive la liberté ! Vive la Constitution ! Vive la patrie ! ». À Constantinople, la foule ajoute, en général, à ces slogans celui-ci : « Vive le sultan ! ». Mais en Macédoine, les gens manifestant dans les rues évitent de parler du sultan. Il s'agit d'une différence assez nette entre les foules de ces deux places.⁹¹

La presse française donne des nouvelles depuis l'Empire ottoman sur les démonstrations d'enthousiasme. Mais on met l'accent sur la tranquillité. Il y a une foule immense dans les rues, cependant aucun grand acte de violence n'apparaît. Nous viendrons à ce sujet plus tard. Au contraire à la bienveillance de la presse française à l'égard des manifestations, le gouvernement a une grande inquiétude. Afin d'apaiser la foule, il applique quelques politiques rapides.

D'abord, le gouvernement traite la demande de l'amnistie pour les prisonniers et exilés qu'on a accusés des crimes politiques sous l'ancien régime, ce sont des Jeunes-Turcs opposés au gouvernement. La foule se manifeste pour l'amnistie politique, en fait. Mais le gouvernement ottoman annonce une amnistie générale, c'est-à-dire non pas seulement les prisonniers politiques, mais tous condamnés de droit public seraient libres également. Ce n'était pas une chose désirable. Certains accusent le gouvernement d'essayer de déranger la tranquillité sociale qui assurait le pacifisme de la révolution. Quand même, ce débarquement des prisons ne dérange pas complètement « l'harmonie sociale » occasionnelle.

Puis, dans les manifestations on entend souvent la demande de destitution de la camarilla du Yildiz-Kiosk. L'entourage du sultan est accusé de corruption, injustice, mal orientation pour le sultan, etc. Les personnes de ce type, ministres et haut-

⁹⁰ Il faut noter qu'les manifestations de joie n'ont pas commencé tout de suite. Parce qu'à cause de la censure, la population de la capitale ne savait rien sur ce qui s'est passé en Macédoine. C'est pourquoi, quand on a déclaré rétablir la Constitution, les gens sont restés sceptiques dans un premier temps. Par la suite, ils ont compris que l'information était correcte, les manifestations ont commencé à Constantinople également.

⁹¹ Nous allons indiquer la raison de cette différence sous la section de la position du sultan Abdülhamid.

fonctionnaires, très proches du sultan, sont obligées de s'en fuir. Quelques-unes subissent des insultes de cette foule manifestant et sont détenues.⁹² Les journaux français consacrent une place pour ce type de nouvelle, ils annoncent les destitutions, les arrestations ou les fuites des favoris du sultan.

Les manifestations contre l'ancien régime et en faveur du nouveau et de la Constitution sont majoritaires, mais il s'agit aussi d'une réaction. Le Comité Union et Progrès, le promoteur principal du mouvement jeune-turc réclame la destitution des ministres, haut-fonctionnaires et ambassadeurs qu'on connaît comme espions du régime hamidien. Le gouvernement ottoman est obligé de se soumettre à ce type de demande. De plus, un grand nombre de fonctionnaires ordinaires sont licenciés au nom des mesures économiques à sauver le Trésor de payer des sinécures. Ces politiques constituent une population mécontente. Et ce mécontentement s'oriente naturellement vers la réaction contre le nouveau régime.⁹³ La première manifestation de cette manière se réalise le 12 août 1908 à Constantinople.⁹⁴ Ce type d'événement apparaît de temps en temps. C'est normal parce que dans les révolutions, la foule de mécontents du nouveau régime constitue la cause essentielle de réaction.

Affaires gouvernementales : Après la situation dans les rues, nous passons à celle à l'échelle étatique. Premièrement, nous assistons à une série de crises et puis à un changement du gouvernement. A la suite de la révolte des Albanais rejoignant le mouvement jeune-turc, le sultan révoquait le grand-vizir Férid Pacha, d'origine albanaise. C'est Saïd Pacha qui le remplace. Ce grand-vizir ayant beaucoup d'expériences est connu comme anglophile. Il désire la réforme de la Turquie par elle-même, autrement dit sans intervention des puissances.⁹⁵ À cet égard, il a un point commun avec les Jeunes-Turcs. Pourtant, il ne travaillerait pas de manière harmonieuse avec le Comité.

Après la proclamation de la Constitution, autrement dit depuis le début du nouveau régime, il s'agit des frictions entre le gouvernement et le Comité Union et Progrès. Nous verrons ces frictions en détail ultérieurement dans l'analyse du Comité, mais comme nous allons expliquer les affaires gouvernementales, immédiatement après la révolution, il faut indiquer que dans cette période nous

⁹² *Journal des débats*, le 29 juillet 1908, p. 1 ; *Le Temps*, le 30 juillet 1908, p. 1

⁹³ B. B., « Lettre de Turquie. Le retour des exilés », *Journal des débats*, le 15 septembre 1908, p. 2

⁹⁴ *Le Matin*, le 13 août 1908, p. 3

⁹⁵ *Le Temps*, le 25 juillet 1908, p. 1

voyons une rivalité entre ces deux autorités. La crise gouvernementale est issue de cette rivalité. D'une part, le Comité Union et Progrès en tant que promoteur et leader du mouvement, désire surveiller l'application de la Constitution et le rétablissement du régime constitutionnel. D'autre part, le sultan et le gouvernement veulent se comporter comme ils faisaient auparavant. Ce cas crée des crises entre le Comité et le gouvernement.

D'abord, comme nous avons déjà marqué, on déclare une amnistie générale, c'est-à-dire tous les condamnés, politiques ou du droit public, en profitent. En fait, le Comité la demandait seulement pour les prisonniers et les exilés politiques. Certains parmi les Jeunes-Turcs considèrent cet acte comme une attaque au mouvement. Car ils pensaient que les prisonniers du droit public endommageraient l'air pacifique.

Puis, le Comité accuse le gouvernement de ne pas appliquer entièrement la Constitution. Cette crise émerge en deux incidents : la question de la méthode des élections et la nomination des ministres de la guerre et de la marine par le sultan. Premièrement, quand le sultan convoque le Parlement, le gouvernement envoie une notification sur la démarche des élections aux administrations locales. Mais dans cette notification, il y a plusieurs parties imprécises et le procédé de déterminer les électeurs dérange le Comité. Parce que le gouvernement semble essayer de limiter le nombre des électeurs en liant le titre au patrimoine assez élevé. En fait, l'Empire ottoman n'a pas une loi électorale. Mais il y avait une proposition de loi, restée de l'époque du premier parlement. Ce n'était pas une loi en vigueur, mais cependant il s'agit d'une proposition de loi qu'on peut utiliser. Le gouvernement de Saïd Pacha ignore cette proposition et décide d'organiser les élections comme ils veulent.

Deuxièmement, on déclare le 2 août 1908 un *Hatt-ı Hümayûn*, manifeste du sultan, sur l'application de la Constitution. On informe que le sultan garde le droit de nommer le cheik ul Islam et les ministres de la guerre et de la marine. C'est une violation exacte de la Constitution. Car selon la Constitution le sultan ne peut choisir que le grand-vizir et le cheik ul Islam. Nous pouvons voir qu'il essaye de réserver son contrôle sur les forces armées en nommant les ministres qui contrôlent tous les militaires.

En face de ces décisions, le Comité Union et Progrès est mécontent et se manifeste contre le gouvernement. Résultat de l'impression du Comité, le grand-vizir

Saïd Pacha donne sa démission le 5 août 1908.⁹⁶ Par suite, le Comité intervient pour établir un nouveau gouvernement. « *Le comité jeune-turc a poussé l'audace jusqu'à former lui-même une liste qu'il a fait remettre au sultan. C'est Kamil Pacha qui sur cette liste est désigné comme grand-vizir.* » Les Jeunes-Turcs essayent d'exercer un « contrôle », par leur propre expression, sur l'administration surtout en changeant des hommes du régime ancien. La presse française trouve normal, et même indispensable, ces actes : « *Toutes les Constitutions du monde ne serviraient à rien, si elles étaient aux mains des organisateurs notoires du despotisme et des massacres.* »⁹⁷

C'est le Comité qui désigne Kamil Pacha, mais il vivra des problèmes avec ce grand-vizir durant son mandat également. Car, comme une personne que Alfred Berl interroge à Constantinople dit : « *Saïd et Kamil Pachas (...) appartiennent eux-mêmes au passé, par l'âge et par le tempérament, sinon par l'intelligence. Ils n'inspirent pas confiance à la génération qui vient d'accomplir la Révolution. (...) ils ont servi, toute leur vie durant, non pas en ministres constitutionnels et responsables, mais en vizirs dociles et soumis.* »⁹⁸ Pourtant le gouvernement de Kamil Pacha peut être considéré comme le premier du nouveau régime et il porte le pays vers les élections et l'ouverture du Parlement.

Le gouvernement de Kamil Pacha déclare son programme. Le gouvernement semble avoir conscience d'être provisoire et que l'organe essentiel de faire des lois nécessaires serait le Parlement. Mais comme jusqu'à l'ouverture du Parlement il y a des questions urgentes à régler, le gouvernement s'en occupe en respectant la souveraineté du sultan, les droits constitutionnels du Parlement et les droits sociaux du peuple turc.⁹⁹

Quant aux grandes lignes du programme, nous voyons quatre articles considérables :

- Au sujet des finances, le gouvernement vise à réduire le nombre des fonctionnaires et à réviser des traités de commerce,

⁹⁶ *Le Matin*, le 6 août 1908, p. 3

⁹⁷ *Le Temps*, le 7 août 1908, p. 1

⁹⁸ Alfred Berl, « Jeune Turquie I », *Revue de Paris*, 6^e vol., novembre-décembre 1908, p. 306

⁹⁹ *Journal des débats*, le 18 août 1908, p. 1

- Il reconnaît le service militaire pour tous, sans distinction de race ni de religion,
- Il définit les écoles publiques et même militaires comme ouvertes pour tous les enfants, sans distinction également,
- Il déclare l'intention de créer de bonnes relations avec toutes les puissances étrangères.¹⁰⁰

Aux yeux du sultan et d'autres haut-fonctionnaires de l'État, après avoir promulgué la Constitution, convoqué le Parlement¹⁰¹ et, même, fondé un nouveau gouvernement, il est en vain de manifester encore dans les rues. C'est pourquoi le gouvernement de Constantinople conseille à la population d'éviter toute action et toute exigence incompatible avec la Constitution et avec le dévouement au souverain.¹⁰² *« Il n'y a plus de raisons maintenant de continuer les manifestations, qui ne font qu'entraver les affaires. »*¹⁰³

De plus, le Comité Union et Progrès aussi invite les gens à éviter toute sorte d'excès. Parallèlement aux notes et déclarations officielles du sultan et du gouvernement, le Comité distribue à Constantinople des proclamations pour conseiller la population contre l'excès et à se lancer comme le promoteur du mouvement : *« la ligue (ottomane de l'union et du progrès), grâce à Dieu, a réussi à faire régner un amour fraternel entre ses compatriotes, et conseillant à ces derniers de s'abstenir de manifestations bruyantes. »* On ajoute que « la ligue » va punir toute personne qui ne suivra pas ces conseils.¹⁰⁴ Ici il est bien visible qu'il y a des frictions entre le gouvernement et le Comité. Parce que le pouvoir de punir des gens coupables n'appartient qu'à une autorité légitime. Dans ce cas-là, est-ce le gouvernement ou le Comité ? Nous reviendrons plus tard sur cette question.

« La publication du programme ministériel clôt la première phase de la révolution turque. » La seconde phase est constituée par le problème entre le Comité,

¹⁰⁰ Nous verrons le programme des Jeunes-Turcs sous la section consacrée au Comité Union et Progrès.

¹⁰¹ Le sultan convoque le Parlement et déclare un *iradé* afin d'organiser les élections partout à bref délai, de sorte que la Chambre puisse être ouverte le 1^{er} novembre. Mais à cause du manque de l'unanimité exacte de tous les dirigeants sur l'organisation rapide des élections, ainsi qu'à cause de l'absence des pratiques électorales, et du territoire si vaste de l'Empire, cette date de l'ouverture sera en retard et le Parlement ne pourra être ouvert que le 17 décembre 1908.

¹⁰² *Journal des débats*, le 29 juillet 1908, p. 1

¹⁰³ *Le Temps* et *Journal des débats*, le 31 juillet 1908, p. 1

¹⁰⁴ *Le Matin*, le 28 juillet 1908, p. 3

si on peut dire, les adhérents du nouveau régime, et ceux de l'ancien régime.¹⁰⁵ Cette seconde phase a une importance centrale dans le processus de fonder bel et bien le régime constitutionnel, et peut-être plus d'importance que la première.

2. Le plan extérieur

Les événements sur le plan extérieur de la période immédiatement après la Révolution jeune-turque peuvent être divisés, généralement, en deux matières : la Macédoine et l'assistance technique européenne.

Premièrement, nous commençons par la question la plus grande, la Macédoine. Cette région est assez importante pour la révolution. Car d'une part, les Jeunes-Turcs qui font commencer et compléter le mouvement constitutionnel, sont bien organisés en Macédoine ; Salonique et Monastir sont les premières villes parmi d'autres. D'autre part, le contrôle européen sur la région constitue un des motifs du mouvement jeune-turc.

La gendarmerie européenne située en Macédoine et les plans de réformes proposés, ou même dictés, par les puissances européennes dérangeaient les Jeunes-Turcs. Et ces derniers entreprennent le mouvement, à côté d'autres motifs, afin de réaliser les réformes nécessaires, voire de se gouverner eux-mêmes.

Ce mécontentement apparaît facilement dans ce comportement : « (...) *Des officiers turcs versés dans la gendarmerie chargée des réformes, ont, immédiatement après la proclamation de la Constitution, déposé l'uniforme de gendarmes pour reprendre leur uniforme turc. Ils ont, de cette manière, manifesté contre l'œuvre européenne des réformes.* »¹⁰⁶

Ainsi, le Comité jeune-turc estime inutile la présence de la gendarmerie européenne en Macédoine et il demande le rappel des forces européennes. Pour ce faire, le Comité aurait fait une démarche auprès du sultan pour qu'il demande aux puissances d'arrêter l'action européenne en vue des réformes. Certains Jeunes-Turcs, par exemple Enver Bey trouvent mieux les puissances retirer leurs forces militaires elles-mêmes, autrement dit sans demande par Constantinople.¹⁰⁷

¹⁰⁵ *Le Matin*, le 22 août 1908, p. 2

¹⁰⁶ *Le Matin*, le 28 juillet 1908, p. 3

¹⁰⁷ *Le Temps*, le 1^{er} août 1908, p. 1

En outre, les puissances européennes commencent à retirer leurs agents de la Macédoine. Parce que la révolution en Turquie change considérablement la situation dans cette région. La révolution correspond à deux causes proposées par les puissances européennes dans le sujet du contrôle en Macédoine : l'ordre et la tranquillité de la région et la réalisation des réformes nécessaires. Donc, les Jeunes-Turcs assurent l'ordre dans la région et la révolution se déroule dans un air pacifique. De plus, ils déclarent que les réformes nécessaires se réaliseront par eux-mêmes, sans intervention européenne.¹⁰⁸

Avec la demande de recul par les Jeunes-Turcs et la réponse à cette demande par les puissances européennes, la situation et l'avenir de la Macédoine sont encore imprécis mais pourtant une chose est certaine : *« c'est que le contrôle européen sur la Macédoine tel qu'il devait fonctionner d'après les conventions diplomatiques jusqu'en 1914, est mort, parfaitement mort »*¹⁰⁹. Ainsi l'affaire macédonienne va continuer à occuper l'ordre du jour dans les mois suivants.

Dans cette période d'après la révolution, un autre événement important est l'inauguration du chemin de fer de Hedjaz. Ce peut être considéré comme un sujet intéressant l'intérieur du pays, mais selon nous, ce projet doit être traité sur le plan extérieur. Parce qu'il a une influence stratégique pour l'Empire ottoman. Et les Jeunes-Turcs, ayant conscience de cette importance, font continuer les préparations organisées par l'ancien régime pour l'ouverture de ce chemin de fer¹¹⁰. L'Empire ottoman profitera bien de ce projet dans le processus de réformes et de progrès.¹¹¹

Un autre point sur le plan extérieur est le recours à l'assistance technique européenne. Ce n'est pas une chose nouvelle. Mais ce qui est intéressant c'est que les organes de presse voient ce recours après la révolution comme un pas vers la modernisation. Le gouvernement appelle un conseiller financier français, un ingénieur anglais pour les travaux publics et un expert allemand pour la réorganisation de l'armée. Les Français et les Anglais travaillent au sein des

¹⁰⁸ Grâce à la révolution jeune-turque dont le lendemain les gens fraternisent et les bandes descendent de montagnes, il n'y a plus de besoin d'une gendarmerie. Parce que cette dernière a été fondée contre les bandes. Comme les bandes ne constituent plus danger pour le peuple, cette gendarmerie européenne doit être dissolue. C'est un des motifs des demandes des Jeunes-Turcs à côté du propos de la souveraineté nationale.

¹⁰⁹ Pierre Mille, « Impressions de Turquie », *Le Temps*, le 12 septembre 1908, p. 1-2

¹¹⁰ Alors que cet événement a une coïncidence avec l'anniversaire de l'avènement sur le trône d'Abdülhamid. C'est-à-dire, les Jeunes-Turcs ferment les yeux sur la double célébration.

¹¹¹ *Journal des débats*, le 31 août 1908, p. 1

institutions. Mais ces derniers ne sont pas appelés proprement, ils interviennent plutôt eux-mêmes, en particulier au sein du *Düyük-u Umûmiye*, institution de la dette publique ottomane. Par contre, l'assistance allemande, surtout dans les affaires militaires et de chemin de fer, est beaucoup plus connue dans l'ère d'Abdülhamid. Maintenant, le nouveau gouvernement appelle les conseillers français et anglais aussi.¹¹² La presse française considère cet acte comme bonne foi : « *La nouvelle Turquie, on le sait, désire ardemment un régime moderne ; elle désire que les services d'État soient complètement réorganisés et elle aura recours, dans ce but, aux compétences européennes.* »¹¹³

C) La position du sultan Abdülhamid à l'égard de la Révolution jeune-turque

Les trente années de 1878 à 1908 sont appelées la période d'oppression par le « sultan despote » Abdülhamid. Dans cette période, il s'agit à la fois d'une modernisation dans plusieurs domaines et d'une répression en face de toutes sortes d'opposition. Les Jeunes-Turcs, qui font la révolution de 1908, sont les « victimes de cette oppression » durant cette époque. Ils subissent de différentes méthodes qui répriment la voix de l'opposition, de l'offre d'un poste supérieur à l'exil, voire à l'exécution.

Avant l'été 1908, ces méthodes marchaient tant bien que mal. Mais dans le processus de la révolution, le mouvement jeune-turc est assez fort afin de faire face au pouvoir. Comme nous avons déjà remarqué, les « promotions traditionnelles » et l'effort de la répression par Constantinople ne marchent plus. Donc la révolution a pu être possible ainsi.

Quant à la position du sultan Abdülhamid à l'égard de la révolution, nous pouvons dire que jusqu'au dernier moment il essaye de réprimer le mouvement. Il résiste aux demandes venues depuis la Macédoine, le lieu d'origine du Comité. Lorsqu'il comprend que le seul choix est, en obéissant à la menace, de proclamer la Constitution, il l'accepte. Après avoir proclamé la Constitution, le sultan porte plusieurs visages. Ces derniers changent selon les yeux avec lesquels on le regarde :

¹¹² Les Jeunes-Turcs ont l'intention de briser l'influence allemande dans l'Empire ottoman. C'est pourquoi, ils veulent prendre l'assistance technique de la France et de la Grande Bretagne également. Ce faisant, ils visent un équilibre contre l'activité allemande.

¹¹³ *Le Matin*, le 16 septembre 1908, p. 2

premièrement, le sultan se montre lui-même comme promoteur du mouvement mais quand on prend en considération les trente ans de son pouvoir, il est défendable qu'il soit tout-à-fait contre le mouvement ; deuxièmement, la population et la presse de Constantinople saluent la Constitution comme l'octroi du sultan ; troisièmement, la population de la Macédoine et le Comité Union et Progrès la voient comme le résultat des efforts du mouvement jeune-turc et donc non pas de la bienveillance du sultan. Au-delà de ces points de vue, l'approche la plus importante pour notre recherche est celle de la presse française. Elle interroge toujours la sincérité du sultan, parce qu'elle doute l'existence de cette sincérité. Elle met l'accent sur la position du sultan en tant que facteur déterminant de la période immédiatement après la révolution. Maintenant nous allons expliquer ces approches depuis des extraits de la presse française.

À partir du moment où on impose au sultan la Constitution, il apparaît qu'il ne soit pas contre la révolution. Ce cas continue jusqu'à la destitution d'Abdülhamid après les événements du 31 mars, la tentative de contre-révolution en 1909. Dans la période que nous analysons, le sultan tente de se montrer désireux d'un régime constitutionnel aux yeux du corps diplomatique et du Comité. Le nombre des personnes engagées dans le mouvement ou restant neutres à l'égard de celui-ci influence le sultan. Parce qu'on annonce que vers le jour de la révolution, le sultan était visiblement inquiet et reculait devant la révolution menaçante.¹¹⁴ Le degré de doute d'Abdülhamid envers d'autres, même ses gardes, augmente ; il est d'ailleurs un personnage soupçonneux. En sorte qu'il garde son fils préféré Burhaneddine près de lui. Même le bruit de la possibilité d'abdication imminente d'Abdülhamid en faveur de Burhaneddin court.¹¹⁵

Afin de convaincre les gens, Abdülhamid jure d'appliquer et de respecter la Constitution sur le Coran et devant le cheik ul Islam. C'est un acte très important pour montrer une intention dans la culture locale, donc il est orienté vers la population de l'Empire, incluant le Comité également. Pour montrer son intention au monde extérieur, le sultan déclare respecter la Constitution en présence du corps diplomatique de Constantinople.

¹¹⁴ *Le Matin*, le 25 juillet 1908, p. 1

¹¹⁵ *Le Matin*, le 26 juillet 1908, p. 3

Le sultan se comporte comme s'il est d'accord avec les idées du Comité et ses dirigeants. Pour justifier ce cas, il fait des efforts remarquables : le sultan donne au Comité Union et Progrès le parc de la Tour-Blanche, « magnifique propriété de la liste civile située au bord de la mer, comprenant de superbes bâtiments et dotée d'un revenu considérable. » Cet acte de « générosité » revêt une énorme importance, car ce faisant, le sultan tente d'attester « le succès des Jeunes-Turcs ». Par cette donation d'immeubles, il consacre l'existence officielle du Comité et assure sa pérennité. En supplément de ces donations, on annonce officieusement qu'Abdülhamid offre de faire les frais de la construction de l'immeuble du Parlement.¹¹⁶ Dans les jours suivant la révolution, dans un discours, le sultan déclare que toute la nation est membre du Comité Union et Progrès et qu'il est son président. Mais les représentants du Comité ne montrent pas de bienveillance à l'égard de ces paroles. Pourtant, il est clair qu'avec ces actes et paroles, le sultan essaye de se montrer bien intentionné à propos du Comité et du régime constitutionnel lui-même.

Le rescrit impérial, qui vient d'être publié juste après la proclamation, décrit le double visage du sultan. Dans le rescrit, on dit que la Constitution n'avait pas pu être appliquée à cause de l'état de choses, mais maintenant l'époque étant propice, le sultan exprime sa satisfaction de promulguer la réforme et espère que la population va coopérer avec le Parlement.¹¹⁷ Il est étonnant de lire ces phrases dans un rescrit impérial, c'est-à-dire de la bouche du sultan. Car ce dernier tentait de réprimer le mouvement jusqu'au dernier moment. Il est visible qu'on assiste aux efforts de s'adapter au nouvel état de choses.

Aux yeux des gens, le sens du mouvement jeune-turc et de la Constitution change d'une région à l'autre. Il y a deux régions fondamentales à propos de la perception de la révolution : la Macédoine et Constantinople. Pour la population de la capitale ottomane, le mouvement jeune-turc et le Comité Union et Progrès sont, presque, tout-à-fait inconnus. C'est pourquoi, la population et la presse à Constantinople croient que la Constitution est proclamée par l'octroi du sultan. D'ailleurs, Abdülhamid se comporte de cette manière. Pour cette raison, dans les manifestations dans la rue et les articles des journaux de Constantinople, on entend et lit toujours « Vive le sultan ! » à côté de « Vive la Constitution ! »¹¹⁸. Dans une note

¹¹⁶ *Journal des débats*, le 13 août 1908, p. 1

¹¹⁷ *Le Temps*, le 28 juillet 1908, p. 1 et *Journal des débats*, le 28 juillet 1908, p. 1

¹¹⁸ *Le Matin*, le 26 juillet 1908, p. 3

écrite depuis le terrain, à Constantinople, par B. B., le correspondant de *Journal des débats*, il est dit que dans les manifestations avec la foule immense, qui était composé de toutes les classes de la société sans distinction de confession et muette jusqu'à ce jour, les gens sont favorables au sultan : l'auteur définit ce cas le « loyalisme oriental ». Parce que, selon lui, on oublie volontiers, en cette aventure, toutes les circonstances accessoires ; on ne voit que le geste du souverain.¹¹⁹ Et la presse turque apparaît ne pas s'occuper de la période d'après la révolution, l'application sérieuse et sincère d'un régime constitutionnel.¹²⁰ Par contre, en Macédoine, le mouvement jeune-turc est connu par la plupart. Parce que la Macédoine est le centre du mouvement et du Comité à la fois. Là dans les manifestations, on n'entend que « Vive la Constitution ! Vive la nation ! », mais pas l'applaudissement en faveur du sultan.¹²¹ Ainsi, l'effort du sultan pour se montrer comme le promoteur de la révolution n'a aucun sens dans cette région-là.

Ensuite, il s'agit de deux approches différentes au sein du Comité à l'égard du sultan Abdülhamid : certains réclament la déposition immédiate du sultan, alors que d'autres sont plus modérés. Dans la période après la révolution, nous voyons que le côté modéré gagne. Parce que le Comité ne demande pas la déposition du sultan.

Cependant, les Jeunes-Turcs visent à surveiller le sultan et le gouvernement dans le processus d'application de la Constitution. Ils ont l'intention de garder Abdülhamid, si ce dernier respecte la Constitution et se comporte selon les exigences du régime constitutionnel : le rôle nouveau de souverain constitutionnel ne lui donne pas une si grande place dans l'État.¹²² Lors de la deuxième *selamlik* après la Constitution, il est bien visible que le sultan n'est pas du tout content de cette nouvelle situation.¹²³ Mais dans le régime constitutionnel, il faut que le sultan ne tente pas de dépasser ses limites, s'il lui plaît ou pas.¹²⁴ Enver Bey, un des

¹¹⁹ *Journal des débats*, le 3 août 1908, p. 2

¹²⁰ *Journal des débats*, le 27 juillet 1908, p. 1

¹²¹ Pierre Mille, « En Turquie », *Le Temps*, le 3 septembre 1908, p. 1

¹²² *Le Matin*, le 6 août 1908, p. 3

¹²³ Jean Rodes, « Les conséquences de la révolution », *Le Temps*, le 9 septembre 1908, p. 1

¹²⁴ Le mécontentement du sultan n'est pas lié seulement à la diminution de son pouvoir, mais au nouvel état de choses complètement. Après la proclamation de la Constitution, les gens viennent jusque devant le palais de Yıldız pour faire des acclamations en faveur du sultan. La foule invite le sultan à se montrer à la fenêtre. Ce sont des actes inconnus pour la période d'Abdülhamid. Car le sultan ne sort jamais de son palais sauf les vendredis. Même les vendredis, il va à la mosquée Hamidiyé située juste près du palais. Et il était interdit pour les gens d'entrer dans le jardin du palais. Mais maintenant, toutes ces limites sont dépassées et le sultan n'est pas du tout content de cette nouvelle situation en raison de son caractère solitaire.

organisateurs du mouvement militaire en Macédoine, résume bien la position du Comité envers Abdülhamid : « *Le sultan a accepté toutes nos revendications et commence leur mise en vigueur. Nous ne pouvons plus douter de ses sincères intentions et nous avons désarmé ; mais toutes nos mesures sont prises pour reprendre les armes au premier moment et combattre avec plus d'énergie si les concessions n'étaient qu'apparentes.* »¹²⁵

« *Les Jeunes-Turcs ne se laisseront pas duper par des promesses.* » Si le sultan n'est pas sincère, la lutte renaîtra.¹²⁶ Donc à la suite de la tentative de nommer les ministres de la guerre et de la marine, le Comité intervient tout de suite. Car, comme nous pouvons voir dans la déclaration d'un jeune-turc, le docteur Bahaddin, « *ce n'est pas une Constitution librement octroyée, mais bien plutôt arrachée. Nous avons obtenu cette Constitution par la force, nous comptons sur la force pour la garder.* »¹²⁷

Le Comité signale une autre intervention sur la possibilité d'abdication. Après avoir entendu le bruit à propos de l'abdication d'Abdülhamid en faveur de son fils, les Jeunes-Turcs réagissent : selon la Constitution, c'est le plus âgé de la dynastie qui devient sultan. Dans ce cas-là, si Abdülhamid voulait abdiquer, ce n'est pas son fils, mais son frère Réchad qui serait le nouveau sultan.¹²⁸

Comme nous remarquons, les Jeunes-Turcs ne veulent pas entreprendre une initiative risquée comme la déposition d'Abdülhamid, à la fois le sultan fort et le calife, dans cette période assez précaire. Car, comme dans d'autres exemples, il s'agit d'un danger de contre-révolution. Le docteur Nazim Bey, délégué à Smyrne du Comité Union et Progrès, indique cette situation en disant que la déposition du sultan n'est pas à l'ordre du jour. Parce qu'il a une autorité morale en tant que calife et qu'ils ne désirent pas causer de troubles dans le pays.¹²⁹

¹²⁵ *Le Temps*, le 29 juillet 1908, p. 2

¹²⁶ *Le Temps*, le 26 juillet 1908, p. 1

¹²⁷ *Le Matin*, le 27 juillet 1908, p. 1

¹²⁸ Abdülhamid n'est pas premier sultan qui essaye de changer cet ordre. Abdülmecid, puis Abdülaziz ont tenté de faire aller au trône leurs fils au lieu du plus âgé de la dynastie. Ahmet Kuyaş, « Le califat illusoire qui cache la république : la fin de la monarchie constitutionnelle en Turquie », Véronique Schiltz (ed.), *De Samarcande à Istanbul : étapes orientales*, Paris : CNRS Editions, 2015, p. 366

¹²⁹ *Le Temps*, le 25 août 1908, p. 2

« *Le padischah, devenu constitutionnel par la force, n'a plus, en effet, qu'une importance très secondaire. Le Comité Union et Progrès veut le conserver.* »¹³⁰ Dans cette ligne, à côté de la décision de ne pas déposer Abdülhamid, le Comité décide de « *célébrer solennellement l'anniversaire (31 août) de l'accession au trône du sultan, afin d'enlever aux éléments réactionnaires musulmans tout prétexte de troubles.* »¹³¹

Généralement, la presse française prend en considération la position du sultan de manière soupçonneuse. Elle interroge des fois la sincérité d'Abdülhamid. Parce que le passé et le comportement actuel constituent une contradiction véritable. L'une des questions les plus importantes après la Constitution, c'est la fidélité du sultan au régime constitutionnel.¹³² L'apparence du sultan est décevante. On soupçonne souvent un double jeu : « *(...) il ne faut pas croire que le sultan soit plus heureux de son rôle de souverain constitutionnel.* »¹³³ Quand Abdülhamid essaye de se montrer désireux pour le nouveau régime, il joue son rôle : « *En vérité, Abdülhamid est un grand artiste, ou plutôt un grand politique !* »¹³⁴

¹³⁰ Jean Rodes, « Les conséquences de la révolution », *Le Temps*, le 9 septembre 1908, p. 1

¹³¹ *Le Temps*, le 24 août 1908, p. 2. Avant la révolution, le 2^e corps d'armée, situé à Andrinople, n'est pas tout-à-fait d'accord avec le 3^e corps d'armée, jouant le rôle avant-garde dans le mouvement. Quand les représentants du 3^e corps d'armée en Macédoine visitent Andrinople, ils ne peuvent pas trouver une atmosphère très affirmative. Même, après avoir entendu le bruit de la mort d'Abdülhamid, les manifestations s'organisent à Andrinople avec les soldats antirévolutionnaires et devant eux les prêtres musulmans. Ils se soulèvent et la situation devient tout de suite grave. De sorte que la délégation jeune-turque est obligé de se cacher. Ce cas ressemble bien au soulèvement du 31 mars. De plus, un groupe du 2^e corps d'armée va à Constantinople pour voir le sultan vivre. Autrement dit, comme déjà marqué, il s'agit d'un danger de contre-révolution. Le Comité a raison lorsqu'il fait attention à l'importance du sultan au sein de certains groupes sociaux.

¹³² *Le Matin*, le 22 août 1908, p. 2

¹³³ Pierre Mille, « En Turquie », *Le Temps*, le 3 septembre 1908, p. 1

¹³⁴ René Pinon, op. cit., p. 129

III- Le mouvement jeune-turc et le Comité Union et Progrès

Avant de passer à l'analyse des documents de presse française relatifs à la perception de la Révolution jeune-turque, il est utile d'examiner comment la presse française voit le Comité Union et Progrès lui-même. Dans la deuxième partie, lorsque nous analysons la perception de la révolution, nous allons traiter du caractère du Comité Union et Progrès par le moyen des différents points de la Révolution jeune-turque. Mais dans cette section, nous visons à prendre en considération des commentaires, des nouvelles et des déclarations liés directement aux caractéristiques du Comité.

Dans la presse française, le mouvement jeune-turc est considéré égal au Comité Union et Progrès. Parce qu'il est seul auteur du mouvement.¹³⁵ Mais nous pouvons voir d'autres approches également. Par exemple, certains disent qu'il n'y avait pas une seule organisation libérale mais plusieurs. Ils préfèrent dire « les comités jeunes-turcs ». Par exemple, il y a une organisation de ce type, présidée par le prince Sabahaddin, intitulée « Ligue ottomane d'initiative privée de décentralisation et de constitution ». On dit que cette dernière jouera un rôle dans les futures luttes politiques en Turquie.¹³⁶ Et même certains journaux publient les déclarations du prince et les nouvelles sur le retour de M. Sabahaddin en Turquie et une alliance entre le Comité Union et Progrès et cette Ligue.

Cependant, l'approche générale de la presse française est d'adopter le Comité Union et Progrès comme promoteur et responsable du mouvement jeune-turc. Dans cette ligne, elle utilise les termes « les Jeunes-Turcs », « le mouvement jeune-turc », - en partant de la prise du pouvoir par le Comité- « la Jeune-Turquie » dans le même sens avec le Comité Union et Progrès. Sous cette section, nous tentons d'expliquer comment la presse française perçoit le Comité Union et Progrès par trois lignes : la structure de l'organisation, le point de vue politique du Comité et les frictions entre le Comité et le gouvernement établi à la suite de la révolution. En ce faisant, nous n'utilisons que des documents de presse encore et pas de travaux sur le Comité et le mouvement jeune-turc cités dans l'introduction.

¹³⁵ *Le Temps*, le 3 août 1908, p. 2

¹³⁶ *Le Matin*, le 6 août 1908, p. 2

A) La structure de l'organisation

Tout d'abord, les journaux parlent souvent de la structure sans tête du mouvement, voire du Comité. Il s'agit de quelques noms connus, par exemple Enver Bey, Niyazi Bey,¹³⁷ mais en réalité le Comité n'a pas un président. René Pinon fait une définition résumant la structure de l'organisation : « *Le Comité a son principal centre à Salonique. Paris est le principal centre extérieur. Le Comité n'a ni chef, ni président, tous les membres sont égaux.* »¹³⁸ Donc, il n'y a aucune hiérarchie entre les membres, aucun titre ne les distingue les uns des autres.¹³⁹ Aucun des hommes qui composent le Comité n'accepte le titre de chef. Tous prétendent obéir à un bureau central.¹⁴⁰ Ce cas ne change pas après l'éclatement de la révolution. C'est encore ce bureau central qui oriente la politique générale du Comité.

L'autre particularité de la structure du Comité Union et Progrès est l'utilisation de la puissance des forces armées. Depuis quinze ans, les Jeunes-Turcs, « *civils et militaires, travaillaient à la propagande libérale dans les provinces d'Asie et d'Europe* » et surtout au sein de l'armée, du haut vers le bas.¹⁴¹ La propagande parmi les militaires assure au Comité beaucoup de membres. Grâce à eux, il peut profiter de la puissance de l'armée. La presse française met l'accent souvent sur cette caractéristique : « *c'est l'armée qui a fait cette révolution et elle la revendique.* »¹⁴² Jean Rodès décrit comme « capital » le rôle de l'armée dans les événements : « *Sans elle, les jeunes-turcs en étaient réduits à des attentats à la dynamite qui n'auraient sans doute eu d'autre résultat qu'une aggravation du régime tyrannique.* »¹⁴³

Comme la presse apparaît croire que toute l'armée soit au service du Comité et comme la révolution est réalisée grâce à l'armée, il est éventuel de voir un commentaire de cette manière: « *La Turquie est en ce moment aux mains de l'armée. Aussi longtemps l'armée restera constitutionnelle, aussi longtemps la Constitution vivra.* »¹⁴⁴ Par cet aspect, la révolution est plutôt militaire que civile.

¹³⁷ *Le Temps*, le 18 août 1908, p. 2

¹³⁸ René Pinon, op. cit., p. 128. Voir la note en bas de page.

¹³⁹ Alfred Berl, op. cit., p. 308

¹⁴⁰ *Le Matin*, le 14 août 1908, p. 3

¹⁴¹ Alfred Berl, op. cit., p. 309

¹⁴² *Le Matin*, le 29 juillet 1908, p. 3

¹⁴³ Jean Rodès, « Lettre de Turquie. La révolution pacifique », *Le Temps*, le 12 août 1908, p. 1

¹⁴⁴ *Le Temps*, le 31 juillet 1908, p. 1

Enver Bey se positionne contre cette attitude. Selon lui, « *la révolution en Turquie n'a pas été militaire mais nationale. Elle a été le soulèvement d'un peuple contre un gouvernement qui l'avait poussé à bout. L'armée n'a été que l'instrument de la volonté de la nation.* »¹⁴⁵ Lorsque nous étudions les journaux et les revues, nous voyons que ces deux attitudes ont à la fois des côtés vrais et faux. D'une part, le promoteur du mouvement est le groupe jeune-turc dans l'armée. Donc, la force militaire est bien utilisée au service de la révolution. D'autre part, « *la révolution a commencé comme une conspiration militaire et elle se continue comme une fête nationale.* »¹⁴⁶ Comme nous allons expliquer ultérieurement, cette révolution ne se déroule pas qu'au sein de l'armée, il s'agit d'un soutien populaire explicite ou implicite. Puis, avant de dire que la Turquie est aux mains de l'armée, il faut se rappeler que le troisième corps d'armée est tout-à-fait au service du Comité, d'autres corps restent douteux à l'égard du mouvement jeune-turc et certains sont même contre le mouvement.

Le Comité est bien organisé au sein du troisième corps d'armée et connu par la population en Macédoine. Mais il est inconnu à Constantinople et dans d'autres régions de l'Empire.¹⁴⁷ Le fait de croire que la proclamation de la Constitution soit l'octroi du sultan à Constantinople est le résultat de cette ignorance. Pour améliorer ce problème de connaissance, le Comité Union et Progrès envoie à la capitale une délégation. Ils font distribuer des copies d'une proclamation du Comité où on explique que c'est le Comité, grâce à Dieu, qui réussit à faire régner un amour fraternel entre ses compatriotes¹⁴⁸ et donc qui rend possible cette révolution. De plus, les Jeunes-Turcs essayent de compléter ce manque de connaissance et de s'expliquer par le moyen des journaux pro-Comité « *Tanin* » et « *Şura-i Ummet* ». ¹⁴⁹

Quant à Yildiz-Kiosk et l'institution d'espionnage, ils connaissaient bien le mouvement jeune-turc et essayaient de l'étouffer mais ils ne savaient sans doute pas l'organisation de ce mouvement était si avancée que la moindre étincelle pouvait faire éclater la révolution.

¹⁴⁵ *Le Matin*, le 1^{er} septembre 1908, p. 3

¹⁴⁶ René Pinon, op. cit., p. 126

¹⁴⁷ C'est à cause de la censure pratiquée par le gouvernement ottoman.

¹⁴⁸ *Le Matin*, le 28 juillet 1908, p. 3

¹⁴⁹ *Le Temps*, le 3 août 1908, p. 2

Il n'y a pas de détail sur les caractéristiques des personnages Jeunes-Turcs, mais la presse remarque leur côté militaire. En fait, les Jeunes-Turcs et les membres du Comité central, ne sont pas seulement de militaires. « *Il y a en Turquie une classe très instruite et nourrie de culture française. Elle compte des écrivains, poètes, auteurs dramatiques (...)* »¹⁵⁰ Et un nombre important de cette « classe » est membre du Comité. Mais comme la révolution est faite plutôt par les moyens militaires, les membres dans l'armée apparaissent plus importants.

B) Le point de vue politique du Comité Union et Progrès

Ensuite, les journaux et les revues français mettent l'accent de temps en temps sur le point de vue politique des Jeunes-Turcs, du Comité Union et Progrès en particulier « *qu'on pourrait appeler le parti de la régénération du vieil Empire ottoman par des institutions libérales.* »¹⁵¹ Dans ce sens, le point de vue politique du Comité peut être traité en deux titres : un mouvement libéral à l'occidentale et un mouvement contre le despotisme hamidien. Parce que, selon Alfred Berl, cette élite civile et militaire a compris que l'adoption de la civilisation non seulement matérielle, mais aussi politique de l'Occident était nécessaire au salut de la Turquie et que les peuples incapables de détruire la tyrannie intérieure étaient impuissants à défendre leur indépendance et leur intégrité nationales, autrement dit s'ils acceptent le joug au-dedans, ils sont mûrs pour la conquête étrangère.¹⁵² Cette considération offre plusieurs points de l'approche politique du Comité. Ainsi, d'une part, le Comité poursuit le but d'abattre le despotisme et d'instaurer le règne de la liberté à la place de celui de la terreur.¹⁵³ Pour ce faire, il entreprend un mouvement libéral. D'autre part, il adopte la civilisation occidentale afin de se développer. Mais en gardant la réserve à l'intention de se gouverner leur-même, c'est-à-dire sans intervention européenne.

Ce dernier point est bien visible dans une déclaration d'un Jeune-Turc, le docteur Bahaddin : il dit qu'ils ne veulent pas plus de projet anglo-russe que d'autres mais ils veulent une Turquie forte, complète et régénérée.¹⁵⁴ Dans une autre

¹⁵⁰ Jean Rodès, « Les conséquences de la révolution », *Le Temps*, le 9 septembre 1908, p. 1

¹⁵¹ Francis Charmes, « Chronique de la quinzaine », *Revue des deux mondes*, 46^e vol., juillet-août 1908, p. 716

¹⁵² Alfred Berl, « La Jeune-Turquie II », *Revue de Paris*, 6^e vol., novembre-décembre 1908, p. 617

¹⁵³ *Le Temps*, le 18 août 1908, p. 2

¹⁵⁴ *Le Matin*, le 27 juillet 1908, p. 1

déclaration, Enver Bey remarque que si la situation en Macédoine reste calme, les puissances devraient se retirer de cette région.¹⁵⁵

Ils essayent d'unifier les divers sujets de l'Empire sous le même toit. Dans cette coopération inter-ethnique/religieuse, le mécontentement envers le sultan Abdülhamid et surtout son entourage d'espions joue un rôle central. Grâce à cette union, les Jeunes-Turcs peuvent dire que « *les Grecs, les Bulgares, les Arméniens poursuivent leur route, la main dans la main, oublieux des questions de race et de religion. Nous sommes le comité ottoman d'union et de progrès : nous avons fait l'union, nous réaliserons le progrès.* »¹⁵⁶

Mais ils n'avaient pas un programme politique pour ce faire. Jusqu'ici ils ont travaillé pour démolir ; à partir de maintenant ils travailleront pour l'avenir.¹⁵⁷ Au mois de septembre 1908, le Comité prépare enfin un programme. Les journaux publient le programme sous les chapitres « Le programme politique des jeunes-turcs » et « Le programme du comité "Union et Progrès" ».¹⁵⁸ Ici, nous pouvons voir deux types d'utilisation de terme au lieu des uns des autres.

Les journaux publient en résumant 17 articles du programme politique.¹⁵⁹ Nous voyons un essai de libération, mais en gardant certains réserves de centralisation de l'État. Le but essentiel du mouvement jeune-turc était de faire proclamer la Constitution. Ainsi, le premier article est sur le maintien des droits consacrés par la Constitution de 1876 et confirmés par le *Hatt-ı Hümayûn* de 1908.

Il y a des articles sur le droit électoral : les sujets ottomans mâles ayant 21 ans seront électeurs du premier degré. C'était un point sur laquelle le Comité avait insisté. D'autre part, désormais tous les sénateurs ne seront pas nommés par le sultan. Seulement un tiers sera désigné par le souverain et deux tiers seront élus par le peuple. Et le mandat des sénateurs n'est plus à vie, mais à temps.

Quant à la structure administrative de l'État, le Comité est en fait centraliste, mais il y a un article sur la préparation de projets de lois pour l'extension des

¹⁵⁵ *Le Matin*, le 1^{er} septembre 1908, p. 3

¹⁵⁶ *Le Matin*, le 27 juillet 1908, p. 1

¹⁵⁷ *Le Temps*, le 5 août 1908, p. 1

¹⁵⁸ *Le Temps*, le 25 septembre 1908, p. 2 et *Journal des débats*, le 25 septembre 1908, p. 2, respectivement.

¹⁵⁹ Le programme contenait 21 articles. Pour le programme entier, voir : Tarık Zafer Tunaya, *Türkiye'de Siyasal Partiler*, Vol. I : *İkinci Meşrutiyet Dönemi*, Istanbul, Hürriyet Vakfı Yayınları, 1988, p. 65-67

pouvoirs des autorités provinciales. Puis, il vise une réorganisation et une augmentation des forces militaires et navales « conformément à la situation politique et géographique de l'Empire ottoman ».¹⁶⁰ L'intention des Jeunes-Turcs de se gouverner eux-mêmes est directement liée à une armée forte. De plus, le Comité tente de réorganiser la vie économique du pays. Dans cette ligne, il vise à préparer des lois définissant les rapports entre patrons et ouvriers. Comme l'agriculture occupe beaucoup plus de place que l'industrie, les Jeunes-Turcs planifient régler ce secteur. Ils désirent appliquer des facilités de rendre propriétaires les paysans et de leur procurer de l'argent à un intérêt modéré. En supplément, ils veulent remplacer la dîme par un système de prélèvement basé sur les chiffres moyens de cinq dernières années.

Le programme politique du Comité Union et Progrès inclut des articles où le point de vue politique des Jeunes-Turcs est bien visible. Par exemple, l'article 7 reconnaît le turc comme la langue officielle de l'État, c'est un article constitutionnel également. Le Comité définit cette langue comme obligatoire dans l'enseignement primaire. Mais on ajoute que les écoles religieuses seront des exceptions.

Alors que le Comité insiste sur la langue turque, il vise également à étendre le contenu de l'enseignement. On déclare l'ouverture éventuelle des écoles officielles mixtes pour tous indistinctement. Et il reconnaît la liberté de l'enseignement et le droit d'établir des écoles privées. Mais on remarque tout de suite que toutes les écoles seront sous l'inspection de l'État.

Le Comité apparaît qu'il a l'intention de créer une citoyenneté ottomane au lieu de la structure de l'Empire ottoman basée sur les sujets divers avec les droits différents. Pour cette raison, l'article 9 déclare que tous les sujets ottomans, sans distinction de race et d'ethnicité, jouissent des mêmes droits et ont des mêmes obligations. Dans ce sens, tous les emplois du gouvernement seront accessibles à ceux ayant la capacité, autrement dit sans prendre en considération la religion et/ou l'ethnicité. Et les non musulmans auront accès au service militaire. Jusqu'ici ces derniers en étaient exempts au prix d'un impôt spécifique. Cependant, le programme indique que les privilèges des communautés religieuses seront maintenus par le gouvernement.

¹⁶⁰ *Le Temps*, le 25 septembre 1908, p. 2

Le Comité tente de libéraliser l'ordre de choses. C'est pourquoi, à côté de l'intention de maintenir les droits consacrés par la Constitution, on donne la place à un article à la liberté des réunions politiques. Après, les Jeunes-Turcs visent à abroger l'article 113 de la Constitution sur la proclamation de la loi martiale par le gouvernement et le pouvoir d'envoyer en exil les personnes accusées d'être nuisible à l'État. Ils considèrent cet article constitutionnel comme contraire à la liberté individuelle.

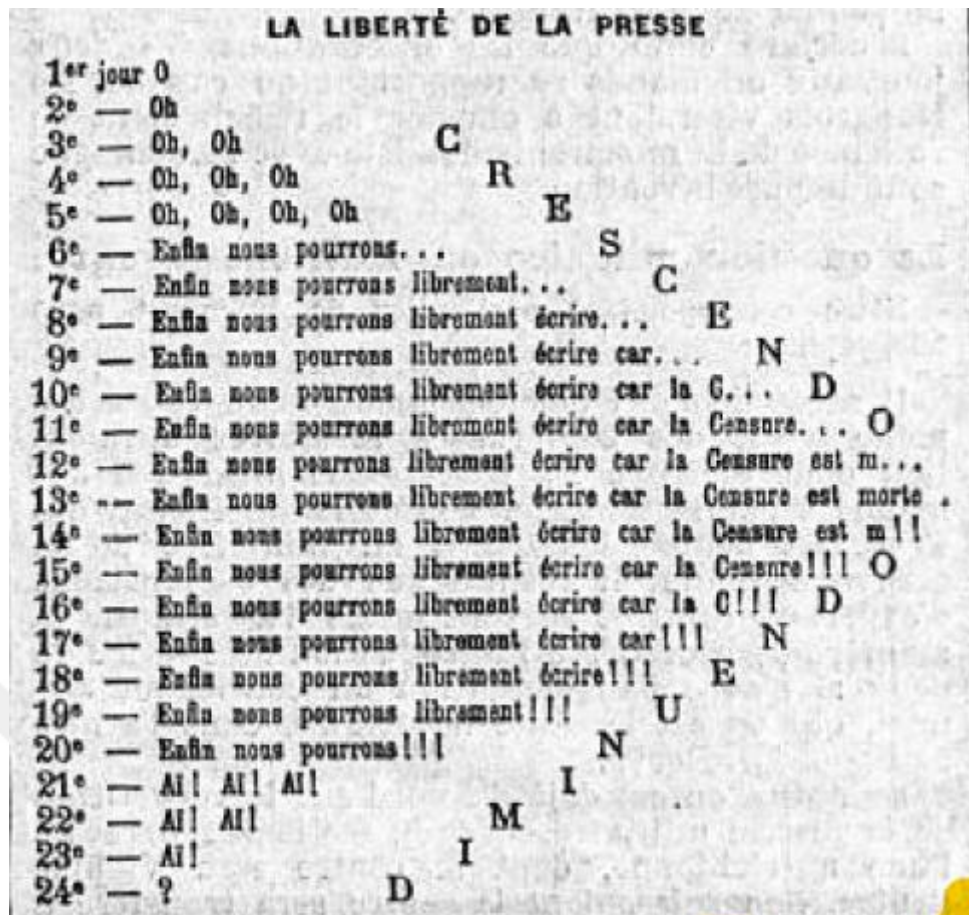
Pourtant, la performance du Comité réalisée à la suite de la révolution ne montre pas cette intention de libéraliser le pays vivre longtemps. Tandis que les Jeunes-Turcs se plaignaient de la censure hamidien, on défend qu'il s'agisse de la réémergence de la censure cette fois par le Comité Union et Progrès. Dès le début d'août 1908, le Comité Jeune-Turc décide de « *supprimer le journal Sabah de Constantinople au cas où il ne changerait pas sa ligne de conduite, non conforme aux idées du parti. Pour le moment il invite la population à ne pas acheter ce journal.* »¹⁶¹ Dans les jours suivants, ce cas ne change pas. Au début de septembre, le Comité jeune-turc adresse un blâme au *Millet* et d'autres journaux. Il invite les journaux à faire plus d'attention aux sujets « sensibles » et non pas encore résolus. Il leur conseille de respecter le sultan, de s'abstenir de toute attaque personnelle, de n'attaquer aucune religion, de chercher la conciliation avec les Grecs et Arméniens, etc.¹⁶²

Dans ces discours, nous pouvons comprendre clairement que le Comité Union et Progrès n'a pas de tolérance envers certaines sources d'opposition, dit-on, pour le moment au moins. Donc on signale une réémergence de la censure par quelques-uns qui étaient contre celle jusqu'ici.¹⁶³ Pierre Mille reproduit une caricature du *Kalem* pour pouvoir décrire le cas :

¹⁶¹ *Le Temps*, le 1^{er} août 1908, p. 2

¹⁶² *Le Temps*, le 2 septembre 1908, p. 2

¹⁶³ Même si nous voyons que le Comité a réalisé quelques tentatives d'intervention sur la presse, il n'est pas possible de parler d'une réémergence de la censure. Parce que la censure se fait officiellement. Par contre, la censure officielle a été abolie immédiatement après la révolution. Pour cette raison, le 24 juillet est célébré en Turquie comme la « fête de presse ».



Source : Pierre Mille, « Impressions de Turquie », *Le Temps*, le 19 septembre 1908, p. 1

C) Les frictions entre le Comité et le gouvernement

Le Comité Union et Progrès en tant qu'auteur de la révolution refuse de se retirer après la proclamation de la Constitution. Dès les premiers jours suivant la proclamation, l'organisation jeune-turque inconnue au sein de la population en dehors de la Macédoine essaye de se présenter en face des efforts du sultan qui tente de se montrer comme le promoteur du mouvement. La proclamation du Comité jeune-turc à Constantinople vers la fin de juillet déclare que toute personne qui ne s'abstiendrait pas d'excès et de manifestations bruyantes serait punie par le Comité.¹⁶⁴

Le journal pro-Comité *Tanin* publie une proclamation dans laquelle le Comité considère le maintien de l'ordre public comme le devoir principal du gouvernement et il exhorte les fonctionnaires à faire leur devoir et à s'adresser au Comité toutes les

¹⁶⁴ *Le Matin*, le 28 juillet 1908, p. 3

fois qu'ils rencontreront des difficultés.¹⁶⁵ Dans ce sens, quelques grèves ouvrières sont terminées par l'intervention du Comité. Et même l'ordre du *selamlik* de vendredi du 14 août, est assuré par les Jeunes-Turcs.

Ces nouvelles et d'autres de ce type montrent de manière incontestable que le Comité Union et Progrès essaye de se comporter comme une autorité dans l'Empire ottoman. Cette situation cause des frictions entre le gouvernement établi et le Comité. Soit par leurs actes, soit par leurs discours, les Jeunes-Turcs déclarent qu'ils ont l'intention de surveiller et même contrôler le gouvernement dans l'application de la Constitution, voire dans la formation du régime constitutionnel. Cette intention peut être bien vue dans une déclaration du docteur Nazim Bey, le délégué du Comité à Smyrne. Il remarque que la tâche du Comité commence à peine. Après avoir organisé les élections, constitué le Parlement, réorganisé l'administration, le Comité ne disparaîtra pas. Il ajoute qu'ils ne veulent ni gagner de l'argent, ni gouverner leur-même, mais qu'ils veulent contrôler et veiller.¹⁶⁶

Pour ce faire, ils interviennent dans les affaires du gouvernement. Le Comité désigne quelques-uns de ses membres comme délégués auprès des ministères divers.¹⁶⁷ Puis, on mande de Constantinople que le Conseil des ministres aurait délibéré sur de nouvelles propositions du Comité Jeune-Turc.¹⁶⁸ Dans ce sens, Rahmi Bey, le chef de la délégation jeune-turque à Constantinople peut déclarer l'insatisfaction de certaines nominations de ministres, même du choix de Saïd Pacha qui contribua à étouffer la Constitution de 1876. Nous avons déjà expliqué la manifestation contre les décisions opposées à la Constitution, prises par le sultan et Saïd Pacha et la crise provoquée par ces décisions, qui met fin au mandat de Saïd Pacha. Rahmi Bey ajoute dans cette ligne que si le gouvernement ne travaille pas conformément à la Constitution, les Jeunes-Turcs le contraindront à le faire.¹⁶⁹

Par contre, le grand-vizir Kamil Pacha, succédé à Saïd Pacha, refuse l'existence des frictions. Selon lui, le gouvernement fait sa tâche et le Comité Union et Progrès, composé des techniciens, fonctionne comme conseiller auprès du

¹⁶⁵ *Le Temps*, le 7 août 1908, p. 1

¹⁶⁶ *Le Temps*, le 25 août 1908, p. 2

¹⁶⁷ *Le Temps*, le 10 août 1908, p. 1

¹⁶⁸ *Journal des débats*, le 14 août 1908, p. 1

¹⁶⁹ *Le Temps*, le 5 août 1908, p. 1

gouvernement.¹⁷⁰ Kamil Pacha manifeste aussi contre les décisions prises par le Comité à Salonique sur les changements nécessaires dans la Constitution. Il marque que seul le Parlement a l'autorisation de modifier la Constitution.¹⁷¹ Donc ce n'est pas le devoir du Comité.

La presse française évalue ces frictions en faveur du Comité. Les journaux et les revues français estiment que le Comité Union et Progrès réussit la prise du pouvoir en Turquie. On commente cette situation ainsi : « *Nous nous trouvons en face d'une organisation révolutionnaire, d'une sorte de comité de salut public qui a superposé plutôt que substitué son autorité à celle du pouvoir établi.* »¹⁷² On ressemble l'organisation jeune-turque aux comités de ce type lors de la Révolution française qui sauvèrent la France de la réaction intérieure et de l'invasion étrangère. Dans des circonstances de ce genre, les comités libéraux peuvent intervenir dans la direction du gouvernement. « *Évidemment, ce sont là des empiétements peu réguliers, des procédés révolutionnaires, mais ce pays ne traverse pas une période normale.* »¹⁷³

L'impression de la Turquie depuis la France est décrite ainsi : le gouvernement et le sultan se comportent selon les directives du Comité. Certains disent même que les Jeunes-Turcs sont les maîtres à Constantinople. Selon eux, le Comité Union et Progrès dicte ses volontés au sultan et ce dernier fait accomplir toutes ses demandes.¹⁷⁴ « *En un mot les gouvernants ne peuvent gouverner ne sont que des figurants qui seront remplacés d'un jour à l'autre.* »¹⁷⁵

Certains autres mettent l'accent sur le rôle de l'armée dans ces frictions en rappelant le soutien militaire du Comité Union et Progrès. Selon cette approche, « *le pouvoir effectif, en ce moment, en Turquie, appartient à l'armée ; les délégués du Comité, les Niyazi Bey, les Enver Bey, qui dictent leurs volontés au Sultan, nomment et révoquent les ministres, les généraux, les ambassadeurs, les valis, sont tous des officiers, des médecins de l'armée.* »¹⁷⁶

¹⁷⁰ *Journal des débats*, le 27 août 1908, p. 2

¹⁷¹ *Le Temps*, le 10 août 1908, p. 1

¹⁷² Jean Rodès, « Lettre de Turquie. La révolution pacifique », *Le Temps*, le 12 août 1908, p. 1

¹⁷³ Alfred Berl, « Jeune Turquie I », op. cit., p. 306

¹⁷⁴ *Le Matin*, le 6 août 1908, p. 2 et *Le Temps*, le 31 juillet 1908, p. 1

¹⁷⁵ *Le Temps*, le 6 août 1908, p. 1

¹⁷⁶ René Pinon, op. cit., p. 131

Finalement, l'approche générale de la presse française est d'accord avec l'idée selon laquelle le pouvoir réel en Turquie appartient au Comité Union et Progrès en tant que mouvement civil et militaire : « *Le gouvernement y est en ce moment réduit à une fiction : il y a un grand-vizir et des ministres, mais tout le monde a l'impression qu'ils ne font rien, et cette impression paraît étroitement conforme à la réalité.* »¹⁷⁷



¹⁷⁷ Pierre Mille, « Impressions de Turquie », *Le Temps*, le 29 septembre 1908, p. 1-2

DEUXIÈME PARTIE

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE FRANÇAISE

Dans cette deuxième partie, nous analysons notre question fondamentale. Après avoir vu comment la presse française communique les événements, et traite de l'attitude du sultan face à la révolution et du caractère du mouvement jeune-turc et du Comité Union et Progrès en particulier, nous verrons dans cette partie comment la presse française évalue-t-elle la Révolution jeune-turque, quelles dénominations les journaux et les revues utilisent et enfin, quel sens la révolution porte par l'aspect des relations franco-ottomanes.

I- Définir la révolution

Quand la presse française annonce les événements en Turquie, elle est presque unanime dans l'utilisation du mot « révolution ».¹⁷⁸ Et les organes de la presse française partagent généralement quelques définitions communes. Nous en prenons trois principales. Ainsi nous envisageons d'atteindre une perception générale à l'égard de la Révolution jeune-turque.

A) « Une révolution inattendue »

À partir des commentaires, nous pouvons dire que la révolution est une surprise pour tout le monde. Tous les organes de presse que nous analysons définissent les événements comme une révolution inattendue. C'est un point commun, mais la surprise est multidimensionnelle. Premièrement, certains ne croyaient pas qu'un tel mouvement émergerait en Orient. À leurs yeux, « *les Ottomans [étaient] définitivement terrorisés et aveuglés* »¹⁷⁹. Ces personnes se disaient : « *Que l'Orient bouge, cela nous est égal, ce ne peut pas être sérieux !* »¹⁸⁰ Deuxièmement, d'autres croient que quelque chose importante va se passer dans

¹⁷⁸ Voir l'introduction pour les positions des journaux.

¹⁷⁹ *Journal des débats*, le 2 août 1908, p. 1

¹⁸⁰ Louis Bertrand, « Le mirage oriental », *Revue des deux mondes*, 47^e vol., septembre-octobre 1908, p. 354

l'Empire ottoman, les événements le justifient, mais ils ne l'attendaient pas de manière prompte et si tôt. Pour ces derniers, « *ces événements ont été une surprise, non point par eux-mêmes, mais en raison de leur développement rapide.* »¹⁸¹

Même à la veille du jour de la révolution, l'atmosphère dans l'Empire était assez « pessimiste ». Car « *on jugeait le régime hamidien plus solide, mieux préparé à la résistance et beaucoup, même parmi les Turcs libéraux, ajournaient leurs espérances à la mort du sultan.* »¹⁸² Un journal publie une lettre écrite le 23 juillet 1908 à Constantinople par son correspondant et dit à propos de cette lettre qu'« *elle a été écrite la veille de la révolution et son pessimisme fait un contraste frappant avec les vivats du lendemain.* » Donc, la révolution s'accomplit au moment même où elle paraissait le plus lointaine.¹⁸³ Rien, la veille encore du jour où elle s'est produite, ne la faisait prévoir.¹⁸⁴

D'un autre côté, on savait les efforts des Jeunes-Turcs et les incidents des semaines précédentes, mais quand même « les conséquences logiques de ces faits » étonne les Français. Parce qu'ils sont « *accoutumés à ne voir dans l'Orient qu'un magasin de décors.* »¹⁸⁵ Et quant aux Jeunes-Turcs, « *personne, à vrai dire, en Europe, et peut-être, à de rares exceptions près, en Orient, ne connaissait l'étendue, la profondeur et surtout l'universalité du mouvement "jeune-turc"* »¹⁸⁶. Pour cette raison, « *l'Europe ne croyait pas aux efforts de jeunes-turcs, et ne les prenait pas au sérieux.* »¹⁸⁷ Mais la révolution « *la plus étrange et la plus inattendue des révolutions* »¹⁸⁸ change la situation tout d'un coup et oblige tout le monde de changer leurs approches. « *Sous une résignation apparente, ils [les Ottomans] cachaient des aspirations et une énergie qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour se manifester.* »¹⁸⁹ Donc désormais « *il faudra (...), à brève échéance, réformer, là-dessus, nos [les Français] idées.* »¹⁹⁰

¹⁸¹ *Le Temps*, le 26 juillet 1908, p. 1

¹⁸² René Pinon, op. cit., p. 125

¹⁸³ *Le Matin*, le 28 juillet 1908, p. 1

¹⁸⁴ Francis Charmes, « Chronique de la quinzaine », *Revue des deux mondes*, 46^e vol., juillet-août 1908, p. 713

¹⁸⁵ Louis Bertrand, op. cit., p. 354

¹⁸⁶ René Pinon, op. cit., p. 125

¹⁸⁷ Pierre Mille, « En Turquie », *Le Temps*, le 3 septembre 1908, p. 1

¹⁸⁸ René Pinon, op. cit., p. 127

¹⁸⁹ *Journal des débats*, le 2 août 1908, p. 1

¹⁹⁰ Louis Bertrand, op. cit., p. 354

La révolution est un incident inattendu, il y a un consensus là-dessus. On ajoute aussi qu'elle a une haute portée historique : « *Il semble que l'horizon de la civilisation européenne vienne d'être déchiré et que deux mondes séparés par un long espace de siècles se soient tout à coup rejoints.* »¹⁹¹ Sous cette section, ce qui attire l'attention c'est l'accent sur la rapidité de la révolution. « *C'est un coup de théâtre, mais un coup de théâtre que tout justifie.* »¹⁹²

Quand nous prenons en considération le caractère de surprise de la Révolution jeune-turque, il devient visible qu'on n'a pas préparé un plan bien établi pour l'après la révolution. Il s'agit de l'intention d'une « libération soudaine » d'un régime despote, c'est bien, mais « *la masse ottomane n'est pas préparée à un tel bouleversement.* »¹⁹³ Le groupe qui apparaît mieux organisé est les Jeunes-Turcs, en particulier le Comité Union et Progrès. Mais eux non plus, ils ne sont pas bien préparés pour fonder un régime constitutionnel. Après la proclamation de la Constitution, ils n'avaient pas de plans bien structurés. Pour cette raison, il faut voir que la rapidité des événements cause, par ailleurs, ce type de problèmes.

B) « Une révolution pacifique »

Une autre définition marquée souvent par la presse française, c'est que la révolution est pacifique. Dans le processus de préparation et après l'éclatement, on ne verse pas de sang par rapport à d'autres exemples de révolution. Et ce cas réveille une admiration parmi les Européens.

Le mouvement jeune-turc était très efficace en Macédoine. Il s'agit d'un soulèvement presque général dans cette région. Il y a des révoltes, des troubles et des assassinats des personnes envoyées par Constantinople et accusées d'être des espions, mais on apprécie souvent que « *la révolution n'inclut presque aucune violence.* »¹⁹⁴ Surtout après la proclamation de la Constitution, tout se calme dans la région : « *De tous les centres de la Macédoine on reçoit les mêmes nouvelles : calme et ordre parfaits, grandes manifestations de joie et de fraternisation entre musulmans et chrétiens.* »¹⁹⁵ Cette fraternisation a une importance considérable et c'est elle qui donne l'air pacifique à cette période d'après la révolution. Il est

¹⁹¹ *Le Matin*, le 28 juillet 1908, p. 1

¹⁹² *Le Temps*, le 26 juillet 1908, p. 1

¹⁹³ Jean Rodès, « Les conséquences de la révolution », *Le Temps*, le 9 septembre 1908, p. 1

¹⁹⁴ *Le Temps*, le 8 septembre 1908, p. 1

¹⁹⁵ *Le Temps*, le 27 juillet 1908, p. 2

fréquemment visible de participer aux manifestations en faveur de la Constitution et de la liberté les musulmans, les chrétiens, les juifs, ou bien les Turcs, les Bulgares, les Grecs tous ensemble. Par exemple, on informe une démonstration symbolique de cette fraternisation : à Serrès, les chefs religieux des différents cultes assistent à une manifestation de joie. Après la lecture de l'*iradé* du sultan, le métropolite grec, le mufti et un prêtre bulgare s'embrassent. Dans plusieurs coins de la région, des scènes similaires ont lieu.¹⁹⁶

Puis, les manifestations de joie de cette manière s'organisent à Constantinople également. Tout le monde, sans distinction de race ni de religion, y prend part. Dans les rues jusqu'aux heures tardives de la nuit, une immense foule de tous les sujets de l'Empire ottoman circule, manifeste, parle librement. Un témoignage lors d'un voyage de bateau sur le Bosphore à Constantinople décrit un exemple de cette situation : « *Sur le Chirket¹⁹⁷, en groupes mélangés des Grecs, des Arméniens, des Turcs, causent sans contrainte, lisent, commentent les journaux.* » Dans l'ère de la période d'Abdülhamid, à cause du « réseau d'espionnage » bien établi, les gens ne pouvaient pas lire de journaux ni bavarder comme ils voulaient. Mais maintenant, « *la Turquie est libre ; après trente ans d'oppression, d'espionnage, de terreur, de silence, elle parle, elle respire, elle vit et se sent vivre. Depuis six semaines¹⁹⁸ elle se grise de liberté et se livre à la joie.* »¹⁹⁹

À côté de l'ensemble des différents groupes ethniques et/ou religieux, une autre part de la population descend aussi dans les rues : les femmes. Dans les manifestations, il s'agit d'un nombre important de participantes féminines. Donc, l'un des côtés les plus curieux de cette révolution pacifique, c'est son côté féminin.²⁰⁰

Dans cette révolution pacifique, on propose l'existence d'une unanimité partout. Le mécontentement général envers l'ancien régime pousse la population à participer aux événements de joie. Les gens, qui ne sont pas favorables au mouvement, restent neutres au moins. Ce cas explique, plus ou moins, le manque de protestations dures contre le mouvement jeune-turc. À vrai dire, dans cette première période de la révolution, il n'y a rien ou presque rien de résistance, il n'y a pas une

¹⁹⁶ Ibid.

¹⁹⁷ Ce mot signifie le bateau de l'institution de transport en commun maritime *Chirket-i Hayriyye*.

¹⁹⁸ C'est-à-dire depuis le 24 juillet, parce que c'est écrit le 6 septembre 1908.

¹⁹⁹ Alfred Berl, « Jeune Turquie I », *Revue de Paris*, 6^e vol., novembre-décembre 1908, p. 304-305

²⁰⁰ Camille Pelletan, « La révolution à l'amiable », *Le Matin*, le 1^{er} septembre 1908, p. 1

révolte, une protestation des « Vieux-Turcs ». Les différents côtés de l'Empire participent au mouvement. C'est un « véritable miracle ».²⁰¹ Il apparaît qu'il y a aujourd'hui « *par tout l'empire ottoman une même unanimité pour l'application d'un régime réparateur de réformes indispensables.* »²⁰² On défend que cette révolution a une place particulière dans l'histoire. Car « *il y a peu d'exemples dans l'histoire qu'une révolution dont les conséquences promettent d'être si importantes, se soit accomplie si facilement, si simplement ; il n'y en a guère non plus qui ait trouvé moins d'adversaires et qui ait recueilli de si unanimes approbations.* »²⁰³ C'est la raison de ne pas voir verser du sang, la moindre résistance, donc par conséquent la moindre violence : « *Un pareil phénomène est sans doute nouveau dans l'histoire, et il a produit la plus favorable impression.* »²⁰⁴

La foule est dans les rues afin d'acclamer les événements mais sans aucun excès. L'ordre stable et le manque d'excès au fil des événements constituent un autre point d'admiration pour les observateurs de la révolution : « *La Turquie a donné au monde un admirable exemple de sagesse politique par la révolution pacifique qu'elle a réalisée d'enthousiasme avec une si merveilleuse possession d'elle-même.* »²⁰⁵ En fait les excès « *accompagnent inévitablement dans les grands mouvements populaires.* » Mais dans cet exemple, immédiatement après la révolution, au lieu d'un chaos, un gouvernement régulier travaille encore. « *C'est un sujet d'étonnement pour la plupart des contemporains.* »²⁰⁶

L'intention des auteurs de la révolution assure cette atmosphère pacifique. Les Jeunes-Turcs ne désirent pas détruire tout ce qui existait, mais d'établir l'ordre tout de suite. En effet, après une période d'oppression, d'espionnage où les assassinats, tortures, noyades sont répandus, on croyait assister à une vengeance générale. Mais

²⁰¹ Ibid. L'auteur continue ainsi : « *On dirait une révolution faite à l'unanimité, avec entente de tous, sans exception, pour détruire un état de choses qui, quelques jours auparavant, semblait inébranlable.* » Il faut indiquer que c'est un commentaire assez exagéré. Parce que ce n'est pas seulement pour cet exemple, mais aucune révolution ne peut se réaliser à l'unanimité, de sorte qu'« *avec entente de tous, sans exception.* » Pourtant, nous trouvons bonne explication qu'il s'agit d'une apparence d'unanimité, mais pas d'unanimité absolue, avec les partisans du mouvement d'une part et les gens restant neutres dû à mécontentement général de l'autre part.

²⁰² *Journal des débats*, le 11 août 1908, p. 1. L'auteur de cet article du journal met l'accent sur l'entente entre le souverain et son peuple après avoir rappelé l'engagement montré par le sultan dans l'application de la Constitution. La position du sultan à l'égard du nouveau régime n'est pas si affirmative. Voir la section C de la 1^{ère} partie.

²⁰³ René Pinon, op. cit., p. 127

²⁰⁴ Francis Charmes, « Chronique de la quinzaine », *Revue des deux mondes*, 47^e vol., septembre-octobre 1908, p. 949

²⁰⁵ *Journal des débats*, le 7 août 1908, p. 1

²⁰⁶ *Journal des débats*, le 9 septembre 1908, p. 1

le cas est contraire: « rien n'est plus étonnant et plus admirable que la modération des vainqueurs et leur respect des devoirs d'humanité. »²⁰⁷ Les Jeunes-Turcs essayent de montrer à l'Europe qu'ils forment un gouvernement régulier qui fera les réformes nécessaires. Le but est de démontrer que la Turquie est digne de s'administrer elle-même. Il faut rappeler ici que l'une des causes principales du mouvement jeune-turc est de sauver le pays du contrôle européen. C'est pourquoi « depuis leur victoire, les libéraux semblent avoir voulu étonner le monde par leur générosité et leur modération et mériter son admiration jusqu'au bout. » On dit que le but des Jeunes-Turcs assure ce cas mais c'est toujours étonnant. Parce que « dans quel autre pays les sages, en temps de bouleversement politique, ont-ils été écoutés ? Il y a là un phénomène unique au monde. »²⁰⁸ Comme nous allons expliquer ultérieurement, la Révolution jeune-turque est comparée avec la Révolution française. Parmi ces comparatistes, certains prétendent que les Jeunes-Turcs, « dignes successeurs des hommes de 1789 » ont dépassé ceux-ci en offrant au monde entier l'exemple d'une révolution effectuée par des moyens pacifiques.²⁰⁹

Après le pacifisme de la révolution, la méthode aussi étonne les Occidentaux. Ces derniers croient qu'il est impossible de convertir les gens à la même idée sans utiliser l'imprimerie et les journaux. Mais le mouvement jeune-turc constitue une exception. Leur journal *Mechveret* était rédigé en français et publié à Paris. Quelques numéros rares pouvaient être lus en Turquie, parce qu'il y est interdit. D'ailleurs, la plupart de la population ottomane est ignorante de lire, et surtout en français ! Mais malgré cette interdiction et contrainte, le mouvement jeune-turc a réussi. On considère ce phénomène comme nouveau parmi les exemples de révolution connus.²¹⁰

En outre, à côté des déclarations d'étonnement et d'admiration à l'égard de cette révolution pacifique, la presse française garde sa prudence. Elle est favorable en

²⁰⁷ Pierre Mille, « Impressions de Turquie », *Le Temps*, le 19 septembre 1908, p. 1

²⁰⁸ Alfred Berl, op. cit., p. 307

²⁰⁹ *Le Matin*, le 28 août 1908, p. 3

²¹⁰ Pierre Mille, « Impressions de Turquie », *Le Temps*, le 12 septembre 1908, p. 1-2. Comme la presse a joué un rôle important dans les révolutions en Occident, le succès de la révolution jeune-turque sans recours à la plume étonne les spectateurs européens. Pour aller plus loin sur la relation presse-révolution en Occident, on peut voir : Jeremy Popkin, *La presse de la Révolution. Journaux et journalistes (1789-1799)*, Paris : Odile Jacob, 2011 ; Carol Sue Humphrey, *The American Revolution and the Press. The Promise of Independence*, Northwestern University Press, 2013 ; Robert G. Parkinson, « Print, the Press and the American Revolution », *Oxford Research Encyclopedia of American History*, 2015 (Publié en ligne)

général au nouveau régime mais ce soutien est conditionnel. « *L'Europe*²¹¹ a fait volontiers crédit à la Jeune-Turquie, pour sa bonne volonté et son enthousiasme généreux. Elle a montré sa loyauté et son désintéressement en s'abstenant de toute pression et de toute intervention, même en Macédoine. Mais la Jeune-Turquie doit, par sa modération et par son sang-froid, se montrer à son tour digne de cette confiance, si elle veut la conserver. »²¹² Il faut que la Turquie continue à se comporter avec prudence. Elle ne doit pas aujourd'hui risquer de compromettre par une perpétuelle instabilité l'œuvre qu'elle vient d'inaugurer.²¹³

Alors que la presse française salue le pacifisme et le manque d'excès de la révolution, elle conseille pourtant la prudence : « *pendant la période de transition de l'ancien ordre de choses au nouveau, beaucoup d'abus et de défauts doivent subsister encore quelque temps ; il faut éviter une fausse manœuvre qui pourrait plonger l'empire ottoman dans le désordre.* »²¹⁴

En supplément de cette suggestion de prudence, certains mettent l'accent sur l'acteur principal de la révolution : le Comité Union et Progrès et le soutien originaire des forces armées. Le mouvement n'est pas dirigé par des professeurs ou des journalistes, par des « intellectuels » ; c'est un mouvement militaire.²¹⁵ Donc « *le peuple ottoman doit se garder avant tout des entraînements dangereux d'une victoire trop facilement gagnée. (...) Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que c'est par l'armée que le mouvement libéral a triomphé. L'évolution turque actuelle est d'origine essentiellement militaire ; et ce qui a fait sa force peut aussi faire sa faiblesse.* » De plus, le Comité Union et Progrès pourrait être balayé par le fonctionnarisme ancien. Pour éviter cela, les libéraux ottomans doivent prendre le plus grand soin d'agir avec une extrême prudence.²¹⁶

²¹¹ Par ce mot, nous ne comprenons pas seulement les pays européens, mais avec ces derniers, l'opinion publique, la presse, le monde intellectuel en général. C'est pourquoi, nous le prenons en considération la position de la presse française aussi.

²¹² Jean Rodes, « Lettre de Turquie. La révolution pacifique », *Le Temps*, le 12 août 1908, p. 1

²¹³ *Journal des débats*, le 7 août 1908, p. 1

²¹⁴ *Journal des débats*, le 8 août 1908, p. 1

²¹⁵ René Pinon, op. cit., p. 131

²¹⁶ *Journal des débats*, le 11 août 1908, p. 1. Comme déjà remarqué, les Jeunes-Turcs ne sont pas composés que des militaires. On a recours à la force armée mais ce ne signifie pas que le mouvement tout à fait militaire. D'ailleurs, il est éventuel d'utiliser la force contre un adversaire qui en a également.

C) « Une révolution nationaliste »

Le mouvement jeune-turc est considéré comme un mouvement libéral contre le despotisme mais il est avant tout un mouvement nationaliste.²¹⁷ Ce mouvement dit nationaliste a deux perspectives : à l'extérieur, c'est un mouvement national contre l'intervention européenne et à l'intérieur, c'est un mouvement nationaliste ottoman. Nous allons expliquer comment la presse française utilise cette définition « nationaliste ». Mais avant de passer à la définition, il faut noter que le mot « turc » utilisé parfois dans cette définition nationaliste signifie tout à fait l'ottoman. À l'époque que nous analysons, les Jeunes-Turcs étaient encore ottomanistes. Donc le mot turc ne propose pas une sorte de turcisme. Le nom commun de l'Empire ottoman était la Turquie et celui de la population y vivant était des Turcs simplement. Alors il ne s'agit sous cette section que d'un nationalisme ottoman que nous allons tenter d'expliquer.

Premièrement, le mouvement et la Révolution jeune-turcs sont définis comme nationaux. Cette définition signifiait en fait l'anti-impérialisme avant la lettre. Un autre terme utilisé est le patriotisme qui a le même sens avec l'anti-impérialisme dans le contexte. Les Jeunes-Turcs étaient contre l'intervention européenne dans le territoire ottoman. Car *« ils ont remarqué que, toutes les fois que l'Europe s'est occupée des affaires d'Orient, il en est résulté une diminution territoriale pour l'Empire ottoman, et une diminution d'autorité pour le Sultan. »*²¹⁸ Les événements précédents jusqu'à l'éclatement de la révolution comme l'entrevue de Reval et le projet anglo-russe de la Macédoine en particulier, poussent les Jeunes-Turcs à penser que la perte territoriale suivante serait la Macédoine. Pour éviter une telle perte, ils interviennent dans l'affaire.

La presse française met l'accent sur la liaison de ces événements avec la Révolution jeune-turque : *« il y a corrélation directe entre le mouvement “jeune turc” et les affaires de Macédoine. »* Une autre source du mécontentement des Jeunes-Turcs est la gendarmerie européenne fondée afin d'établir l'ordre en remédiant le danger des bandes en Macédoine. *« Tout ce personnel des “réformes”*

²¹⁷ Pierre Mille, « Impressions de Turquie », *Le Temps*, le 12 septembre 1908, p. 1

²¹⁸ Francis Charmes, « Chronique de la quinzaine », *Revue des deux mondes*, 46^e vol., juillet-août 1908, p. 718

*n'a pas suffi à pacifier le pays ni à faire régner l'ordre, mais sa présence blesse et irrite au plus haut point le patriotisme ombrageux des Jeunes Turcs. »*²¹⁹

Le seul remède pour résoudre ces problèmes était de proclamer la Constitution. Ce faisant, les Jeunes-Turcs visaient à reconnaître des droits de tous les sujets de l'Empire et à finir les conflits des bandes. Ainsi l'ordre serait établi et les réformes nécessaires dictées par l'Europe pourraient être réalisées. Alors toutes ces affaires citées *« ont hâté certainement le succès de la propagande du Comité Union et Progrès et la proclamation de la Constitution. »*²²⁰ Car grâce à la révolution, les Jeunes-Turcs pensaient que *« les puissances n'auront plus aucun motif plausible d'intervention. »*²²¹

Les puissances percevaient la question d'Orient comme un problème relatif aux sujets non musulmans. Elles les utilisaient comme une raison d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Empire ottoman. Mais avec la Révolution jeune-turque, on voit que *« (...) la question d'Orient semble se réduire à une question turque. »*²²² Donc à l'égard de cette nouvelle situation, l'approche de l'Europe doit changer aussi. Parce que *« l'été de 1908 s'annonce donc comme décisif ».*²²³

Nous voyons que la presse française défend que ce mouvement national a changé des équilibres en Macédoine ainsi que dans tout l'Empire. Les Jeunes-Turcs n'étaient pas pris en compte car on les considérait comme *« élite éclairée, mais utopique et pratiquement impuissante »*. Mais avec la force révolutionnaire, ils *« ont repris en mains, virilement, la direction de leurs propres destinées ; ils sont sortis de leur rôle passif ; c'est eux maintenant qui agissent, et c'est l'Europe qui les regarde. »*²²⁴

Grâce à cette révolution nationale, la population semble *« surgir libérée de la prison sépulcrale où elle dormit, ensevelie d'un sommeil trentenaire. »*²²⁵ L'expression symbolique de ce réveil est la pièce de Namık Kemal Bey, intitulée

²¹⁹ René Pinon, op. cit., p. 132

²²⁰ René Pinon, op. cit., p. 133

²²¹ René Pinon, op. cit., p. 136. Comme nous avons déjà noté, les bandes descendent de montagnes, les gens des ethnicités et des religions fraternisent dans les rues et le Comité Union et Progrès déclare que les réformes proposées par les puissances seront réalisées par le nouveau régime. Donc il n'y a plus de besoin d'intervention européenne.

²²² *Le Temps*, le 22 août 1908, p. 1

²²³ *Le Temps*, le 26 juillet 1908, p. 1

²²⁴ René Pinon, op. cit., p. 126

²²⁵ Alfred Berl, « Jeune Turquie I », op. cit., p. 311

« Vattan »²²⁶, qui fait agir la foule de la manière enthousiaste. Après la proclamation de la Constitution, on met en scène cette pièce à Salonique et à Constantinople. *« Cette manifestation toute littéraire est encore une preuve du sentiment profondément nationaliste qui domine le mouvement des jeunes-turcs. »*²²⁷

Toutes ces démonstrations montrent aux spectateurs français l'aspiration des Ottomans d'être en tant que libre du despotisme d'Abdülhamid ainsi que de l'interventionnisme étrangère.²²⁸ Ce caractère national apparaît dans un dialogue de Pierre Mille qui vient à Constantinople après la révolution. Il parle avec un jeune homme qui travaille sur le Bosphore avec son caïque. Le jeune homme lui dit :

« L'année dernière, je n'osais pas vous regarder en face, nous n'osions pas regarder un seul Occidental en face, nous avions l'impression d'être des esclaves. Mais maintenant je suis votre égal ; vous entendez, votre égal ! »

L'auteur remarque qu'« il y a dans le son de sa voix de la fierté, de l'enthousiasme, mais aussi presque un cri de revanche. Il est fier d'être enfin libre, mais il est surtout fier d'être libre, étant Turc ! »²²⁹

Cette attitude, disons-nous, anti-impérialiste s'annonce par les nouveaux gouvernants sous ce slogan : « la Turquie aux Turcs ». Mais les auteurs français le prennent en considération de cette manière : « *Le programme 'la Turquie aux Turcs' doit être un programme de régénération, non un programme d'ingratitude.* »²³⁰ Nous voyons qu'à l'égard de ce réveil national, la presse française prend une position prudente. On remarque que le mouvement jeune-turc ne doit pas être un mouvement tout à fait contre l'Europe. Parce que la souffrance que la Turquie

²²⁶ « La Patrie ». Mais le nom complet de la pièce est, en fait, « Vatan yahut Silistre », « La Patrie ou Silistra » en français. Kemal bey était un Jeune-Ottoman. Il est connu par son patriotisme et la défense de la liberté et du régime constitutionnel. Il défendait l'identité ottomane. Donc nous pouvons dire que ces caractéristiques correspondent bien à celles de la période immédiatement après la proclamation de la Constitution. Dans cette ligne, les mis en scène de sa pièce ont une importance symbolique forte.

²²⁷ *Le Temps*, le 19 août 1908, p. 1

²²⁸ Ce point est clairement visible dans une déclaration du Comité Union et Progrès présentée aux consulats de Monastir en mai 1908 où la demande est résumée comme un slogan : « *Pour nous, parmi nous* » (Resneli Niyazi, op. cit., p. 199). Le Comité veut dire par cette demande que les problèmes de cette région ne pourraient être résolus que par les gens y vivant. Cela nous explique le point de vue du Comité. Car, comme on remarque dans la déclaration, ce « nous » contient toutes les ethnicités de la Macédoine.

²²⁹ Pierre Mille, « En Turquie », *Le Temps*, le 3 septembre 1908, p. 1

²³⁰ *Le Temps*, le 31 juillet 1908, p. 1

a subie longtemps, ce n'est la faute de l'Europe. Mais ce sont le sultan et son gouvernement qui sont responsables.²³¹

De plus, l'Empire ottoman a besoin de l'aide de l'Europe bienfaisante au « *malheureux peuple ottoman* »²³² après la révolution aussi. Pour cette raison, il doit chercher des collaborations avec les puissances européennes au point de vue scientifique et au point de vue financier.²³³ D'ailleurs « *dans l'Empire ottoman, ce sont les capitaux européens, français, allemands et anglais en particulier, qui ont tout fait ; le pays ne peut pas vivre sans eux ; l'argent européen, les cerveaux européens sont mêlés à toute l'activité, à toute la vie turques.* »²³⁴

Mais les discours à propos de l'abolition des capitulations ne correspondent pas à ces conseils. Car c'est un sujet sensible pour la France comme d'autres pays européens. On signale quelques incidents sur cette question. Par exemple, un correspondant du *Temps* communique depuis la capitale ottomane :

*« Au milieu d'un discours d'un nationalisme ardent, il se glisse des paroles sinon hostiles contre les puissances étrangères, du moins assez ambiguës pour provoquer ce cri que j'ai nettement entendu, ayant été articulé en français : "À bas les capitulations !" »*²³⁵

Au mois d'août, ces discours contre les capitulations dépassent « quelques incidents ». Le programme du cabinet présidé par Kamil Pacha cause une surprise dans ce sujet. Parce qu'« *il s'agit de la suppression des capitulations. Le même programme parle de "la révision des traités de commerce."* »²³⁶ Cet acte officialise la question. Et Kamil Pacha déclare qu'« *qu'on s'efforcera de supprimer, avec le consentement des États intéressés, les formes exceptionnelles dont les sujets de quelques États jouissent en Turquie en vertu de certains traités.* »²³⁷

Cette affaire alarme tous les intérêts de l'Europe. On la définit une « *erreur de tactique* »²³⁸ commis par le cabinet au début du mandat. « *Et il est à craindre que l'annonce de la suppression possible des capitulations, rapprochée d'un certain*

²³¹ Ibid.

²³² *Le Temps*, le 19 août 1908, p. 1

²³³ Ibid.

²³⁴ René Pinon, op. cit., p. 156

²³⁵ *Le Temps*, le 3 août 1908, p. 2

²³⁶ René Pinon, op. cit., p. 156

²³⁷ *Le Temps*, le 19 août 1908, p. 1

²³⁸ René Pinon, op. cit., p. 156

*nombre de petits faits, n'attire à nouveau l'attention sur le caractère « nationaliste » du mouvement jeune-turc. »*²³⁹ Donc l'Europe est alarmée. Car il suffit de quelques mesures trop hâtives ou seulement de quelques paroles imprudentes pour l'alarmer.²⁴⁰

En prenant en considération le programme « *la Turquie aux Turcs* », le mécontentement envers l'intervention européenne en Macédoine et l'intention d'abolir les capitulations, la presse française définit la Révolution jeune-turque comme une révolution nationaliste au sens d'anti-impérialisme et de patriotisme.

Deuxièmement, quant à l'intérieur, le mouvement et la révolution jeunes-turcs sont considérés comme nationaliste ottoman. Les Jeunes-Turcs visaient à rétablir le régime constitutionnel, à limiter les droits du souverain par la proclamation des droits des sujets et à transformer tous les habitants de l'Empire, musulmans ou chrétiens, en citoyens.²⁴¹ C'est pourquoi, l'un des buts du Comité Union et Progrès est de créer une citoyenneté ottomane. Francis Charmes résume ce but ainsi : « *un des points essentiels du programme jeune-turc est la substitution du principe politique de l'unité ottoman au principe ethnique des races diverses qui occupent le territoire de l'Empire ottoman avec des droits différents. Les Jeunes-Turcs ne reconnaissent en Macédoine ni Grecs, ni Bulgares, ni Serbes ; il n'y a là pour eux que des Ottomans, et le bienfait de la Constitution sera de fondre toutes ces races dans un même bloc, en leur accordant une représentation égale dans le Parlement et des droits égaux dans le pays. C'est une belle conception* »²⁴² d'une part. Mais de l'autre part on interroge : qu'est-ce que les sujets divers habitant en Turquie pensent de cette conception ?

Le mouvement jeune-turc est un mouvement contre un régime despote qui est considéré comme une menace à tous les Ottomans sans distinction d'ethnicité ni de religion. Pour cette raison, il était relativement facile à rassembler tout le monde contre un ennemi commun. Car les populations musulmanes et chrétiennes « *ont assez souffert, elles aspirent trop sincèrement à la sécurité et au repos, cette sécurité, cette dignité nationale, sans laquelle il ne vaut pas la peine de vivre, leur seront*

²³⁹ *Le Temps*, le 19 août 1908, p. 1

²⁴⁰ René Pinon, op. cit., p. 156

²⁴¹ René Pinon, op. cit., p. 136

²⁴² Francis Charmes, « Chronique de la quinzaine », *Revue des deux mondes*, 46^e vol., juillet-août 1908, p. 719

*donnés par la Constitution. »*²⁴³ Mais quand cet ennemi commun est écarté et la Constitution est proclamée, autrement dit le projet envisagé est réussi, alors le « consortium de la révolution » se confronte tout de suite le danger de la dissolution. Le caractère nationaliste ottoman de la révolution prépare un environnement « convenable » pour cette dissolution. Nous allons expliquer la raison.

Les journaux et les revues français attirent l'attention sur la situation inter-ethnique après la révolution. Parce que « *de tels élans d'enthousiasme universel peuvent soulever un peuple au-dessus de lui-même et lui faire accomplir de grandes choses ; mais, de leur nature même, ils sont passagers.* »²⁴⁴ Alors on inspecte souvent l'unanimité supposée qui assure l'atmosphère pacifique de la révolution : est-ce que cette unanimité pourra continuer à exister ou pas ? Le point de vue général sur ce sujet est résumé ainsi : « *la lune de miel qu'a occasionnée entre elles [les différentes ethnicités] le premier enthousiasme de la révolution a déjà pris fin.* » Et on interroge l'une des réussites de la révolution en posant : les bandes se dissolvent maintenant, mais ce cas durera-t-il combien de temps ?²⁴⁵

Comme les sujets divers de l'Empire ont des plans, des aspirations, des désirs différents, on remarque que l'unanimité de l'enthousiasme ne cache plus la divergence des programmes.²⁴⁶ Dès le lendemain de la révolution, nous voyons des informations et commentaires qui traitent de cette divergence. Car « *on s'accoutume vite à la liberté, et les avantages dont on jouit ont bientôt perdu le meilleur de leur prix ; la nature humaine reparaît avec ses besoins, ses passions, ses jalousies, ses instincts héréditaires : alors la féerie cesse et la mêlée des intérêts commence.* »²⁴⁷

Nous revenons sur la question de la citoyenneté ottomane et le rôle du caractère nationaliste de la Révolution jeune-turque dans ce contexte. Comme nous avons marqué sous la section du point de vue politique du Comité Union et Progrès, ce dernier envisage de créer une citoyenneté sur la base des droits reconnus par la

²⁴³ Pierre Mille, « Impressions de Turquie », *Le Temps*, le 12 septembre 1908, p. 1-2

²⁴⁴ René Pinon, op. cit., p. 130

²⁴⁵ Jean Rodes, « Lettre de Turquie. La situation en Macédoine », *Le Temps*, le 27 août 1908, p. 1

²⁴⁶ Pierre Mille, « Impressions de Turquie », *Le Temps*, le 19 septembre 1908, p. 1

²⁴⁷ René Pinon, op. cit., p. 130

Constitution et de transformer des sujets en citoyens de l'Empire.²⁴⁸ Mais tous les gens vivant en Turquie ne partageaient pas de mêmes aspirations.

Les différents sujets de l'Empire, voire leurs institutions religieuses, étaient contents de l'autonomisation reconnu par l'État dans leurs affaires intérieures. Pour cette raison, cette politique d'uniformiser et d'égaliser les races diverses constitue un mécontentement à la fois parmi des sujets musulmans et non musulmans depuis les *Tanzimat*. Dans la période suivant la révolution, surtout après la publication du programme du Comité Union et Progrès, ce mécontentement émerge de nouveau. Les représentants de différentes ethnies de l'Empire sont contre l'accent mis sur la langue turque et sa reconnaissance comme la langue de l'enseignement primaire. Même les sujets rivaux les uns des autres, par exemple les Grecs et Bulgares, voient cette décision comme un problème commun. D'autre part, la Constitution reconnaît le turc comme la langue officielle de l'État. Et puis, l'article 11 de la Constitution définit l'Islam comme la religion de l'État. Alors qu'elle protège également le libre exercice de tous les cultes, cette tentative pourrait causer, quand même, un mécontentement.²⁴⁹ Donc on remarque que : « *nous devons donc nous attendre à voir se continuer autour des écoles et des églises les luttes qui ensanglantent cette région depuis plusieurs années.* »²⁵⁰

À l'égard de ce mécontentement, les Jeunes-Turcs avaient confiance dans la Constitution et le Parlement. D'une part, la Constitution était la revendication la plus importante, mais « *il ne suffit pas d'une Constitution pour changer des traditions nationales faites de longues souffrances communes, de luttes glorieuses, de haines héréditaires.* »²⁵¹ Cette révolution nationaliste ottoman envisage de fonder une citoyenneté ottomane mais on ne pourra pas faire du jour au lendemain un « citoyen libre d'un Empire "un et indivisible" » avec toutes les races différentes.²⁵²

D'autre part, les Jeunes-Turcs considéraient la représentation égale de tous les sujets de l'Empire dans le Parlement comme un remède aux problèmes véritables.

²⁴⁸ Comme une démonstration de cette intention apparaît dans un discours donné à Monastir le jour de la « proclamation de la liberté » en Macédoine, le 23 juillet 1908, par Vehip bey, officier-instructeur de l'académie militaire de Monastir. Il commence à son discours par dire « citoyens vénérables ». Les auditeurs étaient hier sujets du padichah, mais aujourd'hui ils deviennent citoyens de l'Empire. (Tarik Zafer Tunaya, *Türkiye'de Siyasal Partiler*, Vol. III, op. cit., p. 24)

²⁴⁹ René Pinon, op. cit., p. 149

²⁵⁰ *Le Temps*, le 29 août 1908, p. 1

²⁵¹ René Pinon, op. cit., p. 149

²⁵² Ibid., p. 150

Mais il ne faut pas compter trop sur le Parlement. « (...) *ce sera un extraordinaire musée de races, de religions et de costumes, sans doute, avec les députés turcs, albanais, grecs, syriens, mirdites, guégués, arméniens, arabes, kurdes, maronites, druses, tcherkesses réunis dans la même enceinte.* » C'apparaît bon mais il faut attendre le résultat de ce mélange : « *De quelle folie ou de quelle sagesse allons-nous être témoins ? De quelles reconstitutions ou de quels effondrements ? Il n'y a pas souvent dans l'histoire de moments aussi pleins d'espairs, d'inquiétudes, de possibilités contraires.* »²⁵³

Pour conclure cette section, la presse française apparaît méfiante à propos du prolongement de l'unanimité inter-ethnique et défend que le nationalisme ottoman ne marchera pas à cause des programmes divers des différents groupes ethniques de l'Empire ottoman. Alors on pose : « (...) *peut-on croire que, du jour au lendemain, ils renonceront pour jamais à toutes leurs traditions, à toutes leurs aspirations nationales ?* »²⁵⁴ Les spectateurs français voient le mouvement « patriote et nationaliste », autant qu'il est « libéral et anti-absolutiste »²⁵⁵. Nous pouvons dire en résumé que l'approche générale de la presse française est bienveillante à l'égard de cette révolution libérale et anti-Abdülhamid et elle est prudente et inquiète contre cette révolution patriote et nationaliste.

²⁵³ Pierre Mille, « Impressions de Turquie », *Le Temps*, le 12 septembre 1908, p. 1-2

²⁵⁴ René Pinon, op. cit., p. 148

²⁵⁵ Ibid., p. 131

II- La Révolution jeune-turque du point de vue des relations franco-ottomanes

La Révolution jeune-turque a un sens en tant que tel. Et il en a un autre aussi par l'aspect des relations franco-ottomanes. Après avoir expliqué les définitions de la révolution faites par la presse française, nous voulons examiner dans cette section la question suivante : qu'est-ce que cette révolution signifie pour les relations franco-ottomanes ? Pour ce faire, nous allons montrer ce qu'on dit sur ce propos dans les organes de presse français.

Il s'agit de deux perspectives : premièrement, il faut déterminer qu'est-ce que les Jeunes-Turcs pensent de la France, et deuxièmement, il est convenable de remarquer ce que les Français pensent de la Révolution jeune-turque. Dans les deux cas, la perspective est toujours l'aspect des relations franco-ottomanes.

Quand nous révélons les approches des Jeunes-Turcs, nous n'avons pas recours à une autre source que les documents de presse française. Autrement dit, nous ne prenons pas les approches des Jeunes-Turcs comme question de cette recherche. Nous ne voulons que montrer comment la presse française annonce les comportements des Jeunes-Turcs envers la France. Nous préférons de traiter de ce point de cette manière, car nous essayons de protéger, tout le temps, la vue de la presse française.

A) Les sympathies réciproques des Jeunes-Turcs et de la France

Il est convenable de commencer par déclarer qu'il s'agit d'une sympathie réciproque entre la France et les Jeunes-Turcs. Comme nous avons expliqué dans la partie introductive l'existence de cette sympathie chez les Jeunes-Turcs. Dans les documents de presse analysés, cette sympathie envers la France est visible dans quelques déclarations des Jeunes-Turcs et dans les manifestations faites en Turquie en faveur de la France. Nous pouvons dire que la presse française ne consacre pas une place importante à ce sujet.

Le centre à l'extérieur du Comité Union et Progrès se trouve à Paris. C'est pourquoi, cette capitale européenne a plus de résidents Jeunes-Turcs que d'autres

capitales.²⁵⁶ Après la proclamation de la Constitution, le siège du Comité est pavoisé : « *Les “Jeunes-Turcs” de Paris ont manifesté leur joie hier en arborant, au siège de leur comité, un drapeau turc et un drapeau français, montrant, par cela même, en même temps et leur foi en l’avenir de leur pays et leur sympathie pour la France.* »²⁵⁷ Puis, un groupe des Jeunes-Turcs rend une visite à M. Clemenceau, le président du conseil des ministres de l’époque. Là, ils acclament en criant : « Vive la France ! Vive la Turquie ! Vive la liberté ! »²⁵⁸

En Turquie aussi, il y a des manifestations en faveur de la France. Dans une manifestation de cette manière, les étudiants des écoles militaires à Constantinople font des acclamations pour la France et la Grande Bretagne. La foule crie en français : « Vive la liberté ! Vive la nation ! ». Même certains parmi eux défendent que la Turquie doive s’allier à ces pays amis.²⁵⁹ Une délégation de professeurs et d’étudiants du lycée de *Galata* rend une visite d’hommage à la France chez l’ambassadeur de France, M. Constans à Thérapia.²⁶⁰ D’ailleurs, « *plusieurs délégations de médecins civils et d’anciens élèves des lycées se sont rendus à l’ambassade de France pour affirmer leurs sympathies françaises.* »²⁶¹ Même en dehors de Constantinople cette situation continue : l’ambassadeur français est reçu à Brousse par des ovations également.²⁶²

Puis, les journaux français communiquent quelques déclarations des Jeunes-Turcs où nous constatons la sympathie envers la France. Par exemple, Dr. Lutfi, un des exilés résidants en France, on le présente parmi les libéraux ottomans, salue la France et espère que son pays entrera également dans la voie de civilisation avec la France.²⁶³ Jean Rodes remarque qu’il trouve des affinités avec la France dans les sujets politiques, culturels et littéraires à travers ses dialogues avec les Jeunes-Turcs.²⁶⁴ Ces affinités et cette sympathie se montrent bel et bien lors d’une cérémonie pour les soldats morts français en Crimée. Le maréchal Izzet Fuad Pacha exprime qu’une fraternité nouvelle vient de naître entre les peuples français et turc

²⁵⁶ En contrepartie, dit-on, un nombre plus élevé des amis du nouvel ordre de choses en Turquie se trouve à Paris que dans d’autres capitales européennes. *Journal des débats*, le 9 septembre 1908, p. 1

²⁵⁷ *Le Matin*, le 25 juillet 1908, p. 3

²⁵⁸ *Le Temps*, le 6 août 1908, p. 2

²⁵⁹ *Le Temps*, le 31 juillet 1908, p. 1

²⁶⁰ *Journal des débats*, le 25 août 1908, p. 2

²⁶¹ *Le Matin*, le 24 août 1908, p. 3

²⁶² *Le Temps*, le 6 septembre 1908, p. 2

²⁶³ *Le Temps*, le 31 juillet 1908, p. 1

²⁶⁴ *Le Temps*, le 29 août 1908, p. 2

avec la promulgation de la Constitution ottomane, « fille de la Révolution française », donc fille de la liberté.²⁶⁵ Comme la France et la Turquie étaient alliées dans cette guerre de Crimée, alors cette cérémonie porte une importance symbolique forte pour la nouvelle ère.

Dans une autre déclaration Rahmi Bey, le chef de la délégation jeune-turque à Constantinople, voit cette fraternité d'un angle différent. Il affirme prier que les écrivains français soutiennent la cause turque comme ils défendaient autrefois celle des Grecs, des Arméniens, des Bulgares. Car les Turcs ont beaucoup souffert également.²⁶⁶

Quant aux sympathies de la France envers les Jeunes-Turcs et donc la Jeune-Turquie, la presse française attribue une importance particulière. On parle d'une amitié ancienne entre la France et l'Empire ottoman malgré les vicissitudes de la politique.²⁶⁷ On signale, sans doute, la politique pro-allemande de la période hamidienne. Mais pourtant « *l'amitié avec l'Empire ottoman est l'une des plus vieilles traditions de la politique française* »²⁶⁸ : il s'agit des relations commerciales, industrielles et financières depuis des siècles et on espère un grand essor grâce au nouveau régime constitutionnel.²⁶⁹ Lors de la cérémonie pour les soldats de la guerre de Crimée, notée ci-dessus, le commandant Benoist d'Azy, au nom de l'ambassadeur de France, prononce un discours pour célébrer la fraternité d'armes entre les Turcs et les Français.²⁷⁰ On révèle que tous les efforts qui seront pour assurer à la Turquie un régime de liberté stable et d'égalité entre les populations diverses qui y cohabitent recueilleront les sympathies et les encouragements de l'Europe. Mais surtout de la France « *dont l'influence en Orient a toujours été au service de la paix et du progrès, se félicite sans arrière-pensée égoïste de tout ce qui peut affermir l'ordre et la tranquillité dans la presque île des Balkans.* »²⁷¹

La France, dit-on, qui travaille tout le temps pour l'établissement de l'ordre en Orient où elle a une bonne image, est le pays le plus encourageant dans les mouvements libertaires. Car elle se considère comme l'origine des idées de la liberté

²⁶⁵ *Le Matin*, le 18 août 1908, p. 3

²⁶⁶ *Le Temps*, le 5 août 1908, p. 1

²⁶⁷ *Le Matin*, le 25 juillet 1908, p. 3

²⁶⁸ René Pinon, op. cit., p. 158

²⁶⁹ *Journal des débats*, le 9 septembre 1908, p. 1

²⁷⁰ *Le Matin*, le 18 août 1908, p. 3

²⁷¹ *Journal des débats*, le 26 juillet 1908, p. 1

et de l'égalité. La France est un pays où la révolution de ce type est la plus fréquente. La plus grande de celles-ci est la Révolution française. Ainsi on fait plusieurs fois l'analogie entre cette révolution, et parfois la révolution de 1848, et celle jeune-turque.

Les grandes idées de liberté des hommes et liberté des peuples, la fraternité universelle, l'égalité des races et des classes, le respect réciproque de toutes les confessions religieuses et d'autres principes de ces types, *« tout cela vient de nous, tout cela vient de la France. Cette révolution qui s'accomplit au chant de la Marseillaise, (...) elle est fille de la Révolution française. (...) L'Orient ne retrouvera plus sa longue immobilité ; il est entré dans le torrent de la vie européenne : les idées françaises ont passé par là. »*²⁷²

Les Turcs essayent d'atteindre le but de participer à la vie européenne par des moyens similaires. Donc la Révolution jeune-turque, qui *« apparaît comme l'un des points culminants de l'histoire contemporaine »*²⁷³, a quelques points communs avec la révolution de 1848. Par exemple le programme, que le Comité affirme dans des proclamations empreintes d'une telle volonté d'ordre et de paix, fait tout de suite penser aux grands manifestes de 1848.²⁷⁴ Jean Rodès fait une analogie avec 1848 en écrivant : *« (...) leur mouvement actuel s'inspire uniquement des aspirations les plus hautes de l'âme : la liberté, l'égalité et la fraternité. À cet égard, il ressemble à notre révolution de 48, et comme celle-ci, il a ses Lamartine, ses Lacordaire et ses Montalembert. Ceux de ses chefs, avec lesquels je me suis entretenu, m'ont vivement frappé par l'expression d'énergie calme et de noblesse de leur visage, et j'ai même trouvé chez eux ce langage romantique qui fut si particulier aux fondateurs de notre deuxième république. »*²⁷⁵

Pourtant, l'analogie est faite plutôt avec la Révolution française de 1789. D'abord, par les caractéristiques des Jeunes-Turcs : *« Le parti des Jeunes-Turcs, c'est notre Tiers-État. Hier, il n'était rien. Subitement, on s'aperçoit qu'il est tout. Il est le peuple ; il est l'armée, il est même le clergé ! »*²⁷⁶ Après la victoire, l'orientation de leur politique ressemble à celle des révolutionnaires de la France : les

²⁷² René Pinon, op. cit., p. 158

²⁷³ Jean d'Orsay, « La révolution turque. Abdülhamid aura-t-il le sort de Louis XVI », *Le Matin*, le 5 août 1908, p. 1

²⁷⁴ *Le Matin*, le 14 août 1908, p. 3

²⁷⁵ Jean Rodès, « Lettre de Turquie. La révolution pacifique », *Le Temps*, le 12 août 1908, p. 1

²⁷⁶ Jean d'Orsay, op.cit., p. 1

Jeunes-Turcs voudraient effacer toutes les différences ethniques et/ou religieuses et transformer toute la population en citoyen ottoman. C'est pourquoi, le Comité Union et Progrès, « *fidèle imitateur de notre Révolution* », a proclamé la Turquie « une et indivisible ».²⁷⁷

À côté de ce type de politique à l'échelle macroscopique, quelques petits signes aussi font rappeler la Révolution française : « *Il est intéressant de signaler la similitude des manifestations en Turquie avec ce qui se passa au moment de la Révolution française, quand un des premiers soins du comité révolutionnaire fut de changer le nom des rues. Le conseil municipal de Salonique a, dans un mouvement d'enthousiasme, suivi cet exemple.* »²⁷⁸

Quant aux réactions contre le nouveau régime, il est normal de voir une fraction des peuples attachée aux vieilles institutions, autrement dit à l'atavisme. Ce type d'événement était passé dans la Révolution française aussi. Dans cette ligne, la manifestation en faveur du sultan correspond à la sédition royaliste de Lyon en France.²⁷⁹

De plus, certains ne se contentent pas des analogies seulement, ils prétendent même que les Jeunes-Turcs gagnent une réussite plus grande. C'est causé par le caractère pacifique de la Révolution jeune-turque. Par exemple, Camille Pelletan, député et ancien ministre français, prononce un discours à Constantinople lors d'une représentation du drame patriote « *Vattan* ». Il déclare que les Jeunes-Turcs, dignes successeurs des hommes de 1789, ont dépassé ceux-ci en offrant au monde entier l'exemple d'une révolution effectuée par des moyens pacifiques.²⁸⁰

Cependant, tous les commentaires à propos de cette analogie ne sont pas similaires. Certains d'autres défendent que les hommes ne soient pas pareils. Car Abdülhamid était un « sanguinaire despote » jusqu'à ces jours, alors que Louis XVI

²⁷⁷ Pierre Mille, « Impressions de Turquie », *Le Temps*, le 19 septembre 1908, p. 1

²⁷⁸ Les nouvelles dénominations citées par le journal sont les suivantes :

- la place Olympos : la place de la Liberté,
- la route du Quai: quai Kemal bey,
- la place située à la Tour Blanche: la place de l'Union,
- le Champs-de-Mars: la place du Onze-Juillet,
- le jardin de la Tour Blanche: le jardin du Progrès,
- la place située aux environs du quartier Kerim Effendi: la place Enver Bey,
- la rue Telli-Kapı: la rue Midhat Pacha, « l'auteur de la première Constitution turque ». *Le Temps*, le 17 août 1908, p. 2

²⁷⁹ Jean d'Orsay, op. cit., p. 1

²⁸⁰ On note que la foule l'acclame en criant : « Vive la France ! » : *Le Matin*, le 28 août 1908, p. 3

voulait être un « despote paternel ».²⁸¹ Puis, les Jeunes-Turcs ne sont pas tout-à-fait comme les révolutionnaires français. Il y a beaucoup de choses qu'il faut faire en Turquie dans la justice, l'armée, les finances, l'instruction publique, etc., mais il n'y a pas un programme précis. Au contraire, « *quand la Révolution française éclata, depuis des années déjà les faiseurs de projets avaient leurs plans, tout dressés pour la réforme de la société, et les cahiers exprimaient les doléances et les espoirs des provinces. Ici, on ne voit pas qu'il y ait rien de semblable.* »²⁸²

Quand même, nous pouvons dire qu'on trouve des éléments semblables en général. Cette ressemblance correspond à une affinité entre la Turquie et la France. Malgré sa position méfiante à l'égard de l'Empire ottoman depuis quinze années, la France soutient un tel mouvement libéral dans toutes les circonstances. D'ailleurs partout les hommes de liberté tournent les yeux vers elle. Car la France est toujours restée, pour tout le monde, la France de 1789. Donc, « *un grand mouvement vers la liberté, comme celui qui se produit [le mouvement jeune-turc], se double inévitablement d'un grand mouvement de sympathie pour la France.* »²⁸³

Les journaux annoncent la nomination de Naoum Pacha comme ambassadeur de Turquie à Paris, comme un signe de cette sympathie au sein du pays. On le présente catholique et sous-secrétaire aux affaires étrangères. « *Il est considéré comme un ami sincère de la France et jouit d'une réputation de dignité toute particulière.* »²⁸⁴ Les journaux déclarent leur bienvenue et mettent l'accent sur la nécessité de sympathie pour l'opinion publique française envers Naoum Pacha. C'est « *un personnage mieux qualifié pour établir et entretenir entre les deux pays les rapports de confiance, de cordialité, de profonde sympathie qui semblent une conséquence naturelle de la révolution pacifique de Constantinople.* » Et l'envoi

²⁸¹ Jean d'Orsay, op. cit.

²⁸² Pierre Mille, « Impressions de Turquie », *Le Temps*, le 29 septembre 1908, p. 1-2. Les membres du Comité Union et Progrès sont critiqués par le manque d'un agenda politique bien établi. Ils désiraient la proclamation de la Constitution mais ils n'avaient pas de programme pour l'avenir : « Les Jeunes-Turcs n'ont pas pu être fondateurs et constructeurs, alors qu'ils ont été patriotes et destructeurs. », Tarık Zafer Tunaya, *Türkiye'de Siyasal Partiler*, Vol. III, op. cit., p. 23. Feroz Ahmad explique cette situation en comparant les Jeunes-Turcs avec Jeunes-Ottomans. Selon lui, les Jeunes-Turcs étaient plus jeunes et avaient moins d'expérience par rapports à la génération précédente. Et ils n'étaient pas prêts à gouverner l'État : Feroz Ahmad, *İttihat ve Terakki...*, op. cit., p. 44. À notre avis, alors que les Jeunes-Turcs avaient moins d'expérience et de grade, ils avaient une intention de sauver leur pays et de le libéraliser et moderniser. Donc ils n'étaient pas tout à fait sans agenda politique. Mais ils ne savaient pas comment les faire.

²⁸³ Camille Pelletan, « La France musulmane et la Turquie française », *Le Matin*, le 15 septembre 1908, p. 1

²⁸⁴ *Le Temps*, le 13 août 1908, p. 6

d'un tel diplomate de qualité est interprété comme un témoignage des sentiments amicaux de Kamil Pacha, le nouveau grand-vizir, à l'égard de la France.²⁸⁵

Comme nous avons déjà noté, il s'agit d'une sympathie envers la France dans les manifestations, visites d'hommage et déclarations des Jeunes-Turcs. Un correspondant particulier du *Matin* résume ce cas en disant que la France est bien aimée ici, dans les manifestations notre pays est acclamé et on utilise « notre drapeau », « notre marche » et « notre devise ».²⁸⁶ En fait, il s'agit d'une sympathie à la fois envers la France et l'Angleterre. Contre la politique pro-allemande d'Abdülhamid, les préférences des hommes du nouveau régime s'orientent vers ces pays. Jean Rodes indique constater une telle sympathie très vive et en particulier « *un irrésistible penchant naturel qui est le résultat de nombreuses affinités morales. C'est pourquoi j'estime qu'il nous est facile, avec un peu d'adresse, de prendre dans le Levant une influence de plus en plus considérable.* » Il remarque qu'avec une gestion normale, l'armée turque sera réorganisée et cela donnera certainement à la Turquie une force dont il faudra désormais tenir plus grand compte. Avec ces penchant et sympathie, on peut dire que la Turquie est plus proche de se trouver à côté de la France et l'Angleterre dans un système d'alliance.²⁸⁷

Donc, à partir de la sympathie réciproque des Jeunes-Turcs et de la France, des acclamations en faveur de la France dans les déclarations et manifestations en Turquie et de l'analogie entre la Révolution française et celle des jeunes-turcs, la France doit montrer sa bienvenue à l'égard de la Révolution turque. D'ailleurs, selon les informations communiquées depuis la Turquie, l'opinion publique ottomane est favorable à la France. Cette dernière pourra en profiter dans sa politique d'Orient. Ainsi la révolution peut être interprétée comme un développement positif dans les relations entre ces deux pays.

Comme nous avons essayé de montrer, la France est bienveillante à l'égard de la Révolution jeune-turque. Mais une prudence accompagne fréquemment cette bienvenue. Cette approche binaire de la France peut se résumer ainsi : « *Pourvu que ses propres droits n'en soient point lésés, non seulement elle ne cherchera pas à*

²⁸⁵ *Journal des débats*, le 19 septembre 1908, p. 1

²⁸⁶ *Le Matin*, le 23 août 1908, p. 1

²⁸⁷ Jean Rodes, « Les conséquences de la révolution », *Le Temps*, le 9 septembre 1908, p. 1

*créer de difficultés au nouveau gouvernement, mais elle l'appuierait de son influence si les jours de péril arrivaient pour lui. »*²⁸⁸

Selon Camille Pelletan, les Français doivent féliciter le magnifique mouvement qui transforme la vieille Turquie et souhaiter qu'il se poursuive heureusement. Car les Français ont une sympathie naturelle pour toutes les évolutions vers la liberté et leurs plus grands intérêts sont attachés au succès du nouveau régime en Turquie. « *Notre situation, continue-t-il, dans le fond de la Méditerranée, où nous avons joué un si grand rôle, dépend des destinées de la Turquie nouvelle.* »²⁸⁹ Donc, l'intérêt de la France commande aux Français une politique de rapprochement, une politique amicale, de confiance réciproque et d'assistance prudente, mais sans réserve.²⁹⁰

Cette attitude apparaît à une échelle plus haute de la politique française : un groupe des Jeunes-Turcs rend une visite à M. Clemenceau, le président du conseil des ministres. Il dit qu'il était très touché de la démarche des Jeunes-Turcs et que le gouvernement d'un pays doté depuis si longtemps du régime parlementaire était heureux de voir ce régime s'établir dans un autre pays.²⁹¹

L'évolution vers la liberté est suivie par la France avec satisfaction. « *Nulle part plus qu'en France l'évolution libérale du peuple ottoman, réalisée dans un calme si admirable et avec si parfaite méthode, n'a été accueillie avec plus de sympathie, d'approbation et de désintéressement. Tout le monde ici a applaudi au succès d'une cause aussi généreuse, au triomphe des idées de liberté et de justice.* »²⁹² La terre française sent, après la révolution, la Turquie plus près d'elle.²⁹³

En fait, dit-on, la France et l'Europe en général n'étaient jamais contre la Turquie intégralement. Elles avaient une position méfiante en face du gouvernement d'Abdülhamid, mais elles soutenaient toujours le peuple ottoman. Dans cette ligne, *Le Temps* répond à un reproche du journal d'Ahmed Riza. Ce dernier reproche à une partie de la presse française d'être « antiturque ». *Le Temps*, au nom de cette presse reprochée, remarque qu'ils étaient respectables au peuple turc, mais ils ne pouvaient taire la réprobation contre le gouvernement qui a tant de fautes, comme la corruption,

²⁸⁸ René Pinon, op. cit., p. 158

²⁸⁹ Camille Pelletan, « La France musulmane et la Turquie française », *Le Matin*, le 15 septembre 1908, p. 1

²⁹⁰ *Le Matin*, le 23 août 1908, p. 1

²⁹¹ *Le Temps*, le 6 août 1908, p. 2

²⁹² *Journal des débats*, le 18 août 1908, p. 1

²⁹³ *Le Temps*, le 8 septembre 1908, p. 1

les massacres, etc. Mais maintenant, « rien ne s'oppose donc plus à ce que l'empire ottoman et son gouvernement bénéficient des sentiments que l'on était obligé jusqu'ici de réserver au peuple turc courbé sous le despotisme. La révolution de juillet n'a pas seulement affranchi la Turquie dans l'ordre matériel. Elle l'a moralement libérée de l'hypothèque qui pesait sur elle par la faute de ses gouvernants. »²⁹⁴

Comme les Jeunes-Turcs ont le pouvoir actuellement, la position de la France change éventuellement. « Pour le moment, la France n'a qu'un désir : c'est que, par un désintéressement loyal, tout le monde aide la Turquie à s'assurer la stabilité dans la liberté. »²⁹⁵ Comme la France, toute l'Europe aussi désire le maintien de l'intégrité ottomane. D'ailleurs, le principe de l'Europe est le non interventionnisme. Mais en face d'un régime comme celui d'Abdülhamid, c'était difficile à appliquer. « Au contraire, une Turquie régénérée, donnant à ses habitants, sans distinction de race et de religion, l'ordre et la sécurité, imposera à tous le respect d'elle-même. » Lorsque les Jeunes-Turcs commencent à réaliser les réformes nécessaires en Macédoine en particulier, les puissances européennes retireront leur force volontairement ; c'est la France qui voudrait être la première. Ainsi la Turquie regagnera au regard de l'Europe la position que lui avait fait perdre un siècle d'absolutisme et de désordre.²⁹⁶

D'autre part, il s'agit des notes officielles de la Russie, de l'Autriche-Hongrie et de l'Angleterre, qui protègent, à côté d'une attitude de sympathie à l'égard de la Révolution jeune-turque, une réserve d'intervention européenne en Turquie, surtout en Macédoine, si l'Empire ottoman ne pourrait pas réaliser ces réformes dites nécessaires.²⁹⁷ La presse française en se reposant sur les sympathies envers le mouvement jeune-turc, défend l'indépendance de l'action des Ottomans : « L'éventualité d'une intervention européenne serait bien plutôt de nature à prévenir un retour à la réaction. » Autrement dit, elle ne doit pas s'adresser au mouvement

²⁹⁴ *Le Temps*, le 8 septembre 1908, p. 1

²⁹⁵ *Le Temps*, le 9 août 1908, p. 1

²⁹⁶ Ibid.

²⁹⁷ « Si le régime constitutionnel échoue, il est à craindre que les conflits macédoniens ne prennent un caractère si grave que l'Europe ait à intervenir d'une façon plus énergique que par les organes de contrôle ou de consultation qu'elle a créés jusqu'à présent. » : *Le Temps*, le 29 août 1908, p. 1

lui-même, mais au danger de contre-révolution. Parce que « *la Jeune-Turquie a gagné par sa modération la sympathie et la confiance de l'Europe.* »²⁹⁸

La France particulièrement, en comptant ses propres intérêts et ses traditions libérales, doit témoigner la cordiale bienveillance à la Turquie nouvelle et lui faciliter sa tâche. Mais il ne sera pas profitable de se comporter de manière contraire sous l'influence extérieure, celle de ses alliés éventuellement.²⁹⁹ C'est-à-dire, même si d'autres pays européens proposent la possibilité d'une intervention, la France doit protéger sa bienvenue, mais sans laisser la prudence en même temps.

La Jeune-Turquie gagne la sympathie et la confiance de l'Europe, particulièrement de la France, néanmoins « *elle les conservera si elle continue à travailler avec sincérité et méthode à l'établissement du nouveau régime.* »³⁰⁰ Parce que la victoire n'assure pas que de droits, elle crée aussi des devoirs : « *les nouveaux gouvernants ne doivent pas l'oublier, s'ils veulent rester dignes de leur tâche.* »³⁰¹

Pendant la période que nous analysons, l'avenir du nouveau régime en Turquie est toujours en question. La presse française annonce sa bienvenue et puis sa prudence tout de suite. Dès les premiers jours de la révolution on pose : « *les populations de l'empire ottoman sont-elles plus mures aujourd'hui qu'il y a trente ans pour un régime constitutionnel ? (...) Les partis qui ont jusqu'ici fomenté le désordre sauront-ils, du jour au lendemain, s'imposer et imposer à leurs adhérents les mœurs de la liberté ? C'est la condition essentielle de toute réforme libérale, condition sans laquelle la constitution la plus parfaite et les intentions les plus louables ne sauraient empêcher l'empire ottoman de verser dans l'anarchie ou de retour au pouvoir absolu.* »³⁰² Selon les journaux et les revues, les Jeunes-Turcs semblent avoir cette conscience et dans cette ligne « *ce qu'ils ont fait jusqu'ici permet d'attendre beaucoup de ce qu'ils feront dans l'avenir.* »³⁰³ En résumé, ces bienveillance et sympathie sont conditionnelles. Elles sont liées à la performance des Jeunes-Turcs. « *Leur victoire a été brillante. Pour qu'elle soit durable, il faut qu'elle*

²⁹⁸ *Le Temps*, le 15 août 1908, p. 1

²⁹⁹ Camille Pelletan, « La France musulmane et la Turquie française », *Le Matin*, le 15 septembre 1908, p. 1

³⁰⁰ *Le Temps*, le 15 août 1908, p. 1

³⁰¹ *Journal des débats*, le 18 août 1908, p. 1

³⁰² *Journal des débats*, le 26 juillet 1908, p. 1

³⁰³ *Le Temps*, le 8 septembre 1908, p. 1

*soit mesurée. Cela est vrai au point de vue international. Ce n'est pas moins vrai au point de vue intérieur. »*³⁰⁴

B) L'impact éventuel sur les musulmans des colonies françaises

La presse française accueille la Révolution jeune-turque avec sympathie et bienvenue. Elle défend, pour une part considérable, que ce changement de régime serait profitable pour les relations entre la Turquie et la France. Et aussi la France républicaine suit « naturellement » avec satisfaction un mouvement libéral contre le despotisme. Donc nous pouvons dire que l'approche générale de la presse est affirmative dans cette période analysée. Mais il y a un autre point qui se sépare de cette approche bienveillante : c'est l'impact éventuel de la Révolution turque sur les « sujets musulmans de la France ».³⁰⁵

Nous consacrons une section nouvelle pour cette question pour deux raisons. D'abord, elle ne peut pas se trouver sous la section des sympathies réciproques, elle est bien différente. Cet impact pourrait avoir une influence directement sur l'ordre de choses dans la politique française. Ensuite, nous trouvons important ce sujet à traiter. Cet impact éventuel n'a pas de grandes places dans les organes de presse, mais selon nous, il a une importance considérable.

Quant aux impacts éventuels sur les musulmans des colonies françaises, la Révolution jeune-turque pourrait causer deux types de conséquence : une négative et une positive. L'interrogation se fait en général sur la probabilité de la conséquence négative. Pour cette raison, il est convenable de commencer par celle négative.

L'impact considéré comme négatif se résume ainsi : si la Constitution et la limitation du pouvoir du souverain peuvent s'appliquer dans un pays musulman, d'autres pays musulmans incluant les colonies françaises, réclameraient des revendications de ce type : « (...) *si cette grande puissance (Empire ottoman) arrive à se gouverner d'après les principes du droit moderne, le centre d'attraction de l'islam se déplacera. Ce n'est plus nos musulmans qui seront un sujet d'envie pour les Turcs, ce seront les Turcs qui deviendront un sujet d'envie pour nos musulmans.*

³⁰⁴ *Le Temps*, le 9 août 1908, p. 1

³⁰⁵ *Le Matin*, le 15 septembre 1908, p. 1

*Ceux-ci compareront les deux régimes et supporteront moins patiemment le leur. »*³⁰⁶
Ainsi l'ordre des choses dans les colonies françaises serait obligé de changer.

Un autre facteur important est que le sultan de l'Empire ottoman est à la fois le calife du monde musulman sunnite. Ce titre signifie que le sultan a une influence sur les sunnites d'autres pays. Lorsque cette situation se confond avec l'expérience du constitutionnalisme, Constantinople devient un centre d'attraction : *« le monde musulman, depuis les extrémités de l'Asie jusqu'à celles de l'Afrique, se prosterne devant Constantinople affranchie, comme devant la Mecque de la liberté. »*³⁰⁷

Les pays européens ayant des colonies musulmanes, comme l'Angleterre et la France, doivent suivre avec attention la révolution et ses conséquences. Par exemple, l'Angleterre semble bienveillante à l'égard du mouvement jeune-turc. Mais il s'agit d'un danger pour les Anglais : si le mouvement libéral jeune-turc s'étend vers l'Inde, il peut influencer les musulmans de ce pays également. Jusqu'ici, les musulmans de l'Inde étaient absents dans quelques élans des hindous. Mais si désormais ce groupe social rejoint ce type de mouvement, l'autorité anglaise pourra vivre des problèmes graves.³⁰⁸ Dans ce sens, cette révolution peut influencer l'Égypte aussi : s'il y a une Jeune-Turquie, il y a une Jeune-Égypte également. C'est une autre source de préoccupation pour l'Angleterre.³⁰⁹

*« La France, non plus que l'Angleterre et la Russie, ne saurait oublier qu'elle est une grande puissance musulmane, et que, partout où vit un mahométan, il demandera la liberté comme à Constantinople. »*³¹⁰ Cet aspect pose une interrogation sur la bienvenue de la presse française. Parce que, d'une part, la Révolution jeune-turque est une chose positive pour les relations de deux pays mais d'autre part, elle peut causer des troubles dans les colonies de la France : *« la presse française a fait le meilleur accueil à la révolution turque. Elle en admire la générosité, la modération et le touchant bon vouloir. Et comme ce mouvement est évidemment une conséquence lointaine de notre propre révolution et des idées qu'elle a semées dans le monde, il semble que nous ayons un droit spécial à nous réjouir de son succès. Mais ne nous intéresse-t-il qu'à ce point de vue philosophique ? Nous avons dans le nord de*

³⁰⁶ Pierre Mille, « Impressions de Turquie », *Le Temps*, le 12 septembre 1908, p. 1

³⁰⁷ Jean d'Orsay, op. cit., p. 1

³⁰⁸ *Le Matin*, le 10 août 1908, p. 1

³⁰⁹ René Pinon, op. cit., p. 155.

³¹⁰ Jean d'Orsay, op. cit., p. 1

l'Afrique six millions de sujets musulmans de race blanche. S'imagine-t-on que cet essai de rénovation de la grande puissance islamique restera sans répercussion parmi eux ? » On répond non à cette question. Le changement qui s'opère en Turquie peut transformer aussi par contre-coup beaucoup de choses en Algérie et en Tunisie. Les revendications libérales et constitutionnelles apparaîtront dans ces pays-là, particulièrement en Tunisie.³¹¹

Or, il y a aussi un commentaire à propos des impacts affirmatifs éventuels de la Révolution jeune-turque dans les pays colonisés par la France. Selon Camille Pelletan, les sujets musulmans de la France, c'est-à-dire les populations d'Algérie et de Tunisie semblent résignées à la conquête française. Elles vivent même en bons termes avec l'autorité française. Mais rien d'idées ni de mœurs françaises ne mordent sur elles. Dans ce cas-là, la coopération de Constantinople, où se trouve le commandeur des croyants, avec les idées modernes et les mœurs européennes pourra causer une transformation profonde dans l'état d'esprit des sujets musulmans de la France. Ainsi les populations des colonies commenceront peut-être à s'approcher de ces idées avec sympathie. Alors, il sera probable d'effacer l'antagonisme intellectuel entre le peuple conquérant et le peuple conquis. À cette époque-là, la France ne devra pas négliger les sympathies envers elle.³¹²

Dans les documents de presse analysés, seul ce commentaire met l'accent sur l'effet éventuel positif de la Révolution turque sur les musulmans des colonies françaises. Dans ce contexte, nous pouvons dire que l'approche générale à ce propos est négative. Cette approche se confond bien avec l'appel fréquent à la prudence. Nous assistons toujours à ce dilemme : la Révolution jeune-turque peut être profitable pour les relations franco-turques. De plus, le mouvement jeune-turc est un mouvement libéral et la France a traditionnellement une sympathie naturelle envers ce type de mouvement. Pour ces raisons elle doit accueillir la révolution avec bienveillance. Mais les Jeunes-Turcs commencent à parler tout de suite de réviser les capitulations et les traités de commerce, ces actes alarment les intérêts européens. Puis, la révolution constitutionnelle en Turquie peut causer l'émergence des revendications de cette manière dans les colonies françaises également. Alors la France doit observer les événements avec prudence et viser à protéger ses intérêts.

³¹¹ Pierre Mille, « Impressions de Turquie », *Le Temps*, le 12 septembre 1908, p. 1

³¹² Camille Pelletan, « La France musulmane et la Turquie française », *Le Matin*, le 15 septembre 1908, p. 1

CONCLUSION

La question de départ pour cette recherche était : comment la Révolution jeune-turque a été vue depuis l'Europe, la France en particulier ? Car par l'aspect des idées de liberté, cette dernière a une influence considérable sur les Jeunes-Turcs. Le rôle de la Révolution française et les idées issues de ce grand événement de l'histoire dans le développement de l'opposition contre le souverain dans l'Empire ottoman est un sujet plus ou moins étudié. Mais il y avait d'un manque d'études qui pourraient expliquer l'évaluation de la France à propos des mouvements contre le despotisme en Turquie dont le plus important est le mouvement jeune-turc. Alors nous avons décidé d'étudier l'approche de la presse française sur la Révolution jeune-turque, l'apogée de ces mouvements de la dernière période de l'Empire ottoman. Ce faisant, nous avons visé à faire une petite contribution à la littérature de la Révolution jeune-turque.

Quant aux résultats de la recherche présente, la perception de la Révolution jeune-turque par la presse française peut être traitée par ces quatre points : la position du sultan Abdülhamid, l'analyse du Comité Union et Progrès, les définitions de la Révolution jeune-turque et l'impact de cette révolution sur les relations franco-ottomanes.

Premièrement, la presse française en général interroge la position du sultan Abdülhamid. Les auteurs ne le trouvent pas sincère concernant son intention d'appliquer la Constitution. Ils défendent que le sultan joue la comédie en proposant son despotisme trentenaire comme preuve. On met l'accent aussi sur son effort de se montrer comme promoteur du mouvement et de présenter la Constitution comme son octroi. Quand on analyse la position du sultan, les journaux et les revues indiquent le comportement du Comité Union et Progrès à l'égard du sultan. Selon la presse de France, le Comité veut garder le sultan au trône si ce dernier continue à se comporter comme un monarque constitutionnel.

À notre avis, la pensée d'Abdülhamid a changé quand il a appris qu'en Macédoine tout le monde était contre lui dans les corps d'armée, l'administration et parmi les gens ordinaires.³¹³ Abdülhamid était contre toute source d'opposition éventuelle. Il utilisait des « tactiques diverses » pour empêcher l'opposition. Dans le processus de la préparation de la Révolution jeune-turque il avait recours à ces tactiques également. Mais à partir d'un moment donné, il a décidé de se soumettre aux revendications. Dans cette ligne, nous pouvons comprendre le choix de ne pas avoir recours au 1^{er} corps d'armée situé à Constantinople à faire face à la menace des Jeunes-Turcs de marcher sur la capitale. Et sauf une tentative de Saïd Pacha immédiatement après la révolution dans la nomination des ministres de la guerre et de la marine, nous savons aussi qu'il se comporte conformément à sa position de souverain constitutionnel.³¹⁴ Par cet aspect, nous pensons que les commentaires qui prétendent que le sultan joue la comédie sont exagérés mais quand même nous trouvons normal d'interroger la sincérité du sultan face à la révolution après trente ans d'oppression.

Deuxièmement, les auteurs font des commentaires et des analyses sur le Comité Union et Progrès en tant que promoteur du mouvement jeune-turc. Comme il était une organisation cachée, on ne savait pas bien sa taille et sa structure. Mais on met l'accent des fois sur le fait que l'organisation travaille sans chef. On parle de quelques noms, mais il n'y a pas un chef/leader précis. C'est un bon constat. De plus, on signale que le Comité est presque inconnu au-delà de la Macédoine. C'était à cause de la censure du gouvernement ottoman. La presse française savait ce cas et attire l'attention de ses lecteurs sur ce sujet.

Quant au point de vue politique du Comité, les Jeunes-Turcs sont critiqués par leur manque d'agenda politique bien établi. Les auteurs français prétendent qu'ils avaient le désir de proclamer la Constitution mais ils n'ont pas pensé le lendemain. Comme nous avons déjà noté, nous sommes contre cette critique. Ils avaient des

³¹³ À la veille de la révolution, l'inspecteur général Hüseyin Hilmi Pacha communique à Constantinople qu'en Macédoine à l'exception de lui-même tout le monde est membre du Comité Union et Progrès (İsmail Hakkı Uzunçarşılı, op. cit., p. 135). Dans cette ligne, il remarque une autre fois que sauf la capitale et d'autres vilayets, dans seuls vilayat-ı selase (Salonique, Kosovo et Monastir) le Comité contient trois millions et demi de musulmans et non musulmans et le 3^e corps d'armée (Türk Zafer Tunaya, *Türkiye'de Siyasal Partiler*, Vol. III, op. cit., p. 20).

³¹⁴ Le changement d'attitude d'Abdülhamid peut être vu dans les mémoires d'un jeune-turc célèbre et le premier président du Parlement de la Seconde Monarchie constitutionnelle: Ahmed Rıza Bey, *Meclis-i Mebusan ve Ayân Reisi Ahmed Rıza Beyin Anıları*, Istanbul : Arba Yayınları, 1988

plans pour « sauver leur pays » mais à cause de l'accélération inattendue des choses et le manque d'expérience, ils ne savaient pas comment ils réaliseraient ces plans.

Après la révolution, le Comité surveillait de près les gouvernements dans l'application de la Constitution. Cette situation cause des frictions entre le Comité et le gouvernement. Sur ce sujet, la presse française défend que le gouvernement n'est qu'un décor et que le Comité Union et Progrès gouverne le pays. Donc elle voit que le Comité a pris le pouvoir immédiatement après la révolution. En fait, même si le Comité n'est pas devenu tout de suite l'exécutif, il contrôlait l'ordre des choses et inspectait les gouvernements. Par cet aspect, il apparaît avoir pris le pouvoir à l'époque que nous avons analysée.

Troisièmement, la section centrale de cette recherche est celle des définitions faites par la presse française quand elle décrit la révolution. Parce que ces définitions nous montrent bien la perception. Il existe trois définitions générales. D'abord, les organes de presse trouvent la révolution « inattendue ». Ils indiquent que personne n'attendait un tel événement de cette taille et si vite. Et on ajoute qu'on n'attendait pas une révolution de cette manière en Orient. Car il y avait un préjugé selon lequel l'Orient ne pourrait pas bouger, il restait toujours le même. La Révolution jeune-turque a donc ébranlé ce préjugé.

Puis, l'autre définition partagée est la révolution « pacifique ». Malgré les assassinats en Macédoine à la veille de l'éclatement, on décrit l'atmosphère de la révolution comme pacifique. Après la proclamation de la Constitution en particulier, on note que l'ordre est établi partout sans aucun excès. Ce point réveille une admiration en Europe envers les Jeunes-Turcs.

La dernière définition de la révolution est « nationaliste ». Cela a deux sens qui se complètent. D'une part, c'est un mouvement national contre l'intervention étrangère. Les Jeunes-Turcs sont tout à fait contre l'intervention européenne en Macédoine sous la forme de la gendarmerie. À côté des droits de souveraineté, il n'y a plus, d'ailleurs, de besoin pour une gendarmerie. Car les bandes se sont descendues des montagnes et donc l'ordre a été assuré dans cette région. Le slogan de ce programme national est « la Turquie aux Turcs ». Cela signifie en fait une politique anti-impérialiste avant la lettre.

D'autre part, c'est un mouvement nationaliste ottoman. Ce côté est lié à l'intérieur du pays. Avec cette révolution dite nationaliste, les Jeunes-Turcs visent à créer une citoyenneté ottomane qui pourrait unifier tous les sujets de l'Empire sous le même toit et à proposer des mêmes droits et mêmes obligations à tous sans distinction de religion ni d'ethnicité. Mais cette politique d'uniformisation dérange des différents sujets de l'Empire qui étaient contents des privilèges émanant du système de *millet*. Ainsi la source de mécontentement des sujets divers était cette perte éventuelle des privilèges avec le principe d'égalité, mais pas le turcisme des Jeunes-Turcs. Parce que, comme nous avons déjà noté, le mot « turc » ne veut pas dire turc mais ottoman. En 1908, nous sommes encore à l'époque de l'ottomanisme. Dans cette ligne, les Jeunes-Turcs n'ont pas de but de fonder un État-nation reposant sur l'ethnicité turque. Ainsi le nationalisme turc a le même sens avec le nationalisme ottoman.

Quatrièmement, la presse française examine la révolution du point de vue des relations franco-ottomanes. Il s'agit de deux perspectives ici. D'un côté, cette révolution à l'instar de la Révolution française pourrait animer ces relations qui n'étaient pas assez bonnes à cause de la préférence de l'Allemagne du régime d'Abdülhamid. Cette révolution issue des idées françaises serait une bonne occasion de rétablir les relations. C'est l'aspect bienveillant. Mais de l'autre côté, cette révolution constitutionnelle dans un pays musulman pourrait constituer un exemple pour les colonies françaises. Et cette situation causerait de grands problèmes pour la France. Car ses colonies pourraient revendiquer un régime constitutionnel également. Et après le programme du gouvernement où l'on parle de la nécessité d'abolir des capitulations et de réviser des traités de commerce, une prudence à l'égard du mouvement jeune-turc commence à remplacer de plus en plus la bienveillance assez générale.

Pour conclure, à la fin des analyses des documents de presse nous avons bien vu que la presse française définit la Révolution jeune-turque comme une révolution avant tout et elle la trouve un événement ayant une grande importance. Les auteurs français font même des analogies avec la Révolution française. Mais comme nous avons noté, il y a quelques points qui causent des interrogations à propos de cette révolution : par exemple, le caractère nationaliste de la révolution et son impact négatif éventuel sur les colonies françaises. Dans ces circonstances, nous voyons que

l'approche générale de la presse française va et vient entre la bienveillance et la prudence : elle est bienveillante à l'égard d'une révolution anti-Abdülhamid et pacifique, mais elle prend une position méfiante contre une révolution patriote et nationaliste au sens d'anti-impérialiste.



BIBLIOGRAPHIE

Journaux et revues

Journal des débats

Le Matin

Le Temps

Revue des deux mondes

Revue de Paris

Ouvrages

AHMAD Feroz, *İttihat ve Terakki. Jön Türkler (1908-1914)*, Istanbul: Sander Yayınları, 1971

AHMED RIZA BEY, *Meclis-i Mebusan ve Ayân Reisi Ahmed Rıza Beyin Anıları*, Istanbul : Arba Yayınları, 1988

AKYÜZ Yahya, *Türk Kurtuluş Savaşı ve Fransız Kamuoyu (1919-1922)*, Ankara: Türk Tarih Kurumu Basımevi, 1988

ERDEM Habip Hamza, *Fransız Basınında Genç-Türk Devrimi. Ermeni Sorununa Tarihsel Bir Göz Atış*, Istanbul: Kaynak Yayınları, 2016

GEORGEON François, *Abdülhamid II : le sultan calife (1876-1909)*, Paris : Fayard, 2003

HANİOĞLU Şükrü, *Preparation for a Revolution: the Young Turks, 1902-1908*, Oxford: Oxford University Press, 2001

HUMPHREY Carol Sue, *The American Revolution and the Press. The Promise of Independence*, Northwestern University Press, 2013

KANSU Aykut, *İttihadçuların Rejim ve İktidar Mücadelesi, 1908-1913*, İstanbul : İletişim Yayınları, 2016

- *1908 Devrimi*, İstanbul : İletişim Yayınları, 1995

KOLOĞLU Orhan, *Le Turc dans la presse française. Des origines jusqu'à 1815*, Beyrouth : Al-Hayat, 1971

KÜLÇE Süleyman, *Firzovik Toplantısı ve Meşrutiyet*, İzmir, 1944

MARDİN Şerif, *Jön Türklerin Siyasî Fikirleri 1895-1908*, İstanbul: İletişim Yayınları, 2014

NİYAZİ Resneli, *Resneli Niyazi Hatıratı (Hâtırat-ı Niyazi)*, İstanbul : Örgün Yayınevi, 2003

POPKIN Jeremy, *La presse de la Révolution. Journaux et journalistes (1789-1799)*, Paris : Odile Jacob, 2011

THOBIE Jacques, *Intérêts et impérialisme français dans l'Empire ottoman (1895-1914)*, Paris : Publications de la Sorbonne, 1977

TUNAYA Tarık Zafer, *Türkiye'nin Siyasî Hayatında Batılulaşma Hareketleri*, İstanbul: İstanbul Bilgi Üniversitesi Yayınları, 2016

- *Türkiye'de Siyasal Partiler*, Vol. III : *İttihat ve Terakki*, İstanbul: Hürriyet Vakfı Yayınları, 1989
- *Türkiye'de Siyasal Partiler*, Vol. I : *İkinci Meşrutiyet Dönemi*, İstanbul, Hürriyet Vakfı Yayınları, 1988

ZÜRCHER Erik J., *Modernleşen Türkiye'nin Tarihi*, İstanbul : İletişim Yayınları, 2013

Articles

AHMAD Feroz, « The Young Turk Revolution », Feroz Ahmad, *From Empire to Republic. Essays on the late Ottoman Empire and modern Turkey*, Vol. 1 (Articles recueillis), Istanbul: Istanbul Bilgi Üniversitesi Yayınları, 2008, p. 1-21

AKAGÜL Deniz, « Chronologie des rapports turco-européens », *CEMOTI*, Vol. 8, n° 1, 1989, p. 165-175

AKYÜZ Yahya, « Lausanne Konferansı Başlarken Fransız Kamuoyu », *Belleten*, Vol. XLV/1, n° 177, 1981, p. 257-285

B. B., « Lettre de Turquie. Le retour des exilés », *Journal des débats*, le 15 septembre 1908

BERL Alfred, « Jeune Turquie II », *Revue de Paris*, 6^e vol, novembre-décembre 1908, p. 599-620

- « Jeune Turquie I », *Revue de Paris*, 6^e vol, novembre-décembre 1908, p. 303-317

BOZARSLAN Hamit, « Révolution française et Jeunes Turcs (1908-1914) », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 52-53, 1989, p. 160-172

CHARMES Francis, « Chronique de la quinzaine », *Revue des deux mondes*, 47^e vol., septembre-octobre 1908, p. 947-958

- « Chronique de la quinzaine », *Revue des deux mondes*, 46^e vol., juillet-août 1908, p. 709-720

D'ORSAY Jean, « La révolution turque. Abdülhamid aura-t-il le sort de Louis XVI », *Le Matin*, le 5 août 1908

KOLOĞLU Orhan, « II. Meşrutiyet'e Avrupa'nın Tepkisi », *Yüzüncü Yılında İkinci Meşrutiyet Milletlerarası Kongre Tebliğleri*, Istanbul: IRCICA, 2012, p. 207-219

KUYAŞ Ahmet, « Le califat illusoire qui cache la république : la fin de la monarchie constitutionnelle en Turquie », Véronique Schiltz (ed.), *De Samarcande à Istanbul : étapes orientales*, Paris : CNRS Editions, 2015, p. 363-384

MILLE Pierre « Impressions de Turquie », *Le Temps*, le 29 septembre 1908

- « Impressions de Turquie », **Le Temps**, le 19 septembre 1908
- « Impressions de Turquie », **Le Temps**, le 12 septembre 1908
- « En Turquie », **Le Temps**, le 3 septembre 1908

MOREAU Odile, « Fransız Belgelerinin Işığında 1908 Jön Türk Devrimi ve Askerî Reformları », *XII. Türk Tarih Kongresi Bildirileri*, Ankara: Türk Tarih Kurumu Basımevi, 1999, p. 1203-1208

PAPADIMITIOU Vassiliki, « The Young Turk Revolution : Historiographical and Political Approaches », *Yüzüncü Yılında İkinci Meşrutiyet Milletlerarası Kongre Tebliğleri*, Istanbul: IRCICA, 2012, p. 407-418

PARKINSON Robert G, « Print, the Press and the American Revolution », *Oxford Research Encyclopedia of American History*, 2015 (Publié en ligne)

PELLETAN Camille, « La France musulmane et la Turquie française », **Le Matin**, le 15 septembre 1908

- « La révolution à l'amiable », **Le Matin**, le 1^{er} septembre 1908

PINON René, « La Turquie nouvelle », *Revue des deux mondes*, 47^e vol., septembre-octobre 1908, p. 125-158

RODES Jean, « Les conséquences de la révolution », **Le Temps**, le 9 septembre 1908

- « Lettre de Turquie. La situation en Macédoine », **Le Temps**, le 27 août 1908
- « Lettre de Turquie. La révolution pacifique », **Le Temps**, le 12 août 1908

SİYAVUŞGİL Sabri Esat, « Tanzimat'ın Fransız Efkârı Umumiyesinde Uyandırdığı Akisler », *Tanzimat I*, Istanbul: Maarif Matbaası, 1940, p. 747-756

TUNÇ Salih, « Bir Fransız Gazetecinin Jön Türk Devrimi Sonrası Osmanlı Siyasal Ortamına İlişkin Gözlem ve Değerlendirmeleri », *100. Yılında II. Meşrutiyet. Gelenek ve Değişim Ekseninde Türk Modernleşmesi Uluslararası Sempozyumu Bildirileri*, Istanbul: Marmara Üniversitesi Yayınları, 2009, p. 527-548

UZUNÇARŞILI İsmail Hakkı, “1908 Yılında İkinci Meşrutiyetin Ne Suretle İlan Edildiğine Dair Vesikalar”, *Belleten*, vol. XX, n° 77, 1956, p. 103-174

ZÜRCHER Erik J., « The Historiography of the Constitutional Revolution: Broad Consensus, Some Disagreement, and a Missed Opportunity », François Georgeon, « *L'ivresse de la liberté* ». *La révolution de 1908 dans l'Empire ottoman*, Louvain : Peeters, Collection Turcica Vol. XVII, 2012, p. 91-106

Sources électroniques

« Les principaux quotidiens », sur gallica.bnf.fr : <http://gallica.bnf.fr/html/presse-et-revues/les-principaux-quotidiens>, consulté le 9 septembre 2017

« Presse et revues », sur gallica.bnf.fr : <http://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/presse-et-revues>, consulté le 9 septembre 2017



CURRICULUM VITAE

Yasin Kara est né en 1991 à Istanbul. Il a obtenu le diplôme de licence du département francophone des sciences politiques et administratives à l'Université de Marmara en 2014. Il a rédigé un mémoire de fin d'études intitulé ***L'émergence du nationalisme turc dans la dernière période de l'Empire ottoman***. Pendant ses études, il a passé une année académique en France et complété le programme d'études politiques annuel à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Suivant son diplôme, il est entré au programme de master recherche en science politique à l'Université Galatasaray. Depuis mai 2015, il travaille en tant qu'assistant de recherche dans le département des sciences politiques et administratives à l'Université Medipol à Istanbul.

TEZ ONAY SAYFASI

Üniversite	Galatasaray Üniversitesi
Enstitü	Sosyal Bilimler Enstitüsü
Adı Soyadı	Yasin KARA
Tez Başlığı	La perception de la Révolution jeune-turque par la presse française (Juillet-septembre 1908)
Savunma Tarihi	28.02.2018
Danışmanı	Doç. Dr. Ahmet KUYAŞ

JÜRİ ÜYELERİ

Doç. Dr. Ahmet KUYAŞ



Prof. Dr. Zafer TOPRAK



Doç. Dr. Özgür ADADAĞ



Enstitü Müdürü

Prof. Dr. M. Yaman ÖZTEK

